ABONNEZ-VOUS AU
MONDE
25 Cts.
Par mois seulement.

# LE MONDE

COMMENT VOUS PORTEZ-VOUS? "LE MONDE" EST LE MEILLEUR TONIQUE. Vous Puissiez Prendre

XXIVME. ANNEE—No 228 NUMERO DOUBLE—MONTREAL SAMEDI 16 MAI 1891 UN CENTIN

## Demandes d'Emploi

EMPLOI demandé—Français désire emploi comme gérant de manufacture ou clerc agricole, s'adresser, Gasmier 1 rue Notre-Dame. 228-1

INSTITUTRICE—Une institutrice expérimentée munie des meilleurs recommandations, pouvant enseigner le français et l'anglais, demande une place d'école modèle, s'adresser par lettre à Delle M. A. L. au Bureau du Monde. 227-2

## Emplois Vacants

BUREAU DE PLACEMENT—Les Dames trouveront des servantes bien recommandées au No 34 rue Labelle, en bas. Aussi demande de bonnes servantes à même bureau de Placement. Bell Téléphone 154-jno

A—Le soussigné a besoin d'un bon fabricant de beurre, O. Magnan, St-Alexis comté de Montcalm. 228-2

BARBIER—On demande un bon barbier. S Garrante, No 2465 rue Ste-Catherine. 227-2

CUISINIERE—On demande immédiatement une cuisinière, une servante générale et une nourrice pour prendre soin des enfants. S'adresser au No 349 rue Dorchester. 225-6

CUISINIERE—On demande une cuisinière pour une famille de 4 personnes au No. rue St-Denis. 228-6

COUTURIERE—On demande une bonne couturière chez McIntyre rue St-Jacques au-dessus du bureau de poste. 226-3

CHARRETIERS—On demande 25 charretiers au coin des rues St-Chs Borromée et Sanguinet. 226-16

COTONNEUSES.—On demande immédiatement des écotonneuses. S'adresser aux Nos. 21 et 23 rue St-Pierre. 220-10

FILLES—On demande des filles pour les robes au No 1466 rue Notre-Dame. 227 3

FILLE de chambre—On demande une fille de chambre bien recommandée au rue Sherbrooke. 227-2

FILLES—On demande des filles pour coudre à la main chez un tailleur au No 265 rue 227 2

FILLE—On demande une fille pour aider au ménage. No 167 rue Windsor. 227-2

GARÇONS—On demande des garçons de 14 à 15 ans comme apprentis cigariers. S'adresser aux Nos. 21 et 23 rue St-Pierre.—220-10

JEUNE fille—On demande immédiatement une jeune fille pour prendre soin d'enfant. S'adresser au 130 rue du Champ-de-Mars. 220 jno

JEUNE fille—On demande de suite une jeune fille intelligente parlant anglais, pour servante générale, No 1750 rue Notre-Dame, en haut. 227-2

MODISTE-couturière—On demande une modiste-couturière capable de couper et de tailler, et une autre pour draper.—48 rue St-Denis. 228-2

MODISTE—On demande une modiste de chapeaux au No 769 rue Notre-Dame. 227-2

NOURRICE—On demande, de suite, une nourrice, ainsi qu'une servante générale, pour le 1er juin, pour aller à la campagne. S'adresser au No 8 rue des Conseillers. 227-1

PEINTRES—On demande des peintres au No 4 rue St-Denis. 226-3

RAVIREUSES—On demande des bonnes ravireuses et des bonnes filles du moulin au No Fogarty No 174 rue St-Dominique. 228-1

REPASSEUSES—On demande des bonnes repasseuses à la buanderie de la rue Prince No 45. Bon salaire. 227-4

REPASSEUSES—On demande des bonnes repasseuses de chemises, des piqueuses à la machine Wheeler et Wilson, et une jeune fille pour travailler à une machine à repasser les faux-cols. Emploi constant. S'adresser à Frères & Cie 100 rue saint Pierre. 227-2

SERVANTE—On demande une bonne servante générale pour une dame seule. S'adresser au No. 694 rue du Palais. 222-1

SERVANTE—On demande une servante bien recommandée au No 468 rue St-Hubert. 205-jno

SERVANTE—On demande une bonne servante pour une famille où il n'y a pas de jeunes enfants. S'adresser immédiatement au No 81 rue Cadieux. 226-6

SERVANTE—On demande une servante générale au No 95a rue St-André. Bons gages. 14-16

SERVANTE—Au No 809 rue Saint Denis, une servante avec référence, et une bonne pour une famille de deux personnes. 227 3

SERVANTE generale—On demande immédiatement une servante générale et une fille pour prendre soin des enfants et aider généralement utile. S'adresser au No 1 rue St-Denis. 227-3

SERVANTE generale—On demande une servante générale et une fille comme bonne au No 336 rue St-Antoine. 228-3

SERVANTE generale—On demande immédiatement une servante générale, s'adresser au No 11 Ave. Overdale, sur la rue de la Montagne. 228-2

SERVANTE—Au No 117 Campeau, une servante est demandée. 220-10

SERVANTE—On demande une bonne servante bien recommandée, au No 149 rue 228-2

## Perdu

CHIENNE—Perdu, une petite chienne blanche à queue coupée avec tache noire sur la tête, blanche sur la tête répondant au nom de Nellie, a été perdue ou volée au Berri. La personne qui la rapportera au No 8 ... mentionné recevra une récompense favorable. 228-3

## A Louer

CHAMBRES, chambres et maisons meublées—Nous vous donnerons tous les renseignements dont vous aurez besoin pour des chambres dans toutes les parties de la ville ou des maisons à louer. Les personnes qui ont des maisons à louer, s'assureront de ... en s'adressant à ... BISSELL, 214 Rue St-Jacques. 3a-w

CHAMBREAUX—A louer au No 25 rue Saint-Gabriel. 278-jno

CHAMBREAUX—A louer au No 25 rue Saint-Gabriel. 278-jno

CHAMBRES et pension—Maison de pension. Chambres à louer au No 479 rue ... 228-2

CHAMBRE—A louer, une grande chambre, bien éclairée, sur le devant, bien meublée, avec une chambre à coucher ordinaire. Aussi, une chambre à gaz ou froide, au No ... rue des Allemands. 2 8-6

MAGASIN—A louer, un magasin en bon ordre, au No 1488 rue Notre-Dame, s'adresser à Joseph Vincent, batelier. 2 8-3

MAISON—A louer, Maison seule, 10 appartements, écurie et remise, No 70 rue ... la maison a été remise à neuf et, ... très commode. S'adresser ... sur les lieux, ou à James ... rue St-Jacques. 227-3

MAISON—A louer une maison à deux étages contenant cinq appartements, avec ... à cinquante pieds du fleuve, un jardin, patio ... pour un cheval et une vache, étable, etc. ... de la station. S'adresser à J. A. ... Notre-Dame et 140 rue Plessis. 114-jno

PATURAGE—Bon pâturage sur la terre ... Lalonde, Longue-Pointe (en haut.)—223-6

BROSSES & PINCEAUX de BOECKH
EN VENTE CHEZ
TOUS LES PRINCIPAUX MARCHANDS

FATHER KOENIG'S NERVE TONIC

Après vingt-cinq ans.

BROOKLYN, Octobre 1887.

REV. MONSIEUR:—Comprenant que vous désirez un rapport de ma maladie avant et durant les soins que vous m'avez prodigués, je m'empresse de me rendre à votre demande, au meilleur de ma connaissance.

Ma première attaque épileptique eut lieu il y a vingt-neuf ans, j'avais alors treize ans, et à cette époque, j'appris que vous opériez des guérisons merveilleuses dans des cas semblables. Je fus éprouvé pendant vingt-cinq années consécutives. Mes parents me présentèrent à divers médecins, mais leurs traitements ne me bénéficièrent aucunement. J'ai essayé tout ce que l'on m'a présenté aussi sans aucun effet quelconque. Ma maladie était aussi pire qu'avant, j'avais aucune idée lorsque l'attaque s'annonçait, mais je tombais sans connaissance, en aucun lieu que je me trouvais, et lorsque je reprenais mes sens, je demeurais endormi, oppressé par la fatigue. J'ai appris les succès prodigieux de votre traitement pour ce cas en 1885. Et je vous ai écrit vers ce temps-là. Je commençai à prendre votre remède cette même année, et les effets de ce tonique furent immédiatement remarqués. Ma santé s'améliora, les paroxysmes disparurent petit à petit, jusqu'enfin ils ne me troublèrent plus. A présent j'ai une santé excellente, et je peux travailler sans la moindre trouble ou dérangement quelconque. Je vous assure que je vous serai toujours reconnaissant pour cette bonté vis-à-vis de moi, car au lieu de me surcharger d'un si cruel fardeau, tel que les autres médecins ont fait, vous m'avez sauvé la vie. Et depuis je suis devenu fort et plein de santé.

*Espérant que Dieu vous accordera de nombreuses années encore afin de continuer votre bonne œuvre,* je demeure votre véritablement,

JOHN FLYNN, 57 Avenue Atlantic.

Notre BROCHURE pour les personnes souffrant de maladies nerveuse sera envoyée GRATUITEMENT à toute adresse et les malades pauvres peuvent aussi obtenir cette médecine de nous SANS FRAIS. Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., pendant les dix dernières années, et il est actuellement préparé sous sa direction par la

KOENIG MEDECINE CO.,
50 rue W. Madison, coin de la rue Clinton, CHICAGO, ILL.
A VENDRE PAR LES DROGUISTES.
Prix, $1 la bouteille. 6 bouteilles, $5.

A Montréal, par E. LEONARD
113 rue St-Laurent

## A Vendre

A VENDRE par J. A. CHARLAND, 70 rue St-Jacques.
$425—Un lot, 20 x 109 rue St-Denis.
$6,200—6 logis rue St-Ignace, loués $744.
$10,000—Dix logis rue St-Constant, loués $1,316.
$10,000—24 logis rue Lusignan, loués $1,560.

AMEUBLEMENT de maison—A vendre un ameublement de maison de pension, conditions faciles, s'adresser au No 24 rue Jacques-Cartier. 225-4

A VENDRE—Bar, restaurants, hôtels, propriétés, informations fournies gratuitement. S'adresser à Gélinas & Cie, bureau de Placement, No 25 rue Saint-Jacques. Bell Téléphone 2815. 120-jno

BONNE chance—Pour les locataires, maison à vendre payable au mois, revenu de la maison $14 par mois, on vendra pour $10 par mois. S'adresser à C. Lefebvre 222 rue Iberville. 228 1

CHEVAUX—A vendre 2 bons chevaux carrosse, un bon sleigh d'hiver tout au complet pour un charretier, au No 615 rue Albert. 225-6

ETAL de boucher—A louer dans un bon site un étal de boucher avec outillage et balance sur la rue Duvernay coin Napoléon St-Cunégonde. Conditions faciles, s'adresser sur les lieux à J. F. Ménard. Epicier. 227-3

HOTEL—A vendre, un hotel rue Notre-Dame, $175. Grocerie coin rue Centrale Loyer $12 Gaulier No 1572 Notre-Dame. 228-1

MACHINE à coudre—A vendre une machine à coudre "Singer," ancien modèle, de seconde main mais bonne comme neuve, prix $12. S'adresser No 336 rue Craig. 227-jno

PHAETON—A vendre un paheton couvert au No 378 rue Champlain. 225-6

## Divers

ARGENT à prêter.—Sur hypothèques à 5½ et 6 pour cent. Vente et achat de propriétés. Billets escomptés. A vendre au No. 5 rue St-Dominique, une maison; 2 étages, en bois et briques 37 x 30 pieds. Terrain 49 x 82 pieds, une écurie 10 x 15, 3 étages; 1 shed 30 x 12 pieds, une cour, contenant 10 x 5, 3 étages; 1 shed 39 x 12 pieds, contenant engin, machines, etc., pour travailler le bois. Aussi plusieurs terrains et maisons à vendre. Location et collection de loyers: une spécialité. S'adresser à MARC TRUDEL, Agent, 74 rue St-Jacques.

AVIS aux PROPRIETAIRES—J'ai 250 acheteurs pour maisons de revenu sur les rues: Notre-Dame et Ontario, Beaudry et des Seigneurs, S'adresser à J. A. Charland, No 70 rue St-Jacques. 179-1 au

FERME—On demande à louer une petite ferme avec habitation, de 5 à 10 acres de terre, près Montréal, s'adresser au Bureau Provincial d'Immigration, 813 rue Craig. 228-1

PENSION privee—Au No 43 rue Dubord. 221-6

PENSIONNAIRES—On demande des pensionnaires de table, pension de première classe, aussi quelques jolies chambres à louer, au No 79 rue des Allemands. 221-jno

PENSION—On demande quelques messieurs au No 75 rue des Allemands, pension et chambres de première classe. 228-1

PENSION—Mme McEwan, garde-malade pour dames, 151 rue Saint Constant. Accommodations supérieures pour pensionnaires avec les meilleurs soins médicaux. Strictement privé. 211-24

## AVIS

Est donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par ma femme, sans une autorisation signée par moi. L. A. Lapointe. Montréal 12 mai 1891. 224-3

PARIS KID GLOVE STORE

Avez-vous besoin de

GANTS?

Si oui, Achetez-les

LA OU

se trouve le plus grand et le meilleur assortiment, au

PARIS KID GLOVE STORE

Gants en Taffetas depuis 25c la paire
Gants de Suède Milanais, depuis 35c la paire
Gants de Suède pour hommes, depuis 50c la paire.
Gants de Chevreau pour hommes, depuis 50c la paire.
Gants de Chevreau pour dames, depuis 25c la paire.
Gants de Soie pour enfants, depuis 25c la pr.

NOTA.—Essayez vos gants avant d'acheter. Un gants qui va bien porte beaucoup plus de temps.

GANTS AJUSTES A LA MAIN
—AU—
Paris Kid Glove Store
262 RUE ST-JACQUES. 228-1

# EDITION DU SOIR

## A L'HOTEL DE VILLE

### Séance du conseil

Il y a eu séance du Conseil de ville, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Shorey, pro-maire.

Etaient présents, les échevins Germain, A. Dubuc, Griffin, Perrault, Robert, Harteau, Clendinneng, Gauthier, Lamarche, Shorey, J. M. Dufresne, Tausey, Grenier, Boisseau, McBride, Farrell, P. Dubuc, Savignac, P. Kennedy, Martineau, Brunet, W. Kennedy, Wilson, J. B. R. Dufresne, Villeneuve, Stephens, Thompson, Malone, Stevenson, Jeannotte, Préfontaine et Rolland.

Le greffier, M. Glackmeyer, obtient un congé de trois mois.

L'échevin Jeannotte présente un amendement au règlement No 36, concernant la suppression de la musique, des exercices acrobatiques et autres divertissements, le dimanche, qui vient d'être adopté par le comité de police.

L'échevin Jeannotte demande que le conseil fasse imprimer cet amendement. L'échevin Stephens s'y oppose, disant que l'on ne peut que donner un avis de motion en changement.

L'échevin Dubuc demande si la séance du comité de police est légale, ayant été tenue le même jour qu'une séance du conseil.

L'échevin Stephens dit qu'elle ne l'était pas et il cite à l'appui la charte de la ville.

M. Jeannotte veut parler, mais il est rappelé à l'ordre.

Le pro-maire veut donner à l'échevin Jeannotte la permission de se défendre, mais l'échevin Stephens soulève une question d'ordre.

Il fait un long discours en français au grand étonnement du pro-maire qui ne comprend pas un traître mot de cette langue.

Cette question est abandonnée.

Le rapport des comités des finances et des incendies demandent $14,000 pour acheter le terrain en arrière du poste No 4, $25,000 pour un nouveau poste de police et de pompiers à St-Jean-Baptiste et $16,000 pour un poste dans le quartier Saint-Gabriel est adopté.

Après une longue discussion le conseil vote $2,500 pour la réception de la Société Royale. Puis le Conseil le s'ajourne.

### COMITE DES CHEMINS

Ce comité s'est réuni hier, sous la présidence de l'échevin Préfontaine, Etaient présents les échevins A. Dubuc, Brunet, P. Kennedy, W. Kennedy et J. B. R. Dufresne.

Le secrétaire est autorisé à demander des soumissions pour le pavage permanent.

M. Lusher écrit pour demander au comité si la compagnie doit paver les entrevoies de ses lisses avec la même matière que les rues par lesquelles elle passe.

Le comité décide de laisser à la compagnie la latitude de se servir de bois ou d'asphalte, à son choix.

Le projet de M. Danseaeau pour poser les fils électriques sous terre est référé à un sous-comité composé des échevins Préfontaine, Wilson, l'inspecteur de la ville et M. Badger, surintendant du télégraphe d'alarmes.

M. Perrault, architecte du gouvernement provincial, demande si le comité a décidé quelque chose à propos de l'extension de la rue St Jacques en arrière du palais de justice et de l'hôtel de ville, jusqu'à la rue Gosford.

Le projet est soumis à l'inspecteur de la ville qui fera rapport.

Le comité s'ajourne.

### Comité de Police

Ce comité a eu une séance hier après-midi sous la présidence de l'échevin Jeannotte.

On s'est occupé de la fermeture du parc Sohmer et l'on a adopté un amendement au règlement No 36, défendant l'ouverture des places publiques le dimanche, ainsi que tous concerts.

Le chef demande quatre chaloupes pour la police du hâvre au coût de $100. Ces chaloupes serviront au sauvetage.

Le chef demande de prendre $500 sur l'argent voté pour meubles et réparations et de les placer dans le service secret. Le comité a décidé de demander $1000 et de ne pas prendre d'argent sur les appropriations.

### Les vidanges

Le comité d'hygiène et le bureau provincial d'hygiène se réuniront le 21 courant pour discuter la question des vidanges.

### Le roman d'un gros lot

Un homme heureux, c'était Paul Rouvière qui, domestique chez M. Coulondre, négociant en vins à Nîmes, constatait ces derniers jours, en lisant un journal, que le numéro d'une de ses obligations de la ville de Paris avait gagné un lot de cent mille francs.

Mais le nouveau Crésus devait passer par de longues et nombreuses tribulations.

Il y a quelque mois, Paul Rouvière avait, sur la demande du gendre de son patron, confié à celui-ci ses obligations, à condition qu'il lui en servirait l'intérêt et lui rendrait ses valeurs au bout d'un temps déterminé.

Dernièrement, quand il apprit l'heureux sort que lui envoyait la roue de la Fortune, il réclama à son débiteur ses obligations. Mais ce dernier les avait vendues à un négociant de Cette!

Protestation de Rouvière, qui prétendit aussitôt que cette vente ne pouvait être valable, car il avait déposé et non cédé ses valeurs entre les mains de son débiteur. Et, après avoir consulté un homme d'affaires, il se mit en mesure d'intenter un procès à son dépositaire.

L'affaire aura cependant une solution sans passer devant les tribunaux.

Après entente, il a été décidé que Rouvière toucherait une somme de 60,000 fr., plus une rente viagère de $1,000 fr.

### Un voyage sur le fleuve

Ceux qui aiment à prendre le frais sur notre beau fleuve vont en avoir une occasion prochainement.

Dimanche, 24 mai courant, aura lieu une excursion à la dame de Saint Ours. Le "Filgate" fera le voyage, aller et retour, et arrêtera à Varennes, Verchères, Sorel et Saint Ours.

Ceux qui ont déjà joui du superbe panorama qui se déroule aux regards du voyageur descendant le Saint Laurent, voudront de nouveau jouir de ce spectacle.

Quant à ceux qui n'ont pas encore fait ce joli petit voyage, voilà une excellente occasion qui s'offre à eux.

Le prix du passage n'est que de cinquante centins.

### PHARMACIE PAR EXCELLENCE

La pharmacie Daniel, située en face du Palais de Justice, à proximité des bateaux et de la station du Pacifique, a toujours en main tous les médicaments français, anglais et américains, articles de toilettes, parfums des meilleures maisons connues, une visite est sollicitée.

ED. F. G. DANIEL.
Pharmacien.

Ci-devant 1er commis de la maison Laviolette et Nelson, 1564 rue Notre-Dame en face du Palais de Justice, Montréal.

16-19-21-23

### DEMAIN, (DIMANCHE)

Grands concerts au parc Sohmer, l'après-midi de 3 à 5 heures, le soir de 8 à 10 heures. Admission 10 cts, avec sièges. 228-1

### NOMBRE DE MAISONS A LOUER DANS LA VILLE DE MONTREAL

L'*Index* rapporte qu'entre les rues du Fort, du Havre, Rachel et le Bord de l'eau, il y a 262 maisons, 85 magasins, 52 bureaux vacants. Nous voulons dire pour ce dernier item 52 bâtisses où il y a des bureaux à louer. Sur le nombre des maisons vacantes, il y en a 76 qui ont été mises en location depuis 8 jours. Ceci devra dissiper un peu les idées sombres des propriétaires et augmenter la confiance des acheteurs. L'*Index* donne des renseignements sur chaque maison à louer.

Sceau No 1,777,892

AUX

## COMMISSAIRES EN CHEF

(Bureau des appointements)

## LE ROYAUME DE GRÈCE

Montréal, 1879.

Les soussignés connaissant bien M. A. G. Zervoudacki, Cretan-Grec. de cette cité, Montréal, recommandons que dans le cas où les autorités Grecques auraient l'intention de nommer un Consul à Montréal, cette position soit confiée à M. Zervoudacki. attendu qu'il est un très respectable gentilhomme.

(Signé), J N Greenshields, D Masson & Co, H A Galarneau, Nelson Loverin, M D A Racine, H F Hœrner, Asher Laurie & Co, Lyman Sons & Co, Fedwick & Sclater, James Mitchell, Michael Sealy, J. Tiffin & Co, Alexis Cusson, M C Martin, J M Morris, J B Humphreys, C G O'Connor, Richard White, Wm Annyus, John W McRhobir, J Hudon & Co, Peter Rowan, A Robitaille & Co, S Pagnuelo, J Duhamel, O C H B Rainville, Wm Elliott, Evans et McDonald, Andrew Baile, Heney & Lacroix, M. Maloney, Wm Fraser, Dufresne & Mongenais, J. Mogan, M Gobliord, Baird, Crawford & Gordon, J P Wilson, Robert Blackwood & Co, H Gauthier, Joseph Goulde, J H Prescott, W B Barsalou & Co, P E Picault, M. D., Thos Liggett, P Desormiers, Alfred Renaud, A McNice, Turcot et Marchand, Robert Eaton, D B Bertrand, Odilon Chevalier, Jules Rivet, Nelson Delesderniers, Henry F Jackson, James Patry, Pierre Roberge, Charles Desmarteau, A Beaupré, D Beauchamp, J E Leblanc, Eugène Fenlou, Jas H Brown, P M., Jos Thompson, Geo Scott, A Senécal, John Gardner, Toussaint Bédard, H Willison, Louis N Paré, A B Fraser, F X Archambault, George Desjardins, J G Davie, N Demers, B Juleville, J A Johnson, Thomas Lamb, Johnson & Buckley, Robt K Lovell, Tiffin Brothers, A Joyce, Lowan, Ingles, Neil & Co, John S Hall jr, J J Wulff, Denmark Consul, J Stirling, W Clapham, Jas Rose, Morland, Watson & Co, C H Cardingley & Co, Gaucher & Telmosse, Thomas Wilson & Co, John H Elliott, Geo P Griffin, A Bonneville, J A Richardson, W C Munderloh, German Consul, Edw Schultz Austro-Hungary, Consul, F W Henshaw, Consul Uruguay, N Aubin, Swiss Consul, G B Day, Consul général de Chili, F A Routh, Consul pour le Portugal, J A Leprohon, M D, Spanish Vice-Consul, C O Perreault, French Vice-Consul, Chas Bonacina, Italian Vice-Consul, A Gineill, Consul of Italy, Frs Scholm, George Graham, Hunt, Bames & Co, Short Bros, Bigaouette & Frère, J. Meilleur & Cie, F. X. Moisan et Cie, Geo. Young, A. Brahadi, J W Gagnon, Thomas Mussen, E Vincent, Lyon Simoneau, Z Gravel, W Godher-Brown, J. Martel, Thomas Bell, O'Neill, Demers & Co, John McIntyre, H Auger, Wm Dangerfield, O Champagne, Wm P Close, Joseph St. Martin, John Henderson & Co, Joseph Beauséjour, E. & A. Eaves, John Millen, W D Simpson, Chs Beauchamp, Kemp & Co., B. Hall, E. Cechenthaler, R. Dugal, M. Sternberg, Chas. H. Donaghy, P W Brown and Co., par B. Brice, Chas. Langlois, Chas. M. Ford, Geo. Murray, D. O. Pease, Thos. Howard, Clagget and Tait, Frank J Hart, R W Gale, Frs Martineau, Jas. Walker and Co., J. Valiquette, H. Birks, Alp. Valiquette, Daniel Hatton, Henry Hamilton, Alexis Robert, John Fisher, J A Archambault, W Drysdale, J Gariepy, A W Murphy, Cadieux et Derome, G et W Clarke, Thos W E Salter, Romayne Bros, Jno. E Roy, J A Beauvais, Champeaux and Brown, J P Nugent, Owen McGarvey and Son, G Gauthier, J Thibeaudeau, C Berthiaume, Cushing and Co, T White, Arth Ward, Jellyman, G W Hardy, John L Cassidy, Wm Ewing, Manager N B and M Ins Co, T Craig J E Brais, Marler and Payne, H H Mint and Co, R Sharpley and Son, Ovide Dufresne, R H Holland, Jos M Valois, Beauchemin et Valois, Siméon Delorme, A L Chaput, M O'Reilly, Desmarteau and Co, Patrick Murphy, J A Saucier, John Lovell, Will. A Scott, E Guevin, P B Choninard.

CE dix-septième jour du mois de mars, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix.

Devant NARCISSE PERODEAU, soussigné, notaire public, résidant et instrumentant dans les cité et district de Montréal, dans la province de Québec, l'une des provinces de la puissance du Canada.

Est comparu: M. ANTOINE GEORGE ZERVOUDACKI, de la dite cité de Montréal, un grec crétan.

Lequel a requis le dit notaire soussigné, de recevoir au nombre de ses minutes, et d'en délivrer des copies dûment certifiées à tous et chacun qu'il appartient, et aussi, en même temps que copie des présentes, copie de l'original d'une certaine lettre datée à Montréal, le troisième jour de mars dernier, écrite et signée par NELSON LOVERIN, de la dite cité de Montréal, Docteur en Médecine et adressée à Sa Gracieuse Majesté le Roi des Hellènes, au bas de laquelle dite lettre, est un acte certifiant la signature du dit Nelson Loverin, passé devant le dit Narcisse Pérodeau, et portant date à Montréal, le vingt-neuvième jour de mars dernier, et le dit Notaire soussigné ayant acquiescé à la dite demande, a accordé les présentes pour servir et valoir chaque fois que l'occasion s'en présentera, et a annexé ensuite la dite lettre à l'original d'icelles, après l'avoir signé pour identification du dit comparant et *ne varietur*.

Dont acte FAIT ET PASSÉ à la dite cité de Montréal, dans l'étude, les jours, mois et an ci-dessus en premier lieu mentionné, sous le numéro deux mille huit cent quarante-cinq des minutes du dit N. PERODEAU, et signé par le dit comparant, avec et en presence du dit Notaire, après que lecture des présentes a été d'abord dûment faite.

(Signé) A. G. ZERVOUDACKI, O. C.
N. PERODEAU, N.P.

Vrai copie de l'original demeuré de record en mon étude.

N. PERODEAU, N.P.

Mars 3 1881.

A SA GRACIEUSE MAJESTE
LE ROI DES HELLENES,

*Qu'il plaise à Votre Majesté.*

J'ai été en relation avec M. A. G. ZERVOUDACKI pendant l'espace de plus de trois années; durant cette période, j'ai eu avec lui plusieurs entrevues, dont le résultat me permet d'informer en toute confiance Votre Majesté, que je le considère comme un homme d'un jugement sain et d'une bonne intelligence.

Je suis induit, en écrivant à Votre Gracieuse Majesté, par un motif de justice envers lui, attendu que cette question est déjà venue devant moi dans une circonstance antérieure, de la part du Vice-Consul Américain, alors que je connaissais depuis peu M. Zervoudacki, et immédiatement à la suite d'une arrestation qui aurait irrité le caractère le plus ferme; et plus particulièrement encore parce qu'il a été constaté, après cette arrestation, que c'était une *affaire montée* pour l'empêcher d'arriver au Consulat Grec, à laquelle position il venait d'être nommé par ses nombreux patrons et amis, au nombre desquels mon nom figure.

Je prie donc avec instance Votre Gracieuse Majesté de faire parvenir à M. Zervoudacki, tous les documents relatifs au consulat, afin de le mettre en état de se défendre convenablement contre ceux qui seraient tentés de le tourner en ridicule, vu son manque de succès. Je puis assurer Votre Gracieuse Majesté, qu'en outre de son jugement sain et de sa haute intelligence, M. Zervoudacki est un Hellènois dont son Roi peut être fier.

Avec la plus haute considération d'honneur et de respect envers Votre Gracieuse Majesté George, I. Roi des Hellènes.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur.

(Signé) N. LOVERIN, M. D,

148 rue Ste-Marie, Montréal, P. Q.

Puissance du Canada.

A tous ceux qui ces présentes verront:

Sachez que ce troisième jour de mars, mil huit cent quatre-vingt-un.

Devant moi NARCISSE PERODEAU, notaire soussigné, dûment commissionné et assermenté dans et pour la province de Québec, dans la Puissance du Canada, résidant et instrumentant dans les cité et district de Montréal, dans la dite province de Québec.

Est personnellement comparu *Nelson Loverin*, de la dite cité de Montréal, Docteur en médecine, de moi personnellement connu.

Lequel a déclaré, avoir écrit et signé la lettre ci-dessus et aux autres parts écrite, de son propre mouvement et volonté, et a reconnu la signature au bas d'icelle, comme étant sa vraie et propre signature.

Dont acte m'étant demandé, j'ai accordé les présentes sous la forme notariée, pour servir et valoir quand l'occasion s'en présentera.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de mon étude, à la dite cité de Montréal, ce vingt-neuvième jour de mars, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un.

(Signé) N. LOVERIN, M. D.
N. PERODEAU, N. P.

Signé *ne varietur*, et pour identification, par ANTOINE ZERVOUDACKI et le notaire soussigné, conformément à l'acte de dépôt fait ce jour par le dit Antoine George Zervoudacki, entre les mains du notaire soussigné, à Montréal, ce sept avril 1881.

(Signé) A. G. ZERVOUDACKI, O.E.,
N. PERODEAU, N. P.

Vraie copie.

N. PERODEAU. N. P.

Traduit de la langue anglaise en langue française, par le soussigné F. X. Turcotte avocat et Député Greffier de la Paix, à Trois-Rivières, ce 5 juillet 1890.

F. X. TURCOTTE,
Député, G. P.

## GRECE,

ZERVOUDACKI, et les pouvoirs étrangers, sont prêts pour camisoles de force et les offenseurs politiques:

### Les maladies d'Yeux

Ceux qui souffrent du mal d'Yeux, et de toutes autres autres douleurs, et complains feront bien de consulter ZERVOUDACKI, consul grec et oculiste, la grande merveille de l'âge. La cécité et les autres maladies d'yeux sont guéries quel que soit le temps que dure la maladie.

Consultations et traitements gratis. Médecines spécifiques à des prix raisonnables pour toutes les classes. Les gens pauvres peuvent se procurer nos médecines gratis.

No 93 rue St Joseph, St Roch.

Québec, 18 février 1891.

Nous soussignées, certifions avoir été complètement guéries par M. A. G. Zervoudacki d'un mal d'yeux provenant des fièvres dont nous avons souffert pendant trois mois.

ORPHA ET ALMA BLACKBURN,

No 97 rue St Joseph, St Roch.

Félix Moffet, témoin, 107 rue Massue, St Sauveur.

Mlle E. Verreault, modiste, 97 rue St Joseph, St Roch.

Québec, 18 février 1851.

Après avoir souffert pendant 30 ans de rhumatisme, douleurs dans le corps et mal d'yeux, je certifie être guéri par M. A. G. Zervoudacki, oculiste et consul Grec en Canada.

DAME VVE MARIE LOUISE CHABOT,

97 rue St Joseph, St Roch. Québec.

Témoins: Félix Moffet, 107 rue Massue. St Sauveur; Orpha Blackburn, 97 rue St Joseph; Exorée Verreault, modiste, 97 rue St Joseph.

Mesdames et Messieurs.

Je vous informe que durant trois ans et demi, j'ai souffert de la maladie des yeux. J'ai essayé quelques médecins de Québec, mais ils n'ont pas été capables de me guérir. Je me suis mis sous les soins du Dr A. G. Zervoudacki, qui m'a guéri complètement en peu de temps.

Je recommande M. Zervoudacki comme le plus grand oculiste du Canada.

Votre, etc.,

J. E. FORTIN,
No 7 rue Guiston, Hedleyville.

Québec. 7 janvier 1891.

Lévis, Québec, 17 décembre 1890.

J'ai souffert de la consomption et de douleurs apparemment causées par l'empoisonnement du sang, pendant deux ans. J'ai essayé en vain plusieurs médecins. Le 22 octobre je me suis mis sous les soins de A. G. Zervoudacki et le 10 décembre 1890, l'éminent docteur grec m'avait complètement guéri de toutes mes indispositions.

Je suis guéri, Dieu merci et je recommande M. Zervoudacki comme le meilleur oculiste de l'Amérique.

Votre, etc.,

FELIX CARRIER,
St-Joseph de Lévis.

J. Bruneau, témoin, 27 rue Champlain, Québec.

Québec, 4 février 1891.

Pendant 6 ans mes yeux ont été malades et je ne pouvais pas voir bien. J'ai essayé différents médecins, mais inutilement. Lundi, à midi, le 18 janvier 1891, je me suis mis sous les soins de l'oculiste grec A. G. Zervoudacki, consul grec en Canada. Lundi, à midi, le 2 février 1891, il cessa de me donner des soins, mes yeux étaient complètement guéris.

Je ne commande M. Zervoudacki comme un noble docteur pour ces maladies.

Votre, etc.,

ALPHONSE FORTIN,
Aux soins de M. Z. Paquet rue St-Joseph, ou No 7 rue Guiston, Hedleyville, Québec.

George McGie, témoin, 245 rue St Jean, 1889.

Trois-Rivières 7 juillet 1890.

Il y a environ six ans que je tombai malade et endurai de grandes douleurs dans différentes parties du corps et dans les intestins. Il y a quatre ou cinq mois, ma situation s'aggrava et je crachai le sang; en même temps ma vue s'affaiblit considérablement. Je consultai des médecins ici et aux Etats-Unis, mais il ne purent réussir et me dirent que pas un médecin ne pourrait me guérir. Ils m'avaient abandonné, condamné et disaient que je ne pouvais vivre longtemps. Je me confiai aux soins de A. G. Zervoudacki, oculiste et consul de Grèce, qui opéra sur mon œil et mon bras gauche, et appliqua son remède sur mes yeux, mon nez et mon bras, et bientôt ma vue s'améliora et je suis heureux de dire que grâce à Dieu et à M. Zervoudacki, je suis guéri. Je recommande le Dr Zervoudacki à toute personne malade.

Agréez mes salutations respectueuses.

(Signé) JEAN VAILLANCOURT,
Charpentier,
No 68 rue St-Philippe, coin de la rue Ste-Elizabeth.

D. DIDIER, témoin,
No 50 rue Badeau.

Québec, 27 mars 1891—Mon cher docteur Antoine Georges Zervoudacki, consul général du Royaume de Grèce dans l'Amérique Britannique du Nord, Puissance du Canada:—Je prends la liberté de vous écrire quelques lignes et de vous apprendre que j'ai recouvré la vue depuis que j'ai suivi votre traitement, après avoir souffert durant 4 ans. J'ai été également guérie d'une pauvreté de sang et faiblesse de nerfs. Je vous suis très reconnaissante des bons soins que vous m'avez prodigués et vous recommanderai toujours comme un médecin de talent pour toutes les maladies. Je vous salue respectueusement. Signé, ROSE ANNA DUCHAINE, 195 rue de la Couronne, Saint Roch.

Québec, 1er septembre 1890.

Ceci est pour certifier que j'ai souffert pendant longtemps de maux de reins, faiblesse, maux de tête, points de côté et autres douleurs. J'essayai différents traitements et médecins, mais sans résultat. Je me confiai alors à M. A. G. Zervoudacki, consul de Grèce et oculiste, qui me guérit en peu de temps. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toutes maladies.

Votre etc.

(Signé) MARGUERITE STOCKBRIDGE.
53 rue Saint Louis.

Sorel, 2 août 1890.

Mesdames et messieurs,

Pendant une année j'ai souffert des poumons, de l'estomac et dans différentes parties du corps; pendant ce temps je n'avais plus d'appétit. J'essayai différents médecins, partout, mais sans succès. Je me soumis au traitement de M. A. G. Zervoudacki, un oculiste Crétois Grec et consul de Grèce au Canada. Ce médecin me guérit en trois jours. Je recommande M. Zervoudacki comme un bon médecin pour toute maladie.

Je vous salue respectueusement.

(Signé) DELPHINE LAPRADE.

Adresse: Lanoraie, ou Hôtel Brunswick.

Témoin:
Dieu, par A. M. M.,
21 novembre 1890.

## QUEBEC

Lévis, Québec, 17 déc 1890.

J'ai souffert pendant deux ans de consomption et autres maladies apparentes ainsi que d'empoisonnement du sang, j'essayai beaucoup de remèdes et de médecins différents mais inutilement.

Mercredi, le 22 octobre 1890, je me confiai aux soins de A G ZERVOUDACKI et mercredi 10 décembre 1890, cet habile docteur grec me débarrassa et me guérit immédiatement de ces maladies. Je suis complètement guéri, grâce à Dieu et à Zervoudacki, que je recommande comme un habile médecin grec en amérique.

Je vous salue respectueusement.

Signé,

FELIX CARRIER,
Rue St Joseph.
Pointe-Lévis.

(témoin) J. BRUNEAU,
No 27 rue Champlain,
Québec.

## MONTREAL

1er Octobre 1890.

Dr A Zervoudacki, Québec,

Cher Docteur,

Un mot seulement, pour vous dire que je me sens assez bien et que je serai chez moi à la fin de la semaine prochaine.

Ecrivez-moi et dites-moi ce que vous voulez que je dise aux gens que vous m'avez dit de voir.

Tout à vous,

MDE. HARRIS,
No 52 rue St Louis.
Québec.

### Mort de M. de Sesmaisons

Nous recevons de M. Etienne Aubry, professeur à l'Ecole navale du "Borda," et gendre de l'hon. juge Wurtele, une lettre nous annonçant la mort de M. Y. M. F. de Sesmaisons, neveu de l'ancien consul-général de France au Canada.

M. de Sesmaisons, élève à l'école navale du "Borda," était âgé de 18 ans seulement.

Les camarades du défunt, ses professeurs et l'état-major du vaisseau-école, lui ont fait de magnifiques funérailles.

Le commandant du "Borda" a prononcé un discours très touchant, qui a vivement ému l'auditoire très impressionné par cette douloureuse cérémonie. Professeurs et élèves assistaient aux obsèques. Le deuil était conduit par le marquis de Sesmaisons père du défunt et par l'ancien consul-général français à Québec, M. le comte de Sesmaisons, auquel nous envoyons l'expression de nos sincères condoléances.

### Menus faits

C'est aujourd'hui l'ouverture du parc de l'Ile Sainte-Hélène.

L'Université Victoria, de Cobourg, vient de donner au Dr Hingston le titre de L. L. D.

La compagnie du gaz a décidé de poursuivre toutes les personnes qui lui doivent de l'argent.

Il y aura onze hommes de police sur l'Ile Ste Hélène, les jours de la semaine, et le dimanche, ce nombre sera porté à dix-sept.

Les dames catholiques doivent se réunir lundi, au palais épiscopal, pour préparer un bazar en faveur de la Cathédrale St Pierre.

La Chambre de Commerce recevra, la semaine prochaine, des délégués des paroisses du Sud, à propos du chemin de fer de la rive Sud.

John Egan, 36 ans, arrêté sous soupçon de vol d'une caisse de pipes de plâtre au préjudice de M. Dickson, fabricant de Montréal, a plaidé non coupable. Procès mardi prochain.

L'inspecteur des bâtisses ne veut plus rien avoir à faire avec les ramonages des cheminées. Il serait heureux que les ramoneurs fussent sous le contrôle du département des incendies.

Mal de dents guéri instantanément avec la Gomme pour le mal de dents de Gibbons chez les pharmaciens à 15 cents jno

## TEMPERATURE

Observée par MM. Hearn & Harrison, indications du thermomètre, aujourd'hui, 16 mai, 1891.

Maximum, 55; minimum, 42. A la date correspondante, l'an dernier: maximum, 62; minimum, 46. Baromètre, 8 heures a.m., 29.92; 12 h. m., 29.87.

## AGENTS

M. J. B. Simard, de Malmaison, comté d'Iberville, est agent d'abonnement du MONDE pour le comté de Missisquoi et la partie est du comté d'Iberville.

MM. Louis J. Bachand & Cie, de Providence, R. I., Etats-Unis, sont agents d'abonnement pour LE MONDE, et sont autorisés à solliciter et renouveler les abonnements, ainsi qu'à en percevoir le paiement dans l'état du Rhode Island.

La Brosse à soulier Envolée

Je ne la regretterai pas. Une bouteille de

Wolff's ACME Blacking

et une éponge pour tenir mes souliers propres épargnent beaucoup de travail et le cuir du soulier.

D'une table en sapin faites une table en noyer.

D'une armoire de cuisine en peuplier, une armoire vieux chêne.

D'une berçeuse en jonc, une berceuse en acajou.

Voyez ce que l'on peut faire avec une bouteille de

PIK-RON

Vendu partout.

A. L. ANDERSON & CO., general agents for Canada, 126 King St., W., Toronto, Ont.

DEMANDEZ CHEZ LES LIBRAIRES

LA

Mappe de Montréal

PAR GOAD

C'est la meilleure qui ait jamais été publiée.

PRIX VARIANT DE 50c A $5.00

Voyez à ce sujet l'opinion des journaux.

Mer. S.

LA SURDITE

SES CAUSES ET SA GUERISON

Traitées scientifiquement par un auriste de réputation universelle. Surdité ayant duré de 20 à 30 ans radicalement guérie, quand tout autre traitement a manqué. Comment on atteint l'affection, et on en enlève les causes parfaitement expliqué dans des circulaires avec affidavit et certificats de guérison. Envoyées gratis par la malle.

Dr. A. FONTAINE, 34 West 14th St., N. Y.

Banque Ville-Marie

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS ET DEMI pour cent (3½ p. c.) payable le PREMIER jour de JUIN prochain, a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital versé de cette institution.

Les livres de transport seront en conséquence fermés du 29 au 30 mai inclusivement.

Avis est aussi donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la dite banque aura lieu en son bureau principal à Montréal, MARDI, LE SEIZE JUIN, prochain à midi.

Par ordre du bureau de direction.

U. GARAND, Caissier.

Montréal, 23 Avril 1891.

29, 2, 9, 16, 23, 30, 6, 13, 15

La Banque Jacques-Cartier. —Dividende 51.

Montréal, 18 Avril 1891.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de

Trois et demi pour cent

sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au Bureau de la Banque, à Montréal, le et après Lundi

PREMIER MAI PROCHAIN.

Les livres de Transfert seront fermés du 18 au 31 Mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au Bureau de la Banque, Mercredi,

LE 17 JUIN PROCHAIN

à une heure P. M.

Par ordre du Bureau,

A. de MARTIGNY, Dir. Gérant.

22-25-2-9-16-23-30-6-13

Une Découverte Merveilleuse !

Onguent à base d'Herbes de Ireland

Madame IRELAND, dont les guérisons merveilleuses d'Eczéma et autres maladies de la peau, en Angleterre, guérisons qui ont tant attiré l'attention du public, est maintenant à Montréal et peut être consultée au No 2434 rue Ste-Catherine. Mde Ireland désire examiner ceux qui souffrent de maladies de peau, et dont la guérison a été déclarée impossible. En Angleterre, 75 cas de cette nature ont été guéris dernièrement par ces remèdes, qui ont l'approbation de la faculté de médecine, aussi bien que celle des médecins des hôpitaux, spécialement destinés aux maladies cutanées. Ceux qui souffrent d'Eczéma, etc., sous ses plus mauvaises formes, ont maintenant à leur portée une guérison certaine. Les marques de picotte disparaissent de suite sous l'effet de ce remède unique et merveilleux.

DEPOTS : Angleterre, 67 Queens Road Brighton, Sussex ; Canada, 2434 rue Ste-Catherine, Montréal.

Vendu en bouteilles à 75c et $1.25. En vente chez tous les pharmaciens.

Cie Generale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE POUR LE HAVRE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée numéro 42, de la rivière du Nord, au pied de la rue Morton, comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| LA CHAMPAGNE, Boyer | 16 Mai | 11.30 A.M. |
| LA BOURGOGNE, Lebœuf | 23 Mai | 5.00 A.M. |
| LA BRETAGNE, Collier | 30 Mai | 10.00 A.M. |
| LA GASCOGNE, Santelli | 6 Juin | 5.00 A.M. |

Prix du Passage pour le Havre

Première cabine, vin compris — prix $80.00 à $120 suivant la location.

| | |
|---|---|
| Deuxième cabine | 60.00 |
| Entrepont pour le Havre | 26.00 |
| Paris | 29.00 |

Les personnes voyageant par cette ligne ne sont pas obligées de prendre des chemins de fer anglais, et de plus, elles évitent le désagrément de traverser la Manche par un petit vapeur.

Un train spécial laisse le bassin de la compagnie au Havre directement pour Paris à l'arrivée des steamers. Le bagage est adressé de New-York directement à Paris.

A. FORGET, Agent.
3, Bowling-Green au pied de Broadway, New-York.

MONGENAIS, BOIVIN & CIE,
338 rue St-Paul, Montréal.

Chemin de Fer Intercolonial

1891—ARRANGEMENTS D'ETE—1891

A partir du 16 MARS 1891, les trains express de passagers quotidiens circuleront chaque jour, (les dimanches exceptés), comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Départ de Montréal, à la gare Bonaventure, par le chemin de fer du Grand-Tronc | | 8.00 |
| Départ de Lévis | | 14.35 |
| Arrivant à la Rivière du Loup | | 17.45 |
| do | Trois Pistoles | 18.48 |
| do | Rimouski | 20.21 |
| do | Petit Metis | 21.22 |
| do | Campbellton | 24.30 |
| do | Dalhousie | 1.30 |
| do | Bathurst | 2.35 |
| do | New-Castle | 3.48 |
| do | Moncton | 6.05 |
| do | St. Jean | 9.35 |
| do | Halifax | 12.50 |

Les wagons dortoirs, buffets et tous les autres wagons du train express rapide qui part de Montréal chaque jour (dimanche excepté) à 8.00 se rendent directement jusqu'à Halifax sans transfert, en vingt-huit heures et cinquante-cinq minutes.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination les dimanches.

Les wagons du chemin de fer Intercolonial entre Montréal et Halifax sont éclairés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive.

Tous les trains circulent d'après le temps moyen de l'Est.

Pour les billets de passage et toutes informations en rapport avec le prix des passages, le taux du fret et les arrangements des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent du fret et des passagers de l'Est, 136½ rue St-Jacques, Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N.-B., 14 Mars 1891.

## CAUSERIE SCIENTIFIQUE

**Le jardin potager**

Ce que je vais dire à propos du jardinage ne sera sans doute pas déplacé dans une petite causerie scientifique, car réellement, la culture du jardin, tout comme la grande culture, appartient à la science tout aussi bien qu'à l'art; de plus j'invoquerai la raison d'actualite.

L'état du cultivateur est certainement le plus utile, le plus beau, le plus vivifiant, celui qui est la base réelle de la société. Mais si tous les hommes ne peuvent pas consacrer leur vie à l'agriculture, il en est beaucoup qui trouvent des jouissances infinies à se délasser de leurs travaux divers en employant leurs loisirs à cultiver un petit coin de terre en jardin. Et même à côté de la grande culture, l'agriculteur se procure un excellent auxiliaire pour embellir son existence dans le petit carré bien clôturé, mis à l'abri de l'invasion des animaux et du maraudage, qu'entoure sa maison, et dans lequel, sur un espace très limité, il trouve moyen de récolter une foule de produits qui servent directement à agrémenter sa table. Là aussi la ménagère besogneuse et ses filles savent se réserver parmi les planches de légumes, quelques plates-bandes bien en vue et sous la main où elles font éclore une collection de fleurs favorites, qui, si elles ne sont pas aussi nécessaires à l'alimentation, n'en sont pas moins utiles pour réjouir le regard et l'odorat, le premier par la variété et le brillant de leurs couleurs, le second par la suavité de leur parfum,

Y a-t-il de la science à établir et à cultiver un jardin d'une manière rationnelle ? Oui, sans doute ; et cette science consiste dans le choix et la distribution du terrain, des engrais, des espèces les plus profitables à la culture et aussi dans la succession des récoltes. A l'art du jardinage appartiennent les différentes manipulations du sol qui servent à l'ameublir, les ensemencements, nettoyages et sarclages, la récolte et la conservation des produits s'ils ne sont pas destinés à la consommation immédiate en venant du jardin.

Qui dit jardin dit un terrain proche de la maison de façon qu'on puisse s'y rendre à tout instant avoir constamment l'œil dessus, d'une étendue relativement restreinte, bien protégé, bien entouré, cultivé avec un soin constant et dans lequel pas le moindre espace n'est laissé improductif.

Cultivé comme il doit l'être, le jardin rapporte en produits de toutes sortes le maximum de ce que la terre peut produire et il est un lieu où nous aimons à aller nous délasser et à conduire nos visiteurs pour leur faire admirer le résultat de nos efforts. On a en effet du plaisir à leur dire : Voyez comme nos concombres vont bien ; nous en mangeons depuis quatre jours. Des fèves ? Oh oui, on en ramasse de pleins paniers tous les jours. Quant on ne les mange pas on les salle dans des tinettes pour l'hiver, ce qui vient bien à point à la saison-morte. Mes tomates commencent à rougir, on en aura tout plein de mûres la semaine prochaine.

Et si l'on s'est avisé de semer un légume peu connu, quelle jouissance : On arrive près d'une planche couverte de cinq lignes régulières de touffes droites, hautes de dix pouces et d'un vert admirable : Tiens, de l'ail. — Non, ce sont des poireaux. —Vous n'y êtes pas ni l'un ni l'autre, ce sont des salcifis. — Des salcifis, qu'est-ce que cela ? — Eh ! vous ne savez pas ce que c'est que les salcifis ! C'est un légume délicieux qui, apprêté d'une certaine manière, rappelle assez bien le goût des huîtres, aussi leur donne-t-on le surnom d'*huîtres végétales*. — Et ce sont les feuilles qui ont ce goût-là ? — Pardon, ce sont les racines qui sont blanches avec la forme d'une carotte bien allongée. A l'automne on peut les manger ; on les ratisse ; on les coupe en morceaux et on les fait frire avec du beurre et de la graisse. Rien n'est délicieux comme cela. — C'est dommage que nous ne l'ayons pas su assez tôt. L'année prochaine, nous en sèmerons aussi pour essayer. Mais qu'est-ce que cette espèce de salade à feuilles étroites et frisées ? — Ça, ce sont des chicorées ou endives. On les mange aussi en salade, et c'est autrement bon que la laitue ; mais avant de la manger, il faut les faire blanchir ; quand elles sont arrivées à leur grandeur, on relève toutes les feuilles en un paquet que l'on attache par le haut avec un lien de manière que tout l'intérieur soit à l'abri de la lumière. On les attache comme cela à mesure des besoins ; en dix ou douze jours de temps, elles sont devenues à l'intérieur d'un blanc jaunâtre des plus appétissants, et cela forme une délicieuse salade.—Et le reste.

Règle générale et absolue, la terre du jardin doit être profonde, meuble, riche. Quand on y met du fumier, il faut qu'il soit bien consommé, de manière à se mélanger bien intimement à la terre sans la boursouffler. On adoucit la terre de manière qu'elle ne présente plus de mottes, qu'elle soit bien douce, que les planches battues après l'ensemencement ne présentent plus qu'une surface parfaitement plane, unie.

Si le fond primitif est argileux, compacte, on doit l'améliorer, le labourer ou bêcher avant l'hiver pour que la gelée désagrège les mottes — d'ailleurs, un jardin devrait toujours être bêché avant l'hiver — et les mélanger avec du fumier bien consommé, des curures de fossés, et tout ce que l'on peut trouver de convenable sous la main ; s'il est trop léger, sec, sablonneux, on le mélangera peu à peu avec de la terre forte, des curures et des boues de chemin, sans oublier le fumier. En agissant comme cela, on transformera en peu de temps le terrain le plus défavorable en un terrain qui présentera les conditions les plus convenables pour faire un bon jardin.

Toutes les plantes que l'on cultive dans un jardin n'exigent pas sans doute un sol aussi parfait, mais toutes s'en accommodent fort bien et en bénéficient toujours, soit pour la rapidité de la germination et de la croissance, soit pour l'abondance de la récolte. On dit quelquefois, par exemple, que la fève vient partout : cela est vrai jusqu'à un certain point, mais quelle différence entre une récolte de ce légume venue dans un sol maigre, aride ou compacte, et celle que l'on rencontre sur un sol qui se trouve dans de bonnes conditions !

Je remarque que la fève, qui est très sensible au froid, ainsi que toutes les plantes qui sont dans le même cas, ne doit être semée que lorsqu'il n'y a plus de gelées à crrindre. Cependant, pour en avoir plutôt à mettre sur la table, on peut risquer d'en semer quelques-unes de bonne heure. Si elles manquent, la perte sera insignifiante, puisque l'espace ensemencé servira à d'autres plantes ; si elles réussissent, on aura le plaisir d'en avoir tôt sur la table.

OCT. CUISSET.

### Authenticité des tableaux de maitres exposés à la Cathédrale de Montréal

Il nous reste à parler des peintures venant du Grand Monastère des Ursulines de Prague, en Bohème.

Ce monastère est un des plus riches du monde, en œuvres d'art.

Lorsqu'il fut demandé aux religieuses des informations sur l'origine de la collection extraordinaire de plus de 50 tableaux donnés par elle, leur réponse fut qu'aucune mention ne s'en trouve dans les annales de la communauté, lesquelles ont été détruites ou égarées dans les temps de guerre ou de révolution, mais qu'elles savent par tradition que la plus grande partie de ces trésors leur avait été donnée autrefois par des familles nobles et même princières de Bohème et d'Autriche, tandis que d'autres leur furent apportés de temps à autre par les nobles dames qui devinrent membres de leur ordre. Quant au Crucifiement attribué sur le catalogue à Antoine Van Dyke, c'était leur plus ancienne peinture, et tout ce qu'elles en purent dire, c'est que leurs premières mères étaient venues de Belgique en l'année 1645 pour fonder leur présent monastère à Prague.

D'après cette intéressante informatiod, il devient assez évident que les tableaux envoyés par ces bonnes Religieuses sont très précieux puisqu'ils leur sont venus des nobles familles du pays.

De plus, il est tout naturel que ces chefs-d'œuvre aient échappé à l'attention du monde des arts, puisque les Ursulines sont un Ordre de Religieuses cloîtrées, et que, dans les couvents de leur ordre, personne ne peut pénétrer qu'avec permission de l'Evêque.

On ne peut donc être surpris de trouver parmi les tableaux envoyés par les Ursulines de Prague à monsieur l'abbé Wagner, des peintures de maîtres tels que Van Dyke, Carlo Dolci, Tintoretto, Ciampelli, Joachim Sandrast, Cornelis Janssen. Rachel Ruisch, Frances Trevisani, Eustache Lesueur, Jan Vandewoerff, et plusieurs œuvres des diverses écoles européennes.

Pareillement, pourra-t-on accepter sans hésitation aucune, le jugement des critiques de Détroit et de New-York, lesquels déclarent le CRUCIFIEMENT un véritable Van-Dyke ; la VISION DE JESUS un Joachim Sandrart ; les NOCES DE CANA et ST PAUL DEVANT L'AREOPAGE, du pinceau de Crampelli ; ST CHARLES-BORROMEE, un Frances Trevisani ; STE AGATHE, un Cornelis Jaussen, ST FRANÇOIS DE BORGIA et ST FRANÇOIS-XAVIER, du pinceau de Eustache Lesueur, etc. ST JEROME et ST AGATHE portent les initiales des maîtres qui les ont produits.

Le CRUCIFIEMENT mérite une mention spéciale : Quand ce tableau fut reçu avec les autres par M. l'abbé Wagner, ce dernier fit appeler chez lui, pour l'examiner, un connaisseur de Détroit, lequel, à première vue, le tint pour une véritable production de Van-Dyke.

Le critique de New-York a de même déclaré que personne autre que Van-Dyke n'y avait mis le pinceau. Il dit, de plus, que c'était la plus belle peinture qu'il eut eue devant les yeux depuis trente ans qu'il est expert dans cette ligne à New-York et qu'il était prêt à jurer que ce CRUCIFIEMENT n'était autre qu'une des œuvres de Van-Dyke même.

Voici maintenant la théorie qui explique comment une peinture de cette importance ait pu rester si longtemps inconnue.

Van-Dyke mourut en 1641. Il a peint en Flandre de 1126 à 1636. Durant cette période, il fit banqueroute et tous ses tableaux et autres effets furent vendus à l'encan. (Aujourd'hui un peintre de cette valeur serait dix fois millionnaire.)

Il est possible que le Crucifiement ait été acheté par les Ursulines qui plus tard, en 16₄5, l'auraient emporté avec elles à Prague où, suspendu aux murs de la cellule de la supérieure, il est demeuré inaperçu et ignoré des amateurs, jusqu'à ce qu'il vint à la lumière de la manière relatée plus haut. Il est possible aussi que Van-Dyke ait peint ce Crucifiement sur ordre des religieuses.

DITES DONC, MONSIEUR !

Est-il possible que vous souffriez du catarrhe et que vous n'ayez pas employé le Remède contre le Catarrhe du Dr Sage ? Toutes les conséquences terribles du catarrhe peuvent être évitées, si vous voulez bien seulement faire un effort ! Vous connaissez, trop bien, ses symptômes désolants ! Vous savez, probablement, que si on le néglige, il va immédiatement de mal en pis, et peut très bien dégénérer en consomption, pour finir au tombeau ! Voici une planche de salut : Ceux qui fabriquent ce remède consentent à prendre tous les risques et offrent $500 pour tout cas incurable de cette maladie répugnante et dangereuse. Vous pouvez gagner $500—ou, bien mieux—vous guérir. (c)

Essayez le Guérisseur des Cors Holloway. Il a enlevé dix cors, sans aucune douleur, sur les pieds d'une même personne. Ce qu'il a fait une fois, il le peut faire encore.

CASTORIA

pour les Bebes et les Enfants.

"Le Castoria est un remède si propre à l'enfance que je le recommande comme supérieur à toutes les médecines connues."
Dr. H. A. ARCHER, 111 So. Oxford St., Brooklyn, N.Y.

Le Castoria guérit colique, constipation. Les aigreurs d'estomac, diarrhée, éructation. Vermifuge, sommifère, il aide la digestion. Et cela, c'est un fait, sans autre médication.

THE CENTAUR COMPANY, 77 Murray Street, N. Y.

LES TURCS ont de bon café à boire, et par conséquent, ne boivent pas de liqueurs. Le café contient tous les stimulants nécessaires à notre organisme. Il réchauffe et fortifie le corps, donne de la vigueur à l'esprit et met en bonne humeur lorsqu'on est accablé par le travail ou l'ennui. Le café est le breuvage de tempérance par excellence de l'humanité. Nous n'avons qu'un seul sceau, c'est celui qui est ci-dessus. Rappelez-vous qu'il est apposé sur tous nos paquets. Java et Moka, marque cachetée, de Chase & Sanborn. N'en achetez pas d'autre !

CHASE & SANBORN

MONTREAL

Vente en detail chez tous les Pharmaciens.

PATE DENTIFRICE GLYCÉRINE

S'en servir une fois c'est l'adopter

GELLÉ FRÈRES

6

Avenue de l'Opéra

PARIS

Exposition Universelle PARIS 1889

HORS CONCOURS

E. LEFORT & CIE.

AGENTS POUR LE CANADA

MERES SAUVEZ VOS ENFANTS!

LE ★ SIROP ★ DE ★ CHEVALIER

AU BROMO-CODEINE

Est le meilleur Sédatif Reconstituant, il procure à l'enfant un *sommeil doux et réparateur*. Il n'agit pas à la manière des Préparations d'Opium. C'est un médicament précieux dans les maladies des enfants ; telles que : Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Toux, Insomnie et Dentition douloureuse.—A VENDRE PARTOUT.

Dépôt général à Montréal chez PICAULT & CONTANT, Pharmaciens-Chimistes, coin des rues Notre-Dame et Bonsecours.

A Québec chez A. LARUE, Chimiste, M. S.

THE INGRES-COUTELLIER SCHOOL OF LANGUAGES

MONTREAL BRANCH 207 St. JAMES St.

LA CIE D'ASSURANCE UNION

DE LONDRES, ANG.

Instituée dans le reigne de la Reine Anne, en 1714.

Montant Total disponible au 31 Décembre 1890, - - £2,338,964-18-1

T. L. MORRISEY, Gérant Général pour le Canada, 55 Sts-Fra.-Xavier, Montréal.

J. ARTHUR BARTHE, Agent Principal. 206-27

AU COMMERCE

La vente du stock de MM. J. SLATON & CIE au montant de $15,000 et au delà de 100 caisses de marchandises nouvelles achetées en entrepôt à 60c dans la piastre commencera LUNDI, LE 11 DU COURANT dans notre nouveau magasin,

366 rue Saint Paul, 2ème porte de la rue Saint Sulpice.

INSTALLATION COMPLETE !

Tous les marchands sont invités et devront assister à cette grande vente.

P. E. LAMALICE & CIE

No. 366 RUE SAINT PAUL, Montreal. 223-6

L. BLANCHET,

19 RUE ST-LAURENT,

A l'assortiment le plus varié d'ETOFFES pour HABILLEMENTS, PARDESSUS et PANTALONS venant des meilleures manufactures Françaises, Anglaises et Ecossaises, qu'il confectionne sur commande dans les derniers styles et à TRES BAS PRIX.

Venez et examinez avant d'acheter ailleurs, 19 Rue St-Laurent.

HARDES FAITES ! HARDES FAITES !

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants de toutes les grandeurs et un grand choix vous est offert.

AUSSI

Habillements de 1ère Communion

DE TOUTES LES GRANDEURS

Notre département d'Habillements est certainement le mieux assorti tant sous le rapport de la variété des choix que des grandeurs. Toujours au No. 19 rue St-Laurent.

MERCERIES !

Dans de département nous avons les plus Hautes Nouveautés en CHEMISES de toutes sortes ainsi que COLLETS, POIGNETS et CRAVATES que nous détaillons au prix du gros chez

L. BLANCHET,

19 RUE ST-LAURENT.

227-2

Vins de Port pour Invalides

EXPEDIE PAR

CLODE & BAKER D'OPORTO

Recommandé et analysé par la profession médicale de l'Europe, comme étant du vin pur et sur lequel ont peut compter. Chaque bouteille et capsule portent le titre et nom des expéditeurs.

"Invalids Ports,"

"Clode & Baker,"

"Oporto"

Vendu à $1.25 la bouteille d'une pinte ou $[illegible] la caisse de douze. Demandez-le à votre fournisseur.

LAWRENCE A. WILSON & CIE,

Seuls Agents pour le Canada.

MONTREAL.

MORRHUOL

DE CHAPOTEAUT.

Principes Actifs Extraits DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Le Morrhuol est contenu dans des petites capsules solubles, dont chacune représente une cuillerée [illegible] d'*Huile de Foie de Morue*.

NI GOUT, NI ODEUR.

MORRHUOL. Les expériences faites dans les hôpitaux, et son usage suivi ont prouvé que le Morrhuol est plus efficace que l'Huile de Foie de Morue, et que la Bronchite, le Rhume, les Sueurs Nocturnes, les Maux de Poitrine et les Maux de Gorge cèdent à son influence.

LES ENFANTS PALES et Débiles, *sans appétit*, et ceux qui sont atteints de *Maladies de la Peau, Scrofules, Rachitisme, Croutes, Plaies Suppurantes dans le Cou*, et qui sont continuellement *sans Sommeil et sans Repos*, trouvent dans le

MORRHUOL les propriétés curatives et calmantes que réclament ces affections ; du reste l'accroissement de l'appétit et

LA SANTE FLORISSANTE

attestent rapidement les effets vraiment extraordinaires de ce remède.

100 CAPSULES DE MORRHUOL : [illegible]

Dans toutes les Pharmacies. Gros : Chez [illegible] Sons & Co., Montréal.

LE GRAND TRONC

FETE DE LA REINE [illegible]

Des billets d'aller et retour seront émis [illegible] BILLETS SIMPLES DE PREMIERE CLASSE [illegible] toutes les stations du Canada, les

23, 24 ET 25 MAI

Ils seront valables jusqu'au

26 MAI 1891

Pour plus amples informations, s'adresser à la Cie de la Compagnie ou aux Agents de la ville.

Wm. EDGAR, Agent Général, Service des Passagers.

L. J. SEARGEANT, Directeur Général.

LE PACIFIQUE CANADIEN

FETE DE LA REINE

PRIX REDUITS

DES BILLETS D'ALLER ET RETOUR

seront délivrés pour tous les points du Chemin de Fer du Pacifique Canadien, au Canada, Port Arthur, Ont. et l'Est ; et tous les points, en Canada, du I. C. Ry. et Michigan Central railway ainsi que pour Détroit, Mich., au prix d'un

BILLET SIMPLE

VALABLES les 23, 24 et 25 Mai, JUSQU'AU 26 Mai 1891.

Pour plus amples renseignements s'adresser à tout agent des billets du Chemin de Fer Pacifique Canadien.

Bureaux des Billets à Montréal : 266 rue Saint Jacques et aux Gares.

TOUS CEUX

Qui possèdent quelques intérêts dans les

PROPRIETES FONCIERES

Devraient avoir en leur possession

L'ATLAS DE MONTREAL

—PUBLIE PAR—

CHAS. GOAD, I. C.

TEMPLE BUILDING, MONTREAL.

Mer. S.

AVIS A LA JEUNESSE IMPRUDENTE !

Ce n'est pas tort que des milliers parmi notre pauvre jeunesse, attaqués des maladies vénériennes ou maladies secrètes aient recours aux remèdes composés d'herbes et de racines de J. E. P. Racicot, car de tous les temps on y a eu recours. Les anciens n'employaient rien autre chose et comment se fait-il que de nos jours on ne les emploie pas ? C'est parce que la science des herbes s'est perdue. En effet, il est très rare de rencontrer quelqu'un possédant cette science à fond, quoiqu'il y en ait un très grand nombre qui le prétendent. Sans crainte de nous tromper, nous pouvons affirmer que M. Racicot de la rue Notre-Dame, est le seul à Montréal et dans tout le Canada, qui ait pu se rendre maître des secrets que renferment les plantes et racines ; pour la guérison non seulement des maladies vénériennes, mais de toutes sortes de maladies. Il ne faut donc pas se décourager si on est attaqué d'une maladie quelconque, car M. Racicot est capable de les guérir toutes. Rendez-vous sans tarder à l'enseigne du "Sauvage", et procurez-vous ses remèdes.

J. E. P. RACICOT,
1434 rue Notre-Dame, Montréal.

VESCES PRINTANIERES

Croissent rapidement, produisent beaucoup, la meilleure nourriture printanière pour les animaux, ou pour l'ensilage. $1.50 par minot de 60 lbs ; 25c la poche.

WM EVANS, Grainetier,
Coin des rues McGill et Enfants Trouvés.

LE PLUS GRAND

DEPURATIF DU SANG

Qu'il y ait ici-bas.

TOUTES NOS MALADIES SONT CAUSEES par des MICROBES

Les MEDECINS peuvent vous dire que vous êtes incurable. Ne désespérez pas, car le "MICROBE KILLER" ne désappointera pas. Cancers, Tumeurs, Tuberculose, Catarrhe, Maladies des Reins, Empoisonnement du sang, tout disparaît au contact de ce grand destructeur des germes toxiques.

Le public est prié d'en faire l'épreuve et l'examen.

Brochure contenant une foule de certificats gratis.

Des lettres convaincantes reçues de personnes éminentes sont exposées à notre bureau.

RADAM'S MICROBE KILLER CO.

120 rue King Ouest, Toronto, Ont.

FEUILLETON DU "MONDE"

# LA GRACE DE DIEU

Par ADOLPHE D'ENNERY

*Suite.* 172

Mme de Sivry eut un petit mouvement de froideur instinctive......

Le marquis ajouta:

—Et je vous ramènerai une fille dont vous raffolerez avant un an.

La vieille dame resta un moment silencieuse, puis elle dit lentement.

—Je ne crois pas.

—Et pourquoi donc?

Mme de Sivry, tout à fait guérie, était comme beaucoup de gens sauvés de la mort. En quelques jours elle était redevenue plus marquise que chrétienne. Trop esclave de sa parole pour la retirer, elle ne songeait même pas à s'opposer au mariage; mais maintenant il lui paraissait dur, humiliant, même, d'accepter la proximité de la vassalle qui allait être sa bru.

—Écoute-moi, dit-elle. Tu peux te marier à ton gré, mais n'exige pas de moi que je vive avec elle. Je ne pourrais pas.

—Quoi, ma mère! vous....

—Non, n'exige pas cela de moi. Je ne la verrai jamais! jamais!

Mme de Sivry ne se doutait guère, en parlant ainsi, qu'elle regretterait amèrement un jour cette parole cruelle, dont d'ailleurs son fils, en partant, ne tint pas grand compte, car il espérait bien la faire revenir de cette décision, ce en quoi il se trompait, comme on le verra.

IV

Deux ans s'étaient écoulés ainsi sans amener, entre Mme de Sivry et Marie, le moindre rapprochement.

Les deux enfants avaient grandi. Jamais on n'en avait vu de plus charmants. Mais la marquise douairière, ne s'était pas départie avec eux d'une certaine froideur.

De temps à autre, à jour fixe, on les lui amenait. Elle les embrassait, leur parlait avec dignité, appelait son petit-fils monsieur le comte, et l'on en restait là.

Et pourtant elle les aimait. Pourtant elle aurait voulu probablement les prendre dans ses bras, les manger de caresses et les gâter autant que cela pouvait être dans sa nature.

Mais elle se contenait. Et cela sautait même aux yeux de son fils, quand celui-ci accompagnait son fils et sa fille.

—Mais pourquoi? demandait Marie.

—Parce qu'elle a peur qu'on lui force la main....

—De quelle façon?

—Les enfants t'adorent et ne manquent de lui dire.

Marie sourit. C'était une revanche, cela, une douce revanche.

—Eh bien?.... fit-elle.

—Probablement elle a peur de se laisser gagner par eux et d'être amenée à céder enfin.

Un jour, Marie ajouta doucement:

—Patience, mon cher Arthur, elle a beau se défendre, elle y viendra, et c'est précisément parce qu'elle est toujours préoccupée de tenir son serment que j'espère avec plus de confiance.

—C'est que tu n'es pas facile à décourager, répondit Arthur en souriant.

Mais à mesure que les enfants grandissaient, des événements effrayants et considérables s'accomplissaient en France.

La révolution de 1789 avait éclaté, amenant à sa suite d'immenses bienfaits et de terribles malheurs.

Ce fut d'abord la convocation des États Généraux. Ce furent ensuite la prise de la Bastille, les grands élans du Tiers-État, les actes généreux de la noblesse, la faiblesse de Louis XVI, l'indignité et la corruption de ceux qui l'entouraient, les sottises et les fautes accumulées.

Et, la France dans des mains inhabiles et coupables. Les événements se succédèrent avec une redoutable rapidité.

Après les journées du 6 octobre, on put prévoir ce qui allait arriver. Le roi fut insulté, puis vaincu dans son palais même, et enfin emprisonné au Temple avec la reine et ses enfants.

Il ne devait en sortir que pour monter à l'échafaud.

Jusqu'au dernier moment, Arthur avait rempli ses charges à la Cour, mais une fois tout à vau-l'eau, il ne consentit pas à émigrer.

Et lorsque la tourmente révolutionnaire fut tout à coup déchaînée, il se trouva, chaque jour, entouré de dangers, dans ce Paris où le simple fait d'être noble était devenu un crime.

Quand les choses tournèrent au grave, Arthur et sa mère songèrent bien à quitter Paris. Leur première pensée fut de se retirer en province et même de gagner la frontière où ils eussent été en sûreté.

Mais Mme de Sivry, la mère, calcula qu'il lui faudrait se mettre en route avec sa belle-fille. Et elle gardait en son cœur une si obstinée résolution de ne pas s'approcher d'elle, qu'elle suscita des atermoiements nombreux et qu'elle ne se décida qu'en pleine Terreur, au moment où le danger était partout.

On fit alors des préparatifs. Mais au moment même où on allait se mettre en voyage, Pierrot vint trouver le marquis pour le dissuader de partir.

Le bon Savoyard, à qui Marie devait peut-être la vie et à coup sûr son bonheur, était devenu, à Paris, un personnage, ou du moins quelque chose d'approchant.

Pierrot parti, s'était fait marchand de bois, et du bonheur, gagna assez d'argeut avec la clientèle des grands seigneurs, que lui avait procurée Arthur, fut bientôt assez à son aise pour n'avoir plus besoin des services de son protecteur et marcha tout seul.

Lorsque la Révolution éclata, il était en pleine prospérité. Les événements politiques n'eurent aucune mauvaise influence sur ses affaires. Et comme il avait beaucoup de bon sens, comme il s'était donné, peu à peu, une certaine instruction sommaire, il devint, dès 1790, un des gros bonnets de son quartier.

Avec son instinct d'être dévoué, il ne tarda pas à comprendre que Marie et les siens allaient être exposés à de graves périls. Ce fut lui qui, le premier, avait conseillé au marquis de partir, et l'on vient de voir que les hésitations de la douairière de Sivry avaient empêché son fils et sa bru de suivre ce conseil.

Pierrot, alors, se lança assez brusquement dans la politique et dans la politique révolutionnaire.

Affichant sans-culotte, se mettant en avant dans sa section en y formulant les motions les plus exagérées et les plus violentes, il ne tarda pas à passer pour un citoyen dont le pur civisme était l'honneur de son quartier.

On ne faisait rien, on ne proposait rien sans le consulter. Il n'y avait pas jusqu'aux hommes du jour qui ne prissent conseil de lui, dans certains cas.

Mais parmi ceux qui vivaient de la Révolution ou qui y jouaient un rôle plus particulièrement odieux, il rencontra un personnage que l'on devait évidemment retrouver là.

L'ancien intendant Larocque.

Dès que la Révolution surgit, Larocque se sentit d'aise. Quand il vit qu'on massacrait Foulon et Berthier, quand des bandes d'assassins pendirent, aux réverbères, quelques hommes désignés à leurs fureurs par leurs ennemis ou leurs héritiers, il vit quel parti on pourrait tirer de l'état des esprits, et il chercha aussitôt à mettre le marquis dans une de ces situations dont il ne pourrait se tirer.

Mais Arthur ne se montrait pas beaucoup. Et puis, il était aimé dans son quartier, où Marie secourait les pauvres, consolait les malheureux, protégeait les orphelins et faisait le plus grand bien....

Il fallut donc attendre encore.

Mais, le ciel s'obscurcissant de plus en plus, il était facile de prévoir le moment où il pourrait agir.

À partir de 1792, nul n'était sûr de coucher le soir dans son lit, et à partir de janvier 1793, personne, à Paris ni ailleurs, ne pouvait se flatter de conserver sa tête sur ses épaules pendant vingt-quatre heures.

Larocque, poussé par sa nature à pêcher en eau trouble, était très assidu aux séances du club des Jacobins et surtout au club des Cordeliers, dont il était un des orateurs, et où, la plupart du temps, il se faisait le porte-parole des délateurs assez lâches pour ne pas oser dénoncer eux-mêmes. Il savait quels étaient les gens dont la liberté était menacée.

Assez habile pour retarder la dénonciation pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, il se rendait auprès des malheureux en question, leur révélait hypocritement ce qu'il savait, et leur disait qu'il venait les sauver.

Il s'agissait seulement pour eux de donner quelque argent.

Les autres croyaient se racheter et payaient. Après quoi, le bandit les abandonnait à leur sort.

Pierrot et Larocque devaient fatalement se rencontrer.

Ce fut l'ancien intendant qui, le premier, aborda Pierrot, qui l'avait bien reconnu depuis longtemps déjà.

Une conversation s'engagea aussitôt. Le marchand de bois ne manqua point, de son côté, de renchérir avec entrain.

En sorte qu'à eux deux, ils eurent bientôt fait de s'interroger l'un l'autre, et de se demander des nouvelles de leurs affaires réciproques.

Et quand Larocque, encore ulcéré, rappela qu'il avait été chassé du château de Sivry, —et à la vérité, il ne pouvait guère faire autrement, parce que Pierrot l'avait insensiblement amené sur ce terrain,—l'affreux pourvoyeur de guillotine ajouta:

—Heureusement que nous sommes les maîtres aujourd'hui, et que je me vengerai quand je voudrai.

—Tiens! pourquoi ne les as-tu pas déjà dénoncés? interrogea d'un air innocent le marchand de bois.

—Une idée à moi.

—Raconte-moi la tienne, dit Pierrot; je te dirai la mienne après.

—Ah! je veux bien, d'autant plus que rien ne m'empêchera de la mettre à exécution, et, ce jour-là.....

Larocque eut un rire sinistre, en faisant un geste coupant qui donna le frisson à Pierrot.

—Eh bien! dis?......

—Eh bien! j'ai attendu parce que je veux faire une seule tournée de toute la famille.

—Pour que je sois vengé, ce n'est pas assez de la vieille mère, ce n'est pas assez du marquis et de sa marquise de rien du tout; je veux aussi que M. de Boisfleury, l'ex-commandeur de Malte, que je hais de toute mon âme, y passe avec les autres, et, comme il est en voyage.....

—Tu attends son retour......

—Et toi, ton idée?

—Ma foi citoyen Larocque, dit Pierrot, tu ne t'étais pas trompé, c'était la même que la tienne ou à peu près......

Et, malgré son angoisse, il se mit à rire à gorge déployée.

Ah! si cette conversation avait eu lieu ailleurs qu'au club des Cordeliers, dans quelque endroit écarté, qui sait si Pierrot n'aurait pas, séance tenante, étranglé Larocque de ses propres mains.

Il y avait urgence à prévenir le marquis.

Écrire eût été folie. Le papier, par un accident quelconque, banal, imprévu, pouvait tomber dans les mains de quelque sectionnaire enragé. Tout alors aurait été perdu.

Envoyer quelqu'un n'était pas plus sûr. A qui, en effet, se fier, en un temps où tout le monde mentait, où chaque individu, même dans l'extrême jeunesse, n'obéissait qu'à des mobiles incertains.

Pierrot avait bien chez lui deux ou trois hommes de peine qui portaient le bois chez les pratiques, ou chargeaient et conduisaient les charrettes.

Mais il n'osait se fier à aucun d'eux.

Ce fut seulement après avoir longtemps réfléchi, qu'il crut avoir trouvé la solution du problème.

—Oui, dit-il, c'est ça. Rigobert sera le messager dont j'ai besoin; mais il ne se doutera de rien, et il sera mon instrument sans le savoir.

Cela dit, il descendit dans le chantier où était empilée la provision de bois.

—Citoyen Rigobert? dit-il.

—Citoyen? répondit l'homme interpellé.

—J'ai reçu la commande d'une demi-charretée de bois pour le citoyen Sivry.

—Place Royale? demanda Rigobert, qui avait plusieurs fois fait la course.

—Oui. Prends une charrette et va servir.

—Tout de suite.

—Avant de partir, tu monteras chercher la facture.

Revenu dans son comptoir, espèce de soupente d'où il pouvait surveiller son chantier d'un coup d'œil, Pierrot factura la demi-charretée de bois, et, après le libellé de la quantité et du chiffre dû, il ajouta:

"Le citoyen Sivry, déjà en retard pour la facture précédente, est "requis de payer dans les mains du charretier, ou plutôt de venir lui-même, sans délai, s'acquitter de ce qu'il doit."

"Signé: PIERROT."

La dernière ligne était écrite en caractères plus espacés.

En outre, cette signature de PIERROT, n'était pas habituelle, car le marchand de bois commerçait sous son nom de famille. Cela devait attirer l'attention du marquis, à une époque où le moindre incident, la moindre irrégularité frappait tout le monde.

Le marquis soupçonna d'autant plus vite que Pierrot avait hâte de lui parler, qu'il ne devait rien, et que personne, dans l'hôtel, n'avait commandé une charretée de bois.

—Vous direz à votre patron qu'on ira le payer, dit-il à Rigobert. Et vous pourrez ajouter qu'il pourrait être un peu plus poli.

Rigobert grommela:

—C'est bien la peine, ma foi, avec des aristocrates, avec des agents de Pitt et Cobourg.

Tout le monde, en ce temps-là, parlait de Pitt et Cobourg, sans même se douter de ce qu'ils étaient.

Dès que la nuit tomba, le marquis sortit de l'hôtel et se dirigea vers la rue Saint-Antoine, où demeurait Pierrot.

—Vous et les vôtres courez un grand danger, dit le commerçant, vous êtes sous le coup d'une dénonciation, et un homme de votre sorte une fois dénoncé est un homme mort.

—Vous allez retourner chez vous, avertir Mme la marquise, prendre vos enfants par la main et venir ici sans qu'aucun de vos domestiques, excepté Pacôme, sache ce que vous êtes devenu.

—Allons, il faut t'obéir......

—Il est neuf heures. Je vous attendrai à onze, c'est-à-dire quand tout le monde dans le quartier sera couché?

—C'est entendu.

—Si vous vouliez être bien prudent, il faudrait encore prendre quelques autres petites précautions.

—Lesquelles?

—Vous habiller le plus simplement possible d'abord.

—Bien, ce sera fait.

—Et donner à Mme la marquise et à ses enfants toute l'apparence de bourgeois ni trop aisés, ni trop malheureux.

Il ne fallut que peu d'instants au marquis pour gagner l'hôtel de Sivry où Marie l'attendait, en proie aux anxiétés les plus grandes.

En peu de mots il mit sa femme au courant des agissements de l'infâme Larocque et lui annonça qu'il avait accepté les propositions du loyal et fidèle marchand de bois.

—Vous avez bien fait, lui dit Marie. Ce Larocque a une âme de boue et il vous ferait envoyer à l'échafaud.

On se mit aussitôt à faire des préparatifs.

Arthur, au milieu de ces événements imprévus, avait d'abord songé à sa femme et à ses enfants. Il ne put pas ne pas admirer avec quelle bonté d'âme Marie songeait à celle qui ne lui avait pas encore pardonné.

—Allez prévenir la marquise, dit-elle, et lui offrir de l'emmener, c'est votre devoir.

Le marquis alla sonner à la porte de communication qui séparait son appartement de celui de sa mère.

Une femme de chambre à la mine inquiète vint ouvrir.

—Prévenez ma mère, dit-il, que je voudrais lui dire un mot.

Au bout de quelques minutes le marquis fut introduit dans la chambre à coucher de la douairière, qui venait de se défaire en allant se mettre au lit.

Mme de Sivry, même en négligé, avait son grand air.

—Qu'y a-t-il? demanda-t-elle. Est-ce que les Jacobins vous menacent, mon fils?

Arthur répondit que le danger, pour ne pas être immédiat, était cependant considérable. Tout ce que lui avait appris Pierrot, il le lui raconta et finit en la priant de se vêtir et de venir avec lui et avec les siens.

—Je ne pense pas que les Jacobins s'occupent de moi autant que vous croyez, dit-elle.

—En me refusant, vous serez peut-être cause d'un malheur.

—Lequel?

—Eh! le sais-je, dit le marquis, dont les yeux se fixèrent par hasard sur la pendule qui marquait déjà onze heures vingt minutes.

Il se souvint en ce moment que Pierrot l'attendait à onze heures. L'expérience des nombreuses arrestations qui avaient lieu dans des circonstances dramatiques, parce que ceux qui en étaient victimes avaient négligé l'heure d'un rendez-vous ou quelque précaution convenue d'avance était alors acquise par tout le monde.

—Je vous en supplie, ma mère, décidez-vous, encore un retard et nous pouvons compromettre à jamais le brave homme qui expose sa vie pour nous sauver tous.

—Eh bien! non, pas ce soir, dit la douairière, qui décidément ne pouvait supporter l'idée d'un si prompt rapprochement avec Marie. Après demain, dans quelques jours. Je crois que vous vous exagérez la puissance du délateur dont vous parlez. Ni vous ni moi ne nous sommes mêlés de rien depuis trois ans. Je verrai, je m'informerai. Je vous ferai savoir quel jour il me sera possible de vous rejoindre.

—Ce n'est pas votre dernier mot?

*(A continuer)*


THIBODEAU & BOURDON
1203 Rue Ste-Catherine,
COIN DE LA RUE PAPINEAU, MONTREAL
ont constamment en mains une quantité considérable de
BOIS DE SCIAGE SEC
qu'ils vendent à BAS PRIX.
Vente par char et par pile, avec légère avance.
Bell Téléphone, 6039. 223-1mo

BOIS DE SCIAGE
O. DUFRESNE, Jr & FRERE
No. 2388, RUE NOTRE-DAME
Aux BASSINS DU CANAL Pied de la rue Guy
(Bois franc pour Voitures)
TELEPHONE, No 184. MONTREAL.
Scieries, à South Durham, P. Q.

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE!
No. 92 RUE SANGUINET
MONTREAL.
—CLOS:—
*Coin des rues Sanguinet et Dorchester—Téléphone No. 106. Bassin Wellington, en face des bureaux du Grand Tronc.—Téléphone No. 4.*

AVIS AUX PHOTOGRAPHES ET AUX AMATEURS—QUE LA MAISON
EMILE LACAS & CIE,
No. 10½ CARRE PHILIPPE, No. 10½
S'occupera à l'avenir d'impression de développage de Clichés et donnera des leçons aux amateurs. 1mo


Province de Québec, District de Montréal No 271 } DANS LA COUR SUPERIEURE

Dans l'instance de la cité de Montréal, requérante en expropriation pour l'élargissement de la rue St-Laurent et Thomas Barbeau, tailleur de pierre de la cité et du district de Montréal, Indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la Requérante a déposé au Greffe de cette Cour, les prix et compensation de l'immeuble acquis par la cité Requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit: La partie Nord-Est du lot No 331 du cadastre pour le quartier St-Laurent de la dite Cité.

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec" les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au greffe de la dite Cour Supérieure à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite Gazette Officielle, à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

T. POIRIER, Député-protonotaire.

BUREAU DU PROTONOTAIRE, Montréal, 6 Mai 1891.

CRESSE & DESCARRIES, Avocats de l'Indemnitaire. 227-4

Province de Québec, District de Montréal No 271 } COUR SUPERIEURE, Montréal.

Dans l'instance de la cité de Montréal, requérante en expropriation pour l'élargissement de la rue Saint-Laurent, et Godefroy Chapleau, manufacturier, de Montréal, indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la Requérante a déposé au Greffe de cette Cour, les prix et compensation des immeubles acquis par la dite Requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit: La partie Nord-Est du lot No 335 du cadastre pour le quartier Saint-Laurent, de cette ville.

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au Greffe de la dite cour Supérieure, à Montréal sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite "Gazette Officielle," à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

Bureau du Protonotaire, Montréal, 6 Mai, 1891. T. POIRIER, Député protonotaire.

CRESSE & DESCARRIES, Avocats de l'Indemnitaire. 227-4

Province de Québec District de Montréal No 271 } COUR SUPERIEURE Montréal

Dans l'instance de la cité de Montréal, Requérante en expropriation pour l'élargissement de la rue St-Laurent et Demoiselle Marie Esther Julie Jodoin, fille majeure, du Bassin de Chambly, district de Montréal et Joseph Moïse Dufresne, marchand de Montréal, en sa qualité de tuteur à Philomène Emélie Jodoin, Amable Paul Jodoin, Marie Jodoin, Marie Sarah Jodoin et Marie Antoine Jodoin, enfants mineurs issus du mariage de feu Augustin Pierre Jodoin avec feue dame Julie Larue, indemnitaires.

Avis public est par le présent donné que la Requérante a déposé au Greffe de cette Cour, les prix et compensation de l'immeuble acquis par la dite Requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit: La partie Nord est du lot No. 343 du cadastre pour le quartier St-Laurent de la dite cité.

Et sur la requête des dits indemnitaires, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au Greffe de la dite Cour Supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite Gazette Officielle, à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

Bureau du Protonotaire, Montréal, 6 Mai 1891. T. POIRIER, Député Protonotaire.

CRESSE & DESCARRIES, Avocats des Indemnitaires. 227-4


Cie de Navigation Richelieu et Ontario
1891—SAISON—1891

Les vapeurs suivants feront le service comme ci-dessous et toucheront aux ports intermédiaires suivants:

**Pour Québec**—Les vapeurs "Québec" et "Canada" partiront de Montréal tous les jours—Dimanches exceptés—à 7 p.m.

**Pour Toronto**—A partir du 1er juin, un vapeur partira tous les jours—Dimanches exceptés—à 10 hs a.m.; de Lachine, à 12.30 p.m.; de Coteau Landing, à 6.30 p.m.

**Pour le Saguenay.**—Les vapeurs partent à présent de Québec tous les mardis et vendredis, à 7.30 a.m. et, du 23 juin au 15 septembre, quatre fois par semaine, les mardis, mercredis, vendredis et samedis.

**Pour Cornwall**—Le vapeur "Bohemian" tous les mardis et vendredis, à midi.

**Pour Trois-Rivières.**—Tous les mardis et vendredis, à 1 p.m.

**Pour Chambly.**—Tous les mardis et vendredis, à 1 p.m.

**Pour Boucherville, Varennes, Verchères et Bout-de-l'Ile.**—Tous les jours—Dimanches exceptés—par le vapeur "Terrebonne," à 3.30 p.m., le samedi, à 2.30 p.m.

**Traverse de Longueuil**—De Longueuil, à toutes les heures, à partir de 5 a.m. De Montréal, à partir de 5.30 a.m.; dernière traversée à 8.30 p.m. Voir l'horaire.

**Pour Laprairie.**—Du 4 au 25 mai: De Montréal, à 7 a.m., midi et 5 p.m.; de Laprairie, à 6 a.m., 8.30 a.m. et 1.30 p.m.—Dimanches exceptés et Fêtes: De Montréal, à 8 a.m., 2 et 6 p.m.; de Laprairie, à 7, 9 a.m. et 5 p.m.

**Excursions**—Elles commenceront le samedi 2 mai, par le vapeur "Terrebonne," tous les samedis à 2.30 p.m., pour Verchères et le dimanche, à 7 a.m., pour Contrecœur; retour le même soir, vers 8 p.m.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux des Billets de la Compagnie, 128 rue Saint-Jacques, Hôtel Windsor, Hôtel Balmoral, Bassin du Canal et Quai Richelieu.

ALEX. MILLOY, Gérant du Trafic. JULIEN CHABOT, Gérant Général.

J. A. DORVAL
—RELIEUR—
LIVRES BLANCS, REGLAGE, BROCHURES, Etc.
80 RUE SAINT-LAURENT,
BLOC ROBILLARD. 86-1mo

J. A. GRENIER,
Arpenteur, Ingénieur Civil, Evaluateur et Expert, Solliciteur de Patentes.
Bureau: No 204 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.

F. ED. MELOCHE
(Ancien élève de M. N. Bourassa et Professeur à l'Ecole des Arts.)
ARTISTE PEINTRE.
Décorations d'édifices publics: religieux et civils.
Résidence: 43, rue des Allemands.
Ateliers - 7, rue Ste-Julie. 67-1mo

V. LACOMBE
ARCHITECTE ET MESUREUR
897 RUE STE-CATHERINE 897
MONTREAL. 173-1an

J. EMILE VANIER
(Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique)
Ingénieur Civil, Arpenteur
107—RUE SAINT JACQUES—107
En face du carré de la Place d'Armes demande de BREVETS D'INVENTION. Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'Etranger. 3-a-o

A. GIRARDIN, Propriétaire — F. HURTUBISE, Directeur-Gérant
E. CHANTELOUP,
Fondeur en Fer et en Cuivre
—FABRICANT—
D'Appareils à Gaz et à l'Electricité, Superbes Dessins Nouveaux, Gardes-Cendres en Cuivre, Tisonniers, Balustrades de Bureau et de Banque, Globes à Gaz et à Electricité, etc., etc.
587 à 593
RUE CRAIG, MONTREAL. 121-1mo

Notre Stock est au Complet
NOS PRIX SONT JUSTES
Nos Conditions des plus Libérales!
Nous fournissons tout ce qui est nécessaire pour l'ameublement d'une maison;
Paiements faciles à la Semaine ou au Mois.
Les personnes fiables peuvent obtenir toutes les marchandises qu'elles voudront de nous.
NOS CONDITIONS
$20 valant de marchandises pour 50 cts par semaine.
$30 valant de marchandises pour 75 cts par semaine.
$50 valant de marchandises pour $1.25 par semaine.
$75 valant de marchandises pour $1.75 par semaine.
$100 valant de marchandises pour $2.50 par semaine.
$150 valant de marchandises pour $3.00 par semaine.
Achats plus considérables en proportion.
Metropolitan Mfg. Co.
1678 et 1680 RUE NOTRE-DAME. 207-1mo

HUILEUR AUTOMATIQUE
PATENTE DE "SMITH"
Patentes obtenues aux Etats-Unis, en Angleterre et au Canada
Ces Huileurs sont Strictement Automatiques, alimentant l'huile seulement par la Révolution des Machineries.
Aucune perte d'huile quand les machineries ne sont pas en mouvement.
E. CHANTELOUP,
Manufacturier et Agent pour le Canada,
Nos. 587 à 593 Rue Craig, Montréal. 208-1m

Téléphone 1172 — J. CAMPBELL, THOS. GILDY
CIMENT A COUVRIR SPARHAM
Nouveaux toits posés et garantis pour 10 ans .......... $4.75 par carré
Vieux toits en métal couvert en ciment et garantie pour 7 ans .......... 4.00 "
Vieux toits en gravois recouverts en ciment et garantis pour 5 ans .... 3.50 "
Anciens toits plats en fer blanc recouverts en ciment, et garantis pour 5 ans .......... 3.00 "
Vieux toits en ardoise couverts
CAMPBELL & CIE
Seuls agents pour Montréal et les environs,
309 rue ST-JACQUES, près Carré Victoria
240-1mo MONTREAL.

PLOMBIERS SANITAIRES!
MM. BASTIEN & GAGNON
viennent d'ouvrir une boutique de Plombier et Couvreur au
No. 1955 rue Ste-Catherine.
Posage d'Appareils à Gaz, à Air, à Eau Chaude et à Vapeur à basse ou haute pression le tout au plus bas prix possible.
Bell Téléphone, 7428.

Le Savon
qui
Nettoie
le Mieux,
c'est le
GILT EDGE!
228-1

AVENUE CHAMBLY
Les propriétés Cadieux, situées sur cette Avenue entre les rues Beaudry et Visitation, sont maintenant offertes à vente privée en lots séparés à des conditions très faciles.
Pour les plans et autres détails s'adresser à
D. PARIZEAU, Curateur,
207-3-m Coin des rues Craig et St-Denis.

PEINTRE
M. N. O. ROCHON, Artiste-Peintre,
Ancien élève de M. N. Bourassa, a transporté ses ateliers au
No 1339 RUE NOTRE-DAME
Spécialité, décorations d'églises, intérieurs de maisons, fresques, tableaux, dorures et sculptures, en tout genre.
ENSEIGNES ET IMITATION
Bell Téléphone 283

ACHETEZ
—VOS—
PUPITRES
—CHEZ—
LES FABRICANTS
TEES & CIE,
300 Rue St-Jacques.
*Stock considérable* *Prix réduits.*
*Bonnes marchandises.* 228-1

TUYAUX DE CANALISATION!
10,000 tuyaux provenant des meilleures usines Ecossaises viennent d'arriver de Glasgow; toutes grandeurs et formes, coudes, etc.
En vente, bon marché, chez
WEBSTER FRERES,
Coin des rues Wellington et des Sœurs Grises.
Téléphone Bell 1349
Fédéral ........ 445 16-19-92

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN,
256 & 258
RUE ST-PAUL, MONTREAL
EDOUARD DRUMONT
LE TESTAMENT D'UN ANTISEMITE,
1 Vol. in-12, Prix 80 cts.
Mgr. BAUNARD
Le Général de Sonis, d'après ses papiers et sa correspondance, 1 beau vol., in-8, Prix $1
Nous recevons régulièrement tous les ouvrages de quelque importance, religieux, historiques, littéraires, etc., qui paraissent en France.
C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Montréal.
226-5

J. & P. BRUNET
COTE DES NEIGES
Importateurs et Manufacturiers de
MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS, POTEAUX, COPINGS ET TOUTES SORTES D'OUVRAGES DE CIMETIERES
Toutes sortes d'ouvrages en marbre, en granit, à des prix modérés, car nous importons notre granit directement des célèbres carrières d'Ecosse et marbre de carrières du Vermont.
Résidence privée: J. BRUNET, Côte-des-Neiges, Téléphone 4666.
Résidence privée: Ph. BRUNET, entrepreneur briquetier, 203 rue Laval.

TWEEDS
LA PLUS GRANDE MISE EN VENTE DE
TWEEDS ET ETOFFES DIVERSES
Pour Vêtements de Messieurs, qui ait jamais eu lieu à Montréal.

Reçu en consignation pour vente immédiate à 40 pour cent de moins que leur valeur.
2,000 pièces de Tweeds Anglais, Ecossais et Canadiens.
68 pièces de Serge Noire Pure Laine.
22 pièces de Diagonal Vénitien.
Toutes ces Etoffes, provenant d'une maison de gros en liquidation, sont absolument nouvelles et dans les derniers goûts.
C'est une occasion unique de s'habiller à meilleur marché que dans les Hardes Faites, tout en choisissant dans un assortiment immense.
Le département des Tailleurs est sous l'habile direction de M. A. Brodeur, satisfaction garantie.
Nous offrons une grande quantité de ces Tweeds réellement à moitié prix. Ces derniers sont très convenables pour vêtements de Jeunes Gens et d'Enfants.

UN SEUL PRIX
DUPUIS FRERES,
Coin des Rues Ste-Catherine et St-Andre.
223-6

# LE MONDE

Imprimé et publié par la Compagnie d'Imprimerie et de Publication du Canada.

A. LIONAIS, Gérant des Annonces. J. LESSARD, M. P. P., Gérant Général.

A. C. WURTELE, Administrateur.


**MONTREAL, 16 MAI 1891**

M. Alfred DeSève, notre éminent virtuose violoniste, s'est fait entendre à Fall River, dimanche dernier, dans un concert à l'Académie de Musique.

Les autres artistes étaient le Dr St Germain, Melle Marie-Louise Crowley, J. F. Sheehan et le professeur Leclerc.

On signale plusieurs accidents arrivés par l'imprudence des *vélocipédistes* qui marchent sur les trottoirs ou dans les rues avec une trop grande rapidité.

La police devrait avoir des règlements pour régulariser la vitesse de ces coursiers à deux jambes et à deux roues.

## LA BOISSON LE DIMANCHE

Ceux qui voudront prétendre que la tempérance fait des progrès à Montréal devront y mettre de la bonne volonté.

Celui qui écrit ces lignes sortait de chez lui à sept heures, ce matin, pour se rendre à son bureau, et, malgré cette heure matinale, il a fait la rencontre de trois hommes ivres: deux arpentaient la firimite en zigzagant et l'autre cuvait son whiskey dans l'enfoncement d'une porte cochère.

Il est difficile de dire si ces trois individus étaient déjà ivres ou encore saouls, mais à moins qu'ils n'aient guetté l'heure incertaine où le cabaretier ouvre ses volets, ils ont dû passer la nuit dans une buvette en dépit des règlements et de la garde vigilante que la police est censée faire.

Il est possible aussi que la police se soit reposée cette nuit pour se mieux préparer à faire bonne garde demain à la porte des débits de liqueurs. Nous l'engageons de ne pas trop s'occuper des portes de devant qui sont ordinairement bien fermées, et d'avoir le bon œil ouvert sur les portes de côté et de derrière.

## RESTONS AU PAYS

Evidemment le *National* de Lowell est pâmé.

Le petit fait des colères noires—au point de détraquer de bout en bout.

Il jure par son honneur qu'il est contre l'émigration, il déclare avec l'autorité d'un grand Vizir, que la politiqee de Sir John—est responsable de ce fléau dévastateur,—et que les journalistes conservateurs partagent cette responsabilité déshonorantes.

Pures enfantillages.

Comment la politique protectionniste du gouvernement canadien peut-elle causer l'émigration, puisque les émigrés se rendent dans un pays où le tarif protecteur contre les produits étrangers—naturels et manufacturés, est deux fois plus élevé qu'au Canada ?

Ces considérations ne fatiguent point le scribe du *National*, nous le savons bien. Il n'a d'ailleurs d'autre but que de satisfaire ses maîtres, qui ont besoin pour vivre de la clientèle que leur apporte l'émigration canadienne, comme il le déclare d'ailleurs lui-même dans son numéro du 13 courant: Voilà l'*animus*, le vil motif du confrère. Pour un louis d'or bien sur qu'il vendrait son âme au diable.

Sans le vouloir, mais par dépit ignorance, le *National* lance des pavés à M. Mercier.

Nous citons les attaques du confrère :

Croyez-vous donc que nous soyons salariés pour adjurer votre gouvernement de mettre fin au mal? Moins nous aurons de Canadiens aux Etats-Unis, moins nombreuse sera notre clientèle. Mais nous avons déjà fait des sacrifices, nous en faisons tous les jours, et nous sommes prêt à en faire encore, pour que *la province de Québec ne rappelle pas ses enfants au hasard, pour les envoyer à l'aventure dans des régions à peine explorées. Nous avons combattu le rapatriement tel qu'on l'a fait jusqu'ici, parce qu'il tend à augmenter le flot de l'émigration. Depuis longtemps nous demandons que l'on fasse de la "colonisation" si on veut que nos compatriotes retournent au Canada et y restent.* En quoi le *Monde* et ses pareils nous ont-ils aidé? Le docteur Janson La Palme a fait plusieurs voyages à Québec pour implorer l'aide du gouvernement en faveur des nôtres qui voulaient retourner au pays. En quoi le *Monde* lui a-t-il aidé?

En voilà un pavé d'ours qui va heurter M. Mercier et salir sa culotte blanche son manteaux de palatin !

Ignorez-vous donc que c'est le gouvernement de Québec qui *colonise* dans la province de Québec.

Le gouvernement fédéral n'a aucun contrôle sur les terres de la Couronne dans la Province de Québec. Le gouvernement provincial est le seul administrateur de ce domaine qui appartient exclusivement à la province de Québec.

Si votre ignorance vous empêche de connaître ces choses-là, ayez donc au moins la décence de n'en point parler.

Le silence est d'or, surtout pour les ignorants et les imbéciles.

Le gouvernement provincial a essayé du rapatriement. Il a eu des agents tels que MM. Proulx, Tremblay, Choquet, etc., etc.

Les efforts de ces messieurs ont été ou nuls ou tout-à-fait infructueux. Pas une seule famille n'est retourné au pays à la suite de MM. Proulx et Tremblay.

Si le mouvement de rapatriement dans la province de Québec est nul, nous constatons avec plaisir qu'il se développe avec de grandes proportions dans la province du Manitoba. Le télégraphe nous apprenait, il n'y a pas encore un mois, qu'au-delà de cent cinquante familles canadiennes du Dakota et du Minnesota étaient allés s'établir dans le Manitoba et dans le Nord-Ouest canadien.

Voici le témoignage du Révd M. Joly, curé de Saint-Pierre de Manitoba, qui constate ce mouvement de rapatriement et qui montre que les Canadiens rapatriés au Manitoba sont heureux et dans un état de fortune et de prospérité enviable.

Mon cher Monsieur,

Voici quelques renseignements sur les habitants de St Pierre qui viennent des Etats Unis. je souhaite que cela vous soit utile.

Roger Sicotte, parti de Gardner. Mass., en 1876, arriva à St Boniface, son voyage et celui de sa famille payé, avec 75 centins. Il vaut aujourd'hui au moins $2,000, et il a vécu mieux qu'il n'était capable de le faire aux Etats;

Joseph Caron, parti de Woonsocket Falls, en 1879; il lui restait 25 centins en débarquant à St Boniface. vaut aujourd'hui $1,800.

Nicholas Sicotte, parti de Gardner Mass., en 1882, avait $900 en arrivant ici; il vaut aujourd'hui $3,000.

Alphonse Chauvin, parti de North Adams, en 1878, avec $900; vaut $4,000.

Gédéon Gobeil, parti de Woonsocket, en 1878, avec $500; vaut $5,000.

Charles Theroux, parti de Cambridge, Mass., avec $50; vaut au moins $1,500.

Joseph Gobeil, parti de Woonsocket, en 1883, s'en est retourné en Canada, et est arrivé ici le printemps dernier, il a acheté une propriété qui ne donnerait pas pour $3,000; très satisfait.

Joseph Chouinard, parti de Nashua, en 1877, avait 25 centins en arrivant à St-Boniface, il vaut aujourd'hui $8,000.

Joseph Labonté, parti de North Grosvenordale, en 1877, avec $600; vaut $5,000.

Eli Viset, parti de Putnam, en 1878, avec $800 et neuf enfants; il a établi tous ses enfants, a fait faire un cours complet à deux de ses filles au pensionnat de Saint Boniface, et il a une terre de cent soixante acres bien bâtie, voisine de l'église de St Pierre: il estime qu'il lui aurait été impossible d'établir ses enfants aux Etats et de vivre aussi bien qu'il vit ici.

Hormidas Lamoureux, parti de Woonsocket, en 1876, avec $11; vaut $1,000.

I. Bureile, parti de Nashua, en 1877, avec $4; vaut $1,000.

Hilaire Gagné, parti de North Grosvenordale, en 1877, avec $500; vaut $4,000.

Antoine Ménard, arrivé au printemps, de West-Brookfield, Mass., trouve le pays très avantageux et ne veut plus retourner aux Etats.

Benjamin Ladouceur, parti de North Grosvenordale, en 1880, avec $200; vaut $2,000.

Ferdinand Marcotte, parti de Saint Paul, Minnesota, il lui manquait trente centins pour parfaire le prix de ses billets de passage. Il a commencé à travailler à la journée, en arrivant ici, pour faire vivre sa famille; vaut au moins $4,000.

Cyprien Lamoureux, parti de Woonsocket, en 1879, avec cinq piastres, a bien vécu, et tient magasin à Saint Pierre où il vit bien.

Aucun de ces gens ne voudrait retourner aux Etats; il sont très satisfaits de Manitoba.

L'évaluation que je vous donne de leur valeur actuel a été faite par eux-mêmes, et je suis certain que pour tous, elle est audessous de la valeur réelle; pas un seul d'entre eux ne voudrait vendre tout ce qu'il a pour le montant auquel il estime son avoir.

Votre tout dévoué,

J. M. O. JOLYS, prêtre.

Cette lettre est tirée de l'excellente brochure que M. l'abbée Dugas vient de publier sur les avantages qu'offre le Manitoba à ceux qui désirent se créer un avenir dans la culture de la terre. Ces témoignages là sont irrécusables, et font voir toute la malice, l'ignorance et la lâcheté du *National*, qui, pour l'amour de quelques misérables sous, n'a pas honte de faire le métier de traître et de reptile.

## UN VRAI SCANDALE

**Des gens qui exploitent tout**

Nous recevons de Québec l'incroyable dépêche qui suit :

Québec, 15 mai 1891.

*L'Etendard*, Montréal.

Une profonde sensation a été causée ici, hier soir, par le *Daily Telegraph*, un petit journal qui ne pense et ne parle que par et pour le gouvernement local. Cet organe a publié, dans son édition de six heures, la *nouvelle* suivante sous le titre: "M. Mercier et l'emprunt provincial."

On nous informe qu'un citoyen de Trois-Rivières a reçu de Rome une lettre privée, l'informant que lors de l'entrevue de M. Mercier avec le Pape, ce dernier aurait manifesté le désir de fournir à la province de Québec l'emprunt de dix millions de piastres dont elle a besoin et de prêter encore beaucoup plus que cela si M. Mercier le désirait. Sa Sainteté a une grande confiance dans les débentures de la Province de Québec pour placer les argents du St. Siége, vu la politique du gouvernement Mercier."

En bonne vérité, a-t-on perdu la tête à Québec, et l'exploitation religieuse dont on menace d'abuser, va-t-elle être poussée à des extrémités telles qu'on ne regardera plus a compromettre les intérêts catholiques les plus sacrés dans le but d'encenser M. Mercier.

Nous avons été heureux de constater les honneurs conférés par Rome, à M. Mercier, en récompense de son attitude sur la question des biens des Jésuites, mais réellement cela va finir par être ni plus ni moins qu'une exploitation malsaine et dangereuse.

Qu'on se glorifie des honneurs conférés au premier ministre, pour honorer en lui la province de Québec, nous en sommes, mais il y a une limite où on doit s'arrêter.

Voici qu'on en est rendu à essayer de justifier un emprunt exhorbitant et ruineux en faisant publier, par les organes, que le St Père a offert de prêter les dix millions et beaucoup plus, si M. Mercier le désire, vu la politique populaire et progressive du premier-ministre.

Qu'on nous passe le mot, mais ceci dépasse toute mesure et ça devient en réalité une véritable profanation et un vrai scandale.

Tout le monde catholique sait que le Père commun des Fidèles a été privé par la Révolution de ses biens temporels et que les catholiques du monde entier son appelés à contribuer pour subvenir aux besoins naturels du St Siége.

Et voici que pour brûler de l'encens sous le nez d'un homme dont on veut faire un fétiche, on est rendu à faire croire au monde catholique que le Pape est devenu prêteur d'argent, par dix millions à la fois, et même plus si M. Mercier le désire.

A-t-on réfléchi, pour une minute, que ces épouvantables mensonges de parti pouvaient avoir pour effet immédiat de paralyser les souscriptions catholiques en faveur du chef de la chrétienté et a-t-on songé qu'on allait engager le peuple à se dire que le Pape ne doit pas avoir besoin d'aide puisqu'il prête l'argent par dix millions et plus, dans une seule et même fois.

Nous protestons pour notre part, et nous protestons de suite avant que la fameuse *nouvelle* ne fasse le tour de la presse officielle avec l'accompagnement d'encens ordinaire.

Réellement, il faut que l'esprit de vertige se soit complètement emparé du groupe qui entoure et adore M. Mercier pour qu'on se permette de pareilles incartades.

On espère peut-être par là tourner la tête à quelques badauds et faire oublier ainsi les fautes de M. Mercier.

Mais si, d'un autre côté, on songeait au tort incalculable qu'on peut causer aux plus chers intérêts catholiques, on y regarderait par deux fois avant de se rendre coupable de pareille indignité.

*L'Etendard.*

## LETTRE DE QUEBEC

Québec, 15 mai 1891.

Mon cher Rédacteur,

Le télégraphe vous a appris hier, la fête qui vient d'avoir lieu à Québec, à l'occasion de l'institution du procès en béatification de Mgr Laval, le fondateur de l'église catholique au Canada. Mais toujours pressé le fil électrique ne vous a communiqué aucun des détails si intéressants de cette belle fête. Je vous en fais un rapport fidèle. Il intéressera peut-être quelques-uns de nos lecteurs.

La démonstration a eu lieu dans la grande salle académique de l'Université que l'on avait brillamment parée pour la circonstance.

Le portrait de Mgr de Laval s'élevait au-dessus de la scène, sous un dais de riches étoffes brochées d'or. Un parterre de fleurs odorantes s'étendait à ses pieds. Tout autour de la galerie se succédaient les portraits des évêques de Québec. Les intervalles étaient ornées de festons de verdure, et, entre les colonnes, des corbeilles de fleurs, descendaient de la voûte. L'ensemble de cette décoration offrait un coup d'œil ravissant. On m'a dit qu'elle est due au goût délicat et artistique de M. l'abbé O'Leary.

Il y avait une imposante réunion de personnabes éminents, au milieu desquels on distinguait : Son Honneur le lieutenant-gouverneur et madame Angers, Son Eminence le cardinal Taschereau, Nos Seigneurs les archevêques Langevin, Fabre, Duhamel, les évêques Laflèche, Racine, Moreau, Gravel, Lorrain, Bégin, Blais. Mgr C. A. Marois, V. G., Mgr Têtu, Mgr Gagnon et plusieurs autres prélats dont les noms nous échappent, l'hon sénateur Masson, l'hon sénateur Baillargeon, le comte de Turenne, consul de France, M. Ovide Fréchette, consul d'Espagne, M. Pitt, consul d'Allemagne, un grand nombre de membres du clergé, une foule de nos concitoyens les plus distingués, occupaient le parterre de la salle, où pas une place n'était vide. Aux galeries, trois rangées de dames aux toilettes élégantes, ornaient la salle comme un gracieux décor.

La partie musicale de la fête a été exécutée avec une ravissante perfection.

*Le chœur des soldats, La suite d'orchestre*, de Faust, ont littéralement grisé, enlevée l'auditoire. On n'a pas ménagé aux artistes amateurs les honneurs du rappel. La cantate à Mgr de Laval, composée par Crémazie, a aussi été rendue avec une grande perfection.

C'est Sa Grandeur Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi, qui a fait l'éloge de l'illustre paélat.

Je n'entreprendrai pas de vous parler de cette page d'éloquence, un veritable chef-d'œuvre de diction, de sentiments nobles et élevés. J'espère que vous pourrez bientôt en lire le texte même, car on m'a dit qu'on le publierait. Tant mieux, car chacun pourra en profiter.

M. l'abbé Gingras, un poète de renom, et un citoyen très estimé dans la *république des lettres*, à lu un poème de circonstance.

Je vous en envoie quelques strophes que je trouve dans le *Courrier du Canada* de ce matin :

On n'emprisonne pas l'aurore : triomphante,
Elle déploie au ciel sa robe éblouissante
Et du sein de la nuit s'élance avec orgueil.
La mémoire des saints, forte comme l'aurore,
A l'heure où l'Eternel lui commande d'éclore,
Brise les portes du cercueil.

La mort! c'est la nuit noire où chacun doit descendre.
Le juste peut y dormir longtemps, couvert de cendre.
Tout à coup, il revit triomphant, radieux.
Comme un astre, plus grand quand il sort d'un nuage
Des ombres du tombeau, l'humble saint se dégage,
Et renait le front dans les cieux.

Ainsi renait Laval. Avant même que Rome,
Pour scruter chaque pli du passé de cet homme,
Ait allumé là-bas son immortel flambeau,
Il jaillit de sa tombe une aurore vermeille,
Et le pays redit : "C'est Laval qui s'éveille,
C'est l'aurore d'un saint nouveau !"

Voici les dernières strophes :

Mais pourquoi feuille à feuille interroger sa vie ?
N'ai-je pas sous les yeux sa vivante effigie !
Le secret de Laval — et Laval n'est pas mort,
C'est qu'une âme d'évêque est noble entre les âmes.
Avant que l'Esprit-Saint l'électrise à ses flammes,
Elle est déjà sur le Thabor.

C'est que l'Eglise enfin, mère saintement fière,
Pour faire ses prélats ne prend rien de vulgaire;
Elle rejette un cœur grossièrement forgé.
Afin que l'orgueilleux jamais ne les méprise,
Pour faire ses prélats c'est que toujours l'Eglise
Choisit la fleur de son clergé.

Eh bien, Laval, tu fus de ces âmes d'élite.
Oh ! si Rome, jamais, consacrant ton mérite,
Nous laissait sur ta tombe ériger un autel !
Avec quels flots d'encens, quels transports, quels [hommages,
Le pays à genoux saluerait, de ces plages,
Ton royal trône dans le ciel !

Oui ! c'est là ce qu'attend la Patrie en extase,
Pour braver la tempête elle veut à sa base
Ce céleste granit, la tombe d'un grand saint.
Il faut à mon pays cette étoile polaire,
Il faut à la patrie un ange tutélaire
Sorti de ses flancs, de son sein !

La Patrie ! elle est jeune, elle est ardente et belle.
Mais pour prendre ton vol, mais pour ouvrir ton aile,
Patrie, élance-toi d'un autel glorieux.
Nous te verrons alors, comme un aigle sublime,
Planer l'espoir au cœur ; monter de cime en cime,
Porter tes destins jusqu'aux cieux !

Vous en direz tout le bien que vous voudrez, et vous n'aurez jamais assez admiré ces strophes pleines d'enthousiasme, de grandeur, de noblesse et de sublimité. Pourquoi M. l'abbé Gingras n'écrit-il pas plus souvent ? Chaque page qu'il n'écrit pas, est un vol qu'il fait aux lettres canadiennes et pour lequel il sera sévèrement réprimandé par le tribunal de l'histoire littéraire du Canada. C'est là que je le cite.

Après M. Gingras vient Poisson. Vous le connaissez déjà. Voici quelques-unes des strophes qu'il a déclamées, et vous me direz ensuite si l'auditoire a eu tort de lui faire des ovations.

Le poète parle de la mort de Mgr de Laval, et il s'écrie :

De Montigny-sur-Avre exilé volontaire,
A l'éternel repos par le Maître appelé,
Il meurt ; et deux cents ans de ce toit séculaire,
Martyr jusqu'au tombeau son corps fut exilé.

Mais son corps reposa dans l'antique chapelle
Et, gage de triomphe et d'immortalité
On disait que ce cœur de nature immortelle.
Tous ceux qui l'ont suivi, tour à tour l'ont porté.

Quant de Vaudreuil vaincu désertait ce rivage,
Lorsque sonnait le glas d'un peuple qui s'éteint,
Si Pombriand debout, put conjurer l'orage,
C'est ô noble Laval, ton cœur qui le soutint.

Plus tard, quand Plessis, seul contre la métropole
Déjouait d'Albion le perfide dessein
Quand de ce rôle immense il chargeait son épaule
C'est ton cœur, ô Lavri, qui battait dans le sien.

.........

Plus loin l'auteur nous montre Laval contemplant le résultat de son travail sacré :

Gardiens toujours jaloux de l'église romaine
Ici sont réunis tes nombreux successeurs,
Ils se sont partagés ton immense domaine
De l'arche sainte ils sont les vaillants défenseurs.

Talisman de succès, ta touchante devise
Est la leur ; *Paratum pectus ad omnia.*
Mais au gémissement de ta naissante église
A succédé partout l'allégre *alleluia.*

Car au plus haut sommet de l'œuvre colossale
Que ton zèle pieux sur ces rives fonda,
D'un travail séculaire, ô couronne royale
Luit la pourpre romaine, orgueil du Canada.

Puis, apostrophant la grande ombre de l'évêque fondateur: Regarde, lui dit-il, la force et le progrès du Canada français et catholique que tu as tant aimé :

Comme toi, Frontenac est devenu poussière,
Mais après deux cents ans de lutte de dangers,
Vous revivez encore, tous les deux sous la pierre :
Laval, c'est Taschereau, Frontenac, c'est Angers.

Une triple salve d'applaudissement a salué cette strophe heureuse.

Cette autre allusion a été très applaudie.

Oui ! nous sommes encor Français et catholiques
Et si sur cette terre un seul en a douté
Ah! répondez pour nous vénérables reliques
Qu'hier on promenait à travers la cité.

Ces deux poésies seront, sans doute, publiées au long. Vous les lirez. D'ailleurs, les deux poëtes seront probablement vos hôtes prochainement, aux fêtes que vous préparez à la *Société Royale du Canada*, dont ils doivent-être membres.

Faites leur réciter ces deux odes, et vous jugerez par vous-même.

Les fêtes de ce genre font du bien au cœur qu'elles tournent vers les choses de Dieu, toujours grandes et pleines de douces et ineffables consolations.

Votre tout dévoué

DE QUEBEC.

## Lettre de la Capitale

Ottawa, 15 mai, 1891.

Les comités permanents de la Chambre ont été organisé ce matin. M. Ives, a été élu président du comité des bills privés; Dr Sproule, président du comité d'agriculture et de colonisation ; M. G. Wood, président du comité des banques et du commerce, Sir Hector Langevin a été réélu pour la 13e session, président du comité des chemins de fer et canaux. Le comité des comptes publics a élu M. C. Wallace pour son président, et M. Girouard a été élu président du comité des privilèges et élections.

Immédiatement après l'élection du président, lecture a été faite de l'ordre de la Chambre référant l'*affaire-Tarte* à ce comité.

M. Tarte a demandé la permission d'être représenté par son Conseil M. C. A. E. Geoffrion, ce qui lui a été accordé. L'hon. M. Kirkpatrick, C.R. représentait Sir Hector Langevin. L'honorable M. McGreevy était absent.

M. Langelier fit motion pour la production de tous les documents de la cause, et que le Président et le Secrétaire de la commission du Hâvre fussent assignés à comparaître immédiatement avec tous les papiers et documents qui se rapportent aux travaux du Hâvre de Québec.

Il a été décidé que tous les documents seraient ouverts et examinés dans la salle du comité, même quand le comité ne siègera pas.

M. Tarte a demandé du délai pour donner au comité les noms de ses témoins.

Le comité se réunira aussitôt que M. Tarte sera prêt à procéder.

Sir Hector Langevin, Sir John Thompson, MM. Chapleau, Costigan et Tupper, ont assisté à la séance du comité.

Encore une séance nulle ou presque nulle aujourd'hui.

M. Barron essaya de créer un petit scandale en accusant le gouvernement d'avoir destitué un inspecteur de pêche, sous prétexte qu'il avait favorisé l'élection du candidat libéral. Le ministre de la marine fit manquer le coup en annonçant que l'employé en question n'avait pas été congédié.

Quant à M. Flint, de Yarmouth, qui demandait des rapports très volumineux et très dispendieux au sujet des primes payées aux pêcheurs, on lui a répondu que tous ces renseignements se trouvent déjà dans le rapport annuel du ministère de la marine.

***

M. Lépine, le zélé représentant des classes ouvrières, a ramené sur le tapis la question de l'établissement d'un bureau de statistique ouvrière. Nous devons faire remarquer à ce propos que le recensement qui se fait actuellement contiendra de nombreux renseignement qui jeteront beaucoup de lumière sur la question et devront servir de base à la mise en vigueur de la loi votée à la dernière session. On a, en effet inclus dans le recensement plusieurs colonnes se rapportant à cette question. On aura par exemple, le nombre d'ouvriers sans ouvrage durant la semaine qui a précédé la prise du recensement.

On connaitra aussi le nombre de pièces occupé par chaque famille, le nombre d'hommes et de femmes employés dans les manufactures, avec une note indiquant s'ils sont ou non âgés de plus de 16 ans. On aura aussi le montant de gages payés par les manufacturiers, la proportion des accidents accompagnés ou non de pertes de vies, etc.

Lorsque le gouvernement possèdera tous ces renseignements, rien ne sera plus facile que d'établir un bureau pour continuer à recueillir cette statistique et même la rendre plus complète.

Les recettes du ministère du revenu de l'intérieur pendant le mois d'avril ont été comme suit:

| | |
|---|---|
| Spiritueux | $297,176 |
| Malt | 30,319 |
| Liqueur de malt | 25 |
| Tabac | 104,010 |
| Cigars | 32,370 |
| Inspection du pétrole | 2,162 |
| Objets manufacturés en entrepôt | 2,363 |
| Saisies | 186 |
| Autres recettes | 1,568 |
| Insp. des poids et mesures | 3,097 |
| Inspection du gaz | 820 |
| Timbres | 25 |
| Divers | 9 |
| Total | $575,300 |

***

Certains journaux ont annoncé trop tôt que le gouvernement avait refusé d'admettre en franchise les animaux américains destinés à être abattus à Trois-Rivières et expédiés en Angleterre. Il n'y a encore rien de décidé à ce sujet.

Une délégation comprenant des représentants des principales villes du Canada a eu une entrevue avec le directeur général de la poste et a demandé une augmentation du salaire des facteurs. Cette requête est appuyé sur de solides raisons et le ministre a promis de la prendre en sérieuse considération.

# PARLEMENT FEDERAL

## CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 15.

La séance s'ouvre à trois heures.

Sir John Macdonald et l'honorable M. Laurier ne sont pas à leurs siéges.

LECTURE DE PÉTITIONS

M. CURRAN dépose un bill concernant la compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

M. GIROUARD demande l'autorisation pour le comité des privilèges et élections, d'employer un sténographe.—Adopté.

M. BURDETT demande la première lecture d'un bill pour prévenir les fraudes au préjudice des fermiers, dans la vente des grains et autres articles.—Adopté.

L'honorable M. TUPPER propose la deuxième lecture du bill concernant les navires de pêche des Etats-Unis. M. Tupper dit que que ce bill est simplement pour autoriser la continuation du *modus vivendi*.—Adopté.

En réponse à M. Delisle, sir Hector LANGEVIN dit que le gouvernement n'a pas été informé que M. V. E. Lacourcière, réviseur des listes électorales, se soit mêlé d'élection dans le comté de Portneuf, pendant la dernière lutte.

En réponse à M. Perry, l'honorable M. FOSTER dit que d'après l'estimation de sir Douglas Fox, la construction d'un tunnel de 18 pieds de diamètre, entre l'Ile du Prince Edouard et la terre ferme, est de $10,000,000.

En réponse à M. Choquette, M. BOWELL dit que le gouvernement n'a été informé d'aucune saisie de liqueurs opérée par un nommé Eugene Hamond, au détriment de M. Lamonde, de Montmagny.

En réponse au même, sir THOMPSON dit que le gouvernement n'a pas encore décidé s'il accordera une indemnité aux familles des victimes de l'accident de l'Intercolonial, à Lévis, vu que le rapport de l'enquête n'est pas encore terminé.

En réponse à M. McMullen, M. HAGGART dit qu'il est impossible de donner le relevé demandé des montants déposés dans chacune des banques postales et fédérales, à la date du 1er mai. Cet ouvrage coûterait six mois de travail pour tous les employés du département des caisses d'épargne.

M. BARRON demande copie de tous papiers, lettres et documents se rapportant à la dispensation des services de M. J. R. Graham, de Fénelon Falls, surveillant de pêcheries.

M. Barron accuse le gouvernement de faire des misères à Graham, parce que celui-ci a refusé d'aider à l'élection du candidat conservateur.

L'honorable M. TUPPER dit que des plaintes ont été portées au ministre de la marine au sujet de la manière dont M. Graham remplissait ses devoirs, mais que comme question de fait le salaire de M. Graham n'avait pas encore été arrêté.

La chambre adopte en deuxième lecture les bills privés suivants:

Acte à l'effet de modifier les actes concernant le compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.—M. Curran.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer de colonisation du lac Témiscamingua. M. Préfontaine.

Acte concernant la compagnie Manufacturière E B Eddy et pour changer son nom en celui de compagnie E B Eddy. M. MacKintosh.

Acte constituant en corporation la compagnie des moulins McKay. M. MacKintosh.

Acte conférant aux commissaires des brevets d'invention, certains pouvoirs pour faire droit à Jay Spencer Corbin. M. Reid.

En réponse à sir Cartwright, l'honorable M. Foster dit qu'il soumettra ses estimations budgétaires lundi prochain, et prononcera le discours du budget une semaine plus tard.

A 5 heures la chambre s'ajourne.


Les crachements, la mauvaise haleine, la perte des sens du goût et de l'odorat, les maux de tête oppressifs, etc., sont les résultats du catarrhe. Le Baume Nasal offre un soulagement certain et prompt et une guérison permanente de ces misères. Des milliers de témoignages parlent de son pouvoir merveilleux. Essayez-le; vendu par tous les marchands.

L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE

L'Orchestre du Conservatoire, Mlle Luckstone de New-York, Mlle Van Dick, de New-York, Kennedy, le ventriloque, etc., tous les soirs au Parc Sohmer; matinées, les samedis et dimanches.

Admission 10 cts. 228-1

DE LA COTE DU PACIFIQUE

Nous citons une lettre reçue tout récemment de Mlle Eleanore Pope, de Port Hawey C. A. "Pour le mal de gorge, le rhume, le croup, les contusions, etc., l'huile Jaune de Hagyard est ce que je connais de meilleur. 4

DIGNE DE CONFIANCE

Ceux qui en ont fait usage en font l'éloge! A propos de l'huile Jaune de Hagyard, Mme Geo Ward, de Joséphine ..., nous écrit: "Comme remède sûr contre les gerçures, les inflammations, les maux de gorge, etc, je recommande à tout le monde, d'employer l'huile Jaune de Hagyard." 6

PARC SOHMER

Le Parc Sohmer est maintenant ouvert à 10 cts d'entrée, la galerie 25 cts extra. Concert tous les soirs, matinées les samedis et dimanches après-midi de 3 à 5 heures, le soir de 8 à 10 heures.

Les chars urbains circuleront jusqu'à 10½ heures. 228-10

M. A. Maybee, marchand, Warkworth, nous écrit: "J'ai vendu des centaines de bouteilles de l' "Huile Electrique du Dr Thomas", et le public est unanime à dire : "C'est un des meilleurs médicaments en usage." l' "Huile Electrique" a accompli des merveilles pour la guérison et le soulagement de la douleur, des maux de gorge, etc, et mérite la confiance la plus illimitée." 100

MUSIQUE NOUVELLE

Nouveau morceau par l'auteur des valses Vera, Ilma et Diana. Savoir, la reine des Amazones, 20c; nouveau morceau par l'auteur des valses Soupir d'Amour, Hermione, Savoir, sous les Magnolias, 20c; quelques nouveaux morceaux Parisiens, Comme il est loin, par Georges Bachmann, 20c; aussi Sérénade impromptu et Babillage par l'auteur de Loin du bal, Ernest Gillet, 20c chaque Tohubohu Galop, par Gobbaerts, 25c; Loves Reply Schottische par F I Baker, 10c Full of Fun, valse très facile par Arnot Prevot, 15c; Primrose Valse par Paul Keller, 10c aussi très facile. W. Street, 29 Bleury.

Argent à prêter

sur billets promissoires, traites et chèques seulement. Argent reçu en dépôt. Intérêt 6 pour cent par année sur dépôt. J. O. Desrosiers, banquier, No 14 Place d'Armes.



Nulle autre préparation ne répond aux besoins d'un système affaibli, comme la Salsepareille d'Ayer.

SOCIETE SAINT BENOIT

227-2 Par ordre du Président.

La Loterie de la Province de Québec. Deux tirages par mois. Prochain tirage, 3 juin.

OUVRIERS

On demande immédiatement pour l'élargissement du canal Cornwall, 300 ouvriers, salaire $1.50 par jour. 100 chevaux et tombereaux, $1.75 par jour. 30 maçons, salaire, $2.50 à $3.00.

La paie se fait par quinzaines.

Wm DAVIS & ... Entrepreneurs.

12-14-16

BAUME NASAL

SOULAGE, NETTOIE, GUERIT.

FULFORD & CO., Brockville, Ont.

CATARRHE

LE GRAND REMEDE POUR LES ...

PILULES DE JOB MOSES.

PILULES DU DR WILLIAMS ROSES POUR PERSONNES PALES

TOUT HOMME

TOUTE FEMME

LES JEUNES GENS

LES JEUNES FILLES

DR. J. G. A. GENDREAU CHIRURGIEN-DENTISTE, 20 Rue St-Laurent, Montréal.

Téléphone BELL 2818.

A PARTIR DU 1er MAI le Docteur P. Philippe HABITERA 86 RUE BERRI

Dr. C. ETHIER.

ST-LAWRENCE HALL ... HENRY HOGAN Propriétaire

HOTEL-RIENDEAU 58 et 60 Place Jacques-Cartier, Montréal. JOS RIENDEAU, Propriétaire.

## Devore par l'Eczema

Terribles Souffrances d'un Bébé. Sept Médecins et un séjour dans deux Hôpitaux ne le peuvent guérir. Guéri par le Cuticura.

A l'âge de 5 mois, mon bébé, un petit garçon fut atteint d'eczéma. Une démangeaison brûlante lui causait des souffrances atroces. Le mal se répandit sur tous ses membres, sa poitrine, son visage et sa tête; il était presque complètement couvert de pustules; son état faisait verser les larmes. Il souffrait continuellement et n'éprouvait que peu de repos, ni jour, ni nuit. A diverses reprises, il fut traité dans deux hôpitaux et par sept médecins éminents de cette ville, mais sans éprouver aucun soulagement. Les prescriptions nécessives des médecins qui le traitèrent, à tour de rôle, furent fidèlement suivies, mais son état ne fit que s'aggraver. Pendant des mois, j'ai dépensé régulièrement $3.00 par semaine, pour acheter des remèdes à mon bébé. J'étais profondément découragé. A la fin, j'achetai le Cuticura, le Savon Cuticura et le Résolutif Cuticura et suivis les directions à la lettre. Un soulagement immédiat se produisit, les souffrances du pauvre petit cessèrent et il put enfin dormir et se reposer. Ce mieux ne fit que s'accentuer et au bout de sept semaines de temps, sa guérison était accomplie. Sa peau est aujourd'hui rosée et nette et il est aussi beau garçon qu'une mère peut désirer. Je recommande à toutes les mères de faire usage des Cuticura contre les Humeurs Malignes.

MDE M. FERGUSON,
86 rue Brookline, O., Boston.

## Les Remedes Cuticura

Les grands guérisseurs des affections de la peau, les dépuratifs du sang et les remèdes par excellence des temps modernes, contre les humeurs malignes. Soulagent instantanément les douleurs les plus atroces d'eczéma et de psoriasis. Guérissent promptement, économiquement, infailliblement et pour de bon, les maladies de la peau, du cuir chevelu, du sang, etc., arrêtent les pertes de cheveux, guérissent les douleurs aiguës, les ulcères bilieux, les démangeaisons avec ou sans saignement de la peau, l'épiderme écailleux, et en un mot, toutes ces humeurs et maladies cutanées, simples et héréditaires, ou scrofuleuses, qui font souffrir les hommes, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Cette merveille s'accomplit, alors que tous les traitements et tous les médecins ont été impuissants.

Vendu partout. Prix, Cuticura 75c; Savon 35c; Résolutif $1.50. Préparés par la POTTER DRUG AND CHEMICAL CORPORATION de Boston Mass. Demandez la brochure "Comment guérir les maladies de peau," 64 pages, 50 gravures et 100 témoignages.

BOUTONS, points noirs, peau rouge, dure, gercée et huileuse, guéris par le Savon Cuticura.

**DOULEURS DES VIEILLARDS**

Plein de consolation et de soulagement pour les douleurs, inflammations et faiblesses des vieillards est l'Emplatre-Anti Douloureux Cuticura, le premier et l'unique emplâtre anti douloureux fortifiant, nouveau, instantané, infaillible.

**LEVAIN DES BOULANGERS**

5c YEAST

132 Premiers Prix aux Expositions d'Ontario en 1887. Au delà de 10,000 Dames disent que c'est le meilleur levain. Fait le pain le plus léger, le plus blanc, et le plus doux; Rolls, Buns, et Galettes de sarrazin. Les Boulangers de tout partout s'en servent.

PRIX, 5 Cents.

Burdock BLOOD BITTERS

GUERIT
Sang Impur,
Dyspepsie,
Derangement du Foie,
Etat Bilieux,
Maladies des Rognons,
Scrofule.

Regle l'Estomac, Foie, Intestins et le Sang. Guerit Constipation, Mal de Tete, Maladies des Femmes, Debilite Generale, et tous les Systemes Abattus.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Est un Tonique Purement Vegetal, Nettoyant le Sang et Regularisant le Systeme.

**ATKINSON'S WHITE ROSE**

Originale et seule véritable. Réputée partout comme le parfum le plus exquis. Evitez les imitations.

ATKINSON'S FRANGIPANNE | STEPHANOTIS
ESS. BOUQUET | JOCKEY CLUB

et autres parfums célèbres sont supérieures aux autres par leur force et leur arome naturel. Se trouvent partout.

J. & E. ATKINSON, 24, Old Bond Street, Londres.

AVIS! Véritables seulement avec l'étiquette écusson bleue et jaune et la marque de fabrique, une "Rose blanche" avec l'adresse complète.

**JOHN BERTRAM & SONS,**
**MANUFACTURE D'OUTILS DU CANADA**
**DUNDAS, Ontario,**

Ont en mains, prêts à être livrés, les Outils de Machinistes qui suivent:

Un Tour, 16 pieds de long, 24 pouces de tour, avec vis et tige de service et appui complexe, nouveau modèle, très complet.

Un Tour, 10 pieds de long, 24 pouces de tour, avec vis et tige de service, et appui complexe, nouveau modèle, très complet.

Un tour, 16 pieds de long, 36 pouces de tour, au-dessus de la charpente, et 60 pouces de tour, dans la section, avec vis et tige de service, et appui complexe, nouveau modèle, très complet. Ce tour a une fondation à extension, une plaque à ramures pour porte et un appui complexe en avant de la section; machine lourde.

Un raboteur pour le fer, 12 pieds de table, 36 x 36, complet, mouvement à tangente, engrenage breveté, modèle le plus nouveau.

Un Perforateur (Drill) No 3 complet.

Un Perforateur (Drill) à suspension.

Une machine à Planer (Slabbing and Milling Machine) horizontale, 6 pieds de table pour les plus gros ouvrages.

Trois machine Acme à Roulon, complètes, taraudant de ¼ à ½ pouce avec tarauds et filières.

MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS.

Une machine à Blanchir et Embouveter No 2, double cylindre.

Une machine à Blanchir et Embouveter No 3, simple cylindre.

Une petite machine à Moulure.

Une machine à Blanchir de Whitney, 26 pcs.

Photographies et renseignements expédiés sur demande. 2-a-w-jno

**Typewriter 'Remington'**

Après avoir fait usage de trois Typewriters différents, dont l'un était le YOST, j'en suis venu à la conclusion que le "REMINGTON" donne incontestablement le plus de satisfaction, surtout pour la correspondance en français.

Votre tout dévoué, A. LIONAIS, Gérant du département de la publicité, au Journal "LE MONDE."

N.B.—Pour les prix et détails, s'adresser à Spackman & Co. No 248 rue St-Jacques, Montréal. 2-a-w

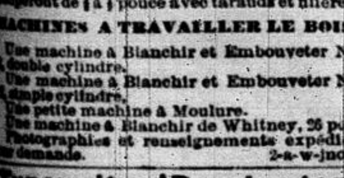

STANDARD SHOW CASE COMPANY

Manufacturier de Vitrines en noyer noir, en cerisier, en mahogany ou en ébène avec les joints en métal. Nickel, miroirs et verres français doubles. J. A. HUTTON, agent, 1618 rue Notre-Dame. Bell Telephone, 6945.

**THOS. SONNE**

Fabricant de Couvertures, Tentes, Voiles et Auvents, Drapeaux de toutes nations, Couvertures de wagons et de chevaux. Toutes sortes de tentes à louer. Toiles goudronnées et Vêtements en Caoutchouc. Cordes à linge posées sous le plus court avis. Appareils de sauvetage contre le feu, à bon marché.

187 et 189 Rue des Commissaire, Montréal
TELEPHONE 1161
Stores à ro 1 ux avec ressorts. 3-a-w


## CE QUE JE VEUX

Ce que je veux, sur le coteau,
C'est, lorsque Mai vient nous sourire,
Une cabane qui se mire
Dans le miroir clair d'un ruisseau;

C'est un nid perdu sous les branches,
Où ne conduise aucun chemin,
Un nid qui n'ait d'autre voisin
Que le nid des colombes blanches.

Ce que je veux à l'horizon,
C'est au pied d'une roche grise
Un bouquet de pins dont la brise
Le soir apporte la chanson;

C'est une suite de vallées,
Où les rivières dans leurs jeux,
Errent d'un pas capricieux
Blanches sous les vertes feuillées;

Où les vieux oliviers songeurs
Courbent leurs têtes grisonnantes,
Où les vignes, folles amantes,
Grimpent gaiement sur les hauteurs.

Ce que je veux pour mon royaume,
C'est à ma porte un frais sentier,
Berceau formé d'un églantier
Et long comme trois brins de chaume

Un tapis de mousse odorant,
Semé de thym et de lavande,
Seigneurie à peine aussi grande
Que le jardinet d'un enfant.

Ce que je veux dans ma retraite,
Créant un peuple à mon désert,
C'est voir, sous le feuillage vert,
Flotter mes rêves de poète.

Mais, avant tout, ce que je veux,
Sans quoi j'abdique et me retire,
Ce que je veux dans mon empire,
C'est une reine aux blonds cheveux;

Reine d'amour à la voix douce,
Au front pensif, aux yeux noyés,
Et dont les mignons petits pieds
Ne fanent pas mes brins de mousse.

EMILE ZOLA.

## Duels d'étudiants Allemands

Nous avions traversé Berlin et nous nagions en pleines routes dans une de ces mers de sable qui firent dire au temps passé que la Marche de Brandebuurg était le poudrier de l'Empire.

Enfin, nous nous arrêtâmes devant une auberge à extérieur de chalet suisse, assise paisiblement sur le bord d'un chemin forestier, au milieu d'un bois de sapins.

Dans la cour, six ou sept voitures semblables à la nôtre étaient rangées, tandis que, sous un hangar, les chevaux broyaient philosophiquement leur avoine sans paraître se douter qu'à quelques pas d'eux des hommes sains d'esprit allaient s'entrehacher la figure pour la seule gloire d'en porter les traces.

Sur les marches du perron, dans la cour, dans les salles, et de tous les côtés, on voyait des étudiants causant, riant, s'interpellant, leurs petites casquettes plates, sans visières, sur le haut de la tête, leurs grandes bottes noires montant jusqu'aux genoux, leurs dolmans noirs ornés de brandebourgs serrés à la taille, et en sautoir sur la poitrine le ruban aux couleurs de leurs corps,

La salle où ont lieu les combats—car on se bat à huit clos—est un vaste rectangle d'environ quarante-cinq pieds de long sur vingt ou vingt-cinq de large.

Tout autour sont rangées les tables de manière à laisser le milieu libre.

Chaque corps a sa table, autour de laquelle prennent place les membres et les invités.

Nous nous hâtons de nous asseoir, car nous sommes arrivés les derniers, il est déjà tard et les combats vont commencer,

Au milieu de la salle, deux chaises sont placées vis-à-vis l'une de l'autre.

A cet endroit, on peut remarquer de larges taches d'un brun rougeâtre couvrant le parquet et qu'un lessivage soigneux n'a pu faire disparaître entièrement. Ces taches désignent assez clairement que c'est là la place des combattants.

On annonce que le premier duel va commencer.

Il y en a huit d'inscrits aujourd'hui, et j'entends dire autour de moi que c'est... une petite journée.

Déjà, les deux premiers champions, prenant possession des chaises, se sont remis aux mains des fusch qui procèdent à leur toilette.

Ils se dépouillent de leurs habits, ne gardent que le pantalon, et échangent leur chemise de ville contre une chemise de combat en grosse toile écrue qui ressemble quelque peu à la camisole de force et, comme elle, se boutonne derrière.

La poitrine et le ventre sont protégés jusqu'à la hauteur des aisselles par un épais plastron; le cou est garni d'une triple cravate montante; la main droite disparaît dans un énorme gant à crispin; le bras droit est entouré du poignet à l'épaule de bandes ouatées afin d'éviter la section d'un artère, car ces combats, engagés sans raison sérieuse, ne doivent pas être mortels. Enfin, les yeux sont mis sous la protection de grosses lunettes de fer à œillères, mais dépourvues de verres.

Ainsi emmaillottés, les champions sont prêts, ils se lèvent, saisissent leur rapiere et, semblables aux gladiateurs antiques, descendent dans l'arène — c'est-à-dire qu'ils s'adossent aux chaises sur lesquelles ils étaient assis—bien en face l'un de l'autre, le bout du pied droit touchant une raie tracée à la craie sur le plancher, raie que, sous aucun prétexte, ils ne peuvent dépasser.

Un fusch, appelé pour cela fusch traîneur (*shlepp fusch*), soutient sur son épaule et dans une position horizontale le bras droit du champion, bras qui ne doit pas se fatiguer mal à propos, étant, comme le destin, appelé à frapper de grands coups. Un autre fusch maintient haute la rapière.

C'est l'instant solennel.

Tout duel comporte un témoin par champion, choisi par ce dernier dans son propre corps, et un juge "impartial" choisi par les deux adversaires dans un corps étranger.

C'est le juge qui décide si le combat doit être continué ou suspendu.

Les deux témoins, le chef couvert d'une grosse casquette à large visière la main droite et le bras protégés par un long gant, viennent, tenant chacun une rapière, se poster en face l'un de l'autre et formant croix avec leurs clients.

Leur mission est de parer les coups maladroits, et d'arrêter le combat au commandement du juge en élevant leurs lames croisées entre les deux adversaires.

Quand tout est ainsi prêt, l'un des témoins s'avance vers le juge, le salue en ôtant sa casquette et, à voix haute, lui réclame: "le silence pour un duel à la rapière, sans casquette, avec témoins, d'une durée de quinze minutes au plus, ou jusqu'à ce qu'un des combattants soit hors d'état de continuer."

Le juge acquiesce, le témoin retourne à sa place et crie: "En position, croisez les lames!"

Les deux adversaires lèvent le bras de manière à ce que l'avant-bras dépasse la tête, un peu incliné à gauche et en avant, les coups ne devant porter que sur la tête et le visage.

Le premier témoin dit, s'adressant au second: "Nous sommes prêts."

A quoi l'autre répond: "Nous aussi. Allez!"

Les rapières décrivent vivement un demi-cercle de droite à gauche, la pointe en bas, les lames se choquent, se froissent, grincent ou, frappant sur les coquilles de la garde, en font, avec un tintement de clochettes, jaillir une gerbe d'étincelles.

Tout à coup, une raie sanglante zèbre la figure de l'un des deux champions, ou bien une touffe de cheveux vole en l'air; le sang coule, le juge crie: "Halte!"

Les témoins lèvent leur rapière, le combat est un instant suspendu.

Le fusch reprend le bras sur son épaule, on redresse les lames faussées et la constatation des blessures a lieu. Le médecin—un étudiant en médecine—sonde les plaies et décide, d'après leur plus ou moins de gravité, si le combat peut ou non être continué.

Si les blessures sont légères on recommence.

Le spectale de cette seconde reprise devient affreux; le sang coule à flots, inondant le visage du blessé, se coagulant à la moustache, tombant sur la chemise qu'il rougit et de là dégouttant sur le parquet.

Pourtant, le combat continue. De nouvelles blessures s'ajoutent aux premières; alors, nouvelles constatations et presque toujours nouvelles reprises jusqu'à l'expiration des quinze minutes.

Aussitôt le combat terminé les champions deviennent patients.

Pendant que deux nouveaux combattants prennent leurs places, ils vont s'asseoir dans un coin de la salle et les carabins de l'assistance les pansent à grand renfort de compresses et de bandes de diachylum.

La tête ainsi réparée, le blessé gardera la chambre quelques jours, puis reparaîtra, l'air crâne, avec de belles cicatrices toutes fraiches qui le rendront quelque temps l'admiration des blondes *Kellnerinen* (filles de brasseries.)

Ces blessures ne sont, en général, que de simples coupures sans grand danger. Une assez commune et la plus désagréable, c'est la décollation du bout du nez. Ce malheureux appendice, par sa situation de sentinelle avancée au milieu du visage, a beaucoup à souffrir.

Assez souvent aussi, des bouts d'oreilles sont enlevés, des dents sont brisées, des petites esquilles sont détachées des os craniens.

Dans ces deux derniers cas, l'étudiant recueille gravement les débris de sa mâchoire ou de son crâne, les fait enchasser dans des cercles d'argent et les porte glorieusement en guise de breloques.

Mais quelles sont les causes de ces petites barbaries en chambre?

Oh: mon Dieu! rien! presque rien! moins que rien!

Un regard de travers, une rencontre dans le sentier de l'amour, une chope qui n'est pas vidée dans les règles, une discussion littéraire ou politique, un verre de vin versé de la main gauche. Enfin, quoi! ce que nous appelons en France "querelle d'Allemands."

Mais ceci est pour les raisons personnelles, car il y a encore la mesure pour *l'honneur du corps*, ce qu'on appelle *Pro patria suite*.

C'est, par exemple, lorsqu'une insulte a été faite à un corps, ou à un membre d'un corps;

Lorsqu'il y a rupture d'amitié entre deux corps;

Lorsqu'un étudiant, en changeant d'Université ou, par simple fantaisie, change de corps. Celui qu'il quitte devient par le fait de ce changement offensé par celui qui le reçoit. C'est le cas le plus grave.

Voici alors ce qui se passe.

Les deux présidents, le secrétaire et un membre du corps offensé vont demander réparation au corps offensant. Quelquefois ce sont des voyagés, comme lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un duel entre un corps de Wurtzbourg et un autre de Kœnigsberg. Le corps offensant reçoit les quatre délégués et leur désigne quatre champions qui, à un jour déterminé et dans une ville universitaire désignée en commun, se rencontreront avec quatre champions du premier corps.

Comme on le voit, ce n'est pas là une petite affaire.

Il arrive fréquemment qu'un étudiant n'appartenant à aucune société, un sauvage, comme on appelle ces indépendants, a maille à partir avec un autre étudiant.

Le sauvage va tout simplement trover le président d'un corps quelconque auquel il demande de l'assister et de lui prêter des armes, ce qui lui est accordé moyennant redevance.

Maintenant on s'étonnera sans doute que je n'aie rien dit de l'attitude de la police vis-à-vis de ces faits dans un pays où les infractions à la loi contre le duel sont sévèrement punies.

Eh bien! la police ferme les yeux et se bouche les oreilles, voilà tout.

Cependant, à Berlin, ville qui n'est pas purement universitaire, qui ne vit pas seulement de l'Université comme tant d'autres villes allemandes, l'opinion publique s'émeut quelquefois de ces petites boucheries intimes.

Pour calmer cette bonne opinion publique, le président de la police fait semblant de se mettre fort en colère, il jure sur ses grands dieux qu'il va faire respecter la loi trop souvent violée, etc., etc.

Le jour de la mensur arrivé—ce dont il est toujours prévenu—il monte sur les toits de la présidence et, de là, donne à tue-tête l'ordre à Pandore d'aller sévir contre MM. les étudiants qui, etc.

Il faudrait vraiment que le diable s'en mêlât pour que les étudiants ne l'entendissent pas. Ce jour-là, ils se rendent au lieu du combat, avec des vieilles rapières hors d'usage.

Pandore se présente, fait un petit discours de circonstance, saisit les rapières et va les jeter triomphant, aux pieds du président de police.

Aussitôt, une note est envoyée à tous les journaux, pour annoncer que la loi a été vengée.

Trois jours après, M. le président renvoie les vieilles rapières aux corps délinquants et il accompagne cet envoi d'une petite note ainsi conçue:

"Je vous renvoie vos rapières parce que, si je les gardais, vous vous battriez avec des épées et ce serait plus dangereux."

ALFRED PIONY.

## BIBLIOGRAPHIE

### Annuaire de la Presse Coloniale par Henri Magèr

1 vol. grand in-16, élégamment cartonné: 2 fr. 50. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, Paris. 5 rue des Beaux-Arts.

L'*Annuaire de la Presse Coloniale*, que viennent d'éditer MM. Berger-Levrault, est une de ces manifestations coloniales que, sous une forme toujours nouvelle et toujours originale, crée, presque chaque année, l'initiative si puissante de M. Henri Mager.

A la suite des évènement survenus au Tonkin, de 1883 à 1886, au moment où venait de s'élever une si formidable opposition contre la politique coloniale, où un certain découragement atteignait les partisans de l'expansion coloniale, M. Henri Mager groupait autour de lui des hommes, tels que Paul Bert, tels que MM. Harmand, Félix Faure, de Lanessan, Le Myre de Villers, ainsi que l'amiral Aube et le général Faidherbe; avec leur concours, il lançait son *Atlas Colonial* pour faire connaître les colonies françaises, leurs ressources, leur valeur, leur avenir, et en appeler à l'opinion publique mieux éclairée.

Après avoir montré les colonies, M. Henri Mager songea à présenter les Colons, et à opposer leur expérience et leurs vœux aux inconséquences de l'Administration coloniale: en 1889, il provoqua dans toutes les colonies, la rédaction de cahiers de doléances, et il les publia sous le titre de "Cahiers Coloniaux de 1889."

Maintenant, ce sont les journaux et les journalistes coloniaux que M. Henri Mager se propose de présenter pour affirmer la vitalité de la Presse Coloniale. Son "Annuaire de la Presse Coloniale" contient des pages bien curieuses sur les journaux des Colonies françaises et sur ceux des Anciennes Colonies; il ne se contente pas d'ailleurs de retracer l'historique des journaux qui se publient actuellement dans les Colonies, il rappelle le programme de tous ceux qui ont été créés depuis le siècle dernier.

### Une paroisse moderne

Tel est le titre du nouvel ouvrage de M. A. Buies, sur la Colonisation. Il s'agit du curé Labelle et de son œuvre dans le Nord, c'est-à-dire, surtout de St Jérôme, qui est la *paroisse moderne*, proposée par l'écrivain à l'admiration publique. M. Buies fait en même temps la biographie et l'éloge du bon curé, qui a été pendant si longtemps l'apôtre zélé de la Colonisation dans le Nord, et qui a mis pour ainsi dire, toute son âme dans sa belle et grande paroisse de St Jérôme, qui a été son œuvre par excellence. C'est un ouvrage à lire.


### LA FEMME—UN PROBLEME

M. le Rédacteur,

Il est difficile de comprendre pourquoi tant de femmes souffrent en silence de ces maladies particulières à leur sexe, lorsqu'elles ont sous la main un remède garantissant la fin de leurs souffrances et un retour complet à la santé. Les Pilules Roses du Dr Williams agissent toujours efficacement dans les cas de dérangement des fonctions naturelles, irrégularités, suppressions, épuisement, faiblesse et tous les autres malaises dont la femme est affligée. Elles renouvellent le système, enrichissent le sang et remplacent les joues hâves et pâles par les couleurs roses de la santé. Elles sont également efficaces depuis l'âge de puberté jusqu'à la vieillesse et sont un bienfait et une bénédiction pour la femme souffrante:

Mme S. S. Devine, Petawawa, Ont., écrit: "Ma fille a été malade ces deux dernières années. Elle est pâle, faible, elle respire difficilement et a des tintements d'oreille, les mains et les pieds froids, bref, elle n'est pas BIEN. Elle a été soignée tout le temps sans résultat. Le docteur dit que son sang s'est tourné en eau et qu'elle est très-bas. Après avoir pris quatre boîtes de Pilules Roses, elle écrit de nouveau:—Je vous envoie la balance de ce que je vous dois pour les Pilules. J'en suis très satisfaite et je dois dire que j'en ai reçu toute la satisfaction qu'une personne peut désirer. Je peux recommander vos Pilules Roses à quiconque est indisposé. Le changement dans la santé et l'apparence de ma fille est tellement merveilleux que beaucoup de personnes me demandent continuellement de la médecine qui l'a guérie, aussi ai-je envie d'établir ici une agence pour la vente de vos pilules.

Mme M.——M.——Brockville, Ont., dit:—Messieurs—, Ma fille, S——, était malade depuis environ un an; les souffrances qu'elle ressentait à la tête et aux yeux lui arrachaient des larmes. Chaque matin, ses yeux et sa figure étaient enflés. Elle était pâle, respirait difficilement et avait des palpitations lorsqu'elle essayait de faire quoi que ce soit ou de marcher. Elle avait peu ou point d'appétit, la langue chargée et l'estomac malade. Sa menstruation était irrégulière. Elle prit deux boîtes de Pilules Roses du Dr Williams, qui la guérirent. En un mois, l'irrégularité disparut et depuis, elle jouit de la meilleure santé. Je peux de grand cœur recommander ces Pilules aux malades qui se trouvent dans la même condition misérable. Ces Pilules sont vendues par tous les marchands, ou seront expédiées franco, en paquets cachetés, après réception du prix (50 cents la boîte), en écrivant à la "Dr Williams' Medical Co." Brockville, Ont.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria;
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore;
Quand elle devint plus grande, elle disait: Je l'adore;
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

—Les marchands de la ville et de la campagne devraient se procurer les livrets de ventes au comptoir fabriqués par Morton et Cie., Nos 3 et 5 rue Adelaide Est, à Toronto. Ces livrets sont les plus commodes et les plus économiques qui se puissent voir. Un échantillon est adressé gratuitement sur demande. C. E. Brown, agent, 7 Place d'Armes, Montréal. 3aw

### LA SOURCE ORDINAIRE

Toutes les affections de la peau, quel que soit le nom qu'on leur donne, proviennent de l'impureté du sang. Les Burdock Blood Bitters, voilà l'ennemi naturel du sang impur. Ils débarrassent le système de toutes les humeurs malignes, depuis le simple bouton, jusqu'à l'ulcère malin de la pire espèce. 5

### RHUME GRAVE GUERI

Messieurs, ma mère fut prise d'un rhume et d'une toux opiniâtres, elle se décida à essayer le Baume Pectoral de Hagyard. Elle le fit et trouva que ce remède lui faisait plus de bien que tout autre. Mde Kennedy, Hamilton, Ont. (2)



# LA TACHE

QUI COUTE LE PLUS CHER, SUR TERRE,

est la tache qu'on lave *sans Pearline*. Ça vous coûte, d'abord, le linge que vous usez, en un rien de temps, par les frottements à force de bras, ç'a vous coûte, deux fois le temps requis et double ouvrage. Ça vous fait un lavage coûteux, avant que vous l'ayez fini, par vous-même qui faite le travail, ç'a vous coûte cher, car c'est vous qui le payez.

La *Pearline* épargne de l'argent, en sauvant du travail, de l'usure et du temps. Elle ne nuit en rien; elle lave et nettoie tout. Elle ne coûte pas plus que le savon ordinaire, bien qu'elle fasse plus de besogne. Ça vous coûte bon marché pour commencer, mais ç'a vous coûte encore meilleur marché à la longue.

**GARE** AUX IMITATIONS que l'on colporte de porte en porte. JAMES PYLE, New-York. No 191

**PIANOS - NEWCOMBE**
GRANDS, DROITS ET CARRES.
MAGASIN A MONTREAL ............ No. 2344 RUE SAINTE CATHERINE.
P. S.—Des conditions spéciales sont offertes aux acheteurs pendant les mois de mai et juin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA "EASTERN"
CONTRE FEU SEULEMENT
CAPITAL $1,000,000
JOHN DOULL, Président.
CHAS. O. CORY, Directeur-Gérant.
D. C. EDWARDS, Secrétaire.
BUREAU PRINCIPAL ............ HALIFAX, N. E.
C. R. C. JOHNSON, Ag't general, 42 rue St-John, Montreal

# AVIS AUX CIGARIERS

Ayant transporté notre établissement dans notre nouvelle et spacieuse fabrique, nous désirons engager 150 employés de plus. Nous avons besoin de CIGARIERS pour cigares faits à la main, des ROLLERS, des BUNCH MAKERS, des ECOTONNEUSES et des PACKERS. Nous ne désirons que des ouvriers de 1ère classe.

**L. O. GROTHE & CIE,**
**Fabricants des Cigares Invincible et Peg Top,**
21 ET 23 RUE ST-PIERRE 3-a-w

"CANADIENNE ET CO-OPERATIVE"
MAI, 1891.

Le champ d'opérations de la compagnie comprendra le territoire des lignes du Grand Tronc et des Chemins de Fer de l'Atlantique du Canada, touchant à chaque ville et province tous les centres importants d'Ontario et de Québec, les jardins fruitiers et maraîchers d'Ontario, les pêcheries du golfe St-Laurent, les rives du fleuve et de la rivière et les bords de l'Atlantique, avec correspondants responsables pour toutes les expéditions à faire en dehors de nos lignes d'opération.

J. M. KIRK, Président.
G. A. GROVER, Secrétaire-Trés., 43 Yonge, Toronto, Ont.
S. CHADWICK, Administrateur Général, 226 rue St-Jacques, Montréal, Qué.

En Vente en Gros chez E. LEFORT & CIE, 238 Rue St-Paul.

Parfumerie du Monde Elégant
**DELETTREZ**
FABRICANT BREVETÉ
15, Rue d'Enghien
PARIS

Savon ........ à l'AMARYLLIS du JAPON
Extrait Concentré à l'AMARYLLIS du JAPON
Poudre de Riz .. à l'AMARYLLIS du JAPON
Eau de Toilette à l'AMARYLLIS du JAPON
Lotion Cheveux à l'AMARYLLIS du JAPON
Huile, etc., etc., à l'AMARYLLIS du JAPON

Au détail dans toutes les bonnes Maisons.

POILS SUR LA FIGURE, LE COU, LES BRAS, OU TOUTE AUTRE PARTIE DU CORPS.
DISSOUS ET ENLEVÉS RAPIDEMENT AVEC LA NOUVELLE SOLUTION.
**MODENE**

$1.00 la bouteille. Agents Locaux et Généraux Demandés. MODENE MANUFACTURING CO., CINCINNATI, O., E. U. A.

EVITEZ LES CONTREFAÇONS

Aucune bouteille ou cruche ne portant pas l'étiquette ci-dessus ne sera la véritable Eau St-Léon.

Veuillez s'il vous plait détruire nos étiquettes sur les Bouteilles et les Cruches avant de les retourner.

Téléphone 1432 CIE D'EAU ST-LEON, 54 CARRE VICTORIA MONTREAL

## Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les États de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, New-Berne, N. C., écrit: "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

### La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit:

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boite, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boite, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boites. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et renouvelé à votre chimie, qui dépasse la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

### Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.



# LA LOTERIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

## DEUX TIRAGES PAR MOIS

Les Tirages ont lieu le PREMIER MERCREDI et le TROISIEME MERCREDI de chaque mois.

TOUS LES LOTS SONT TIRÉS A CHAQUE TIRAGE.

## PROCHAIN TIRAGE, 3 JUIN.

Rappelez-vous que le Gros Lot est de

# $15,000

Le Prix du Billet est de $1.00

Pour $1, l'on peut gagner $15,000
Pour $1, l'on peut gagner 5,000
Pour $1, l'on peut gagner 2,500
Pour $1, l'on peut gagner 1,250
Pour $1, l'on peut gagner 500

Il y aura un grand nombre de Lots de 5, 10, 15, 25, 50 et 250 piastres.

N'oubliez pas qu'avec le même billet vous pouvez gagner plus d'un lot. Par exemple, vous pouvez gagner un lot quelconque parmi ceux qui sont tirés un par un, et le numéro de votre billet peut aussi se trouver dans la série de ceux qui gagnent les lots approximatifs de $25, de $15 et de $10, et avoir droit en outre à un lot de $5 s'il se termine par les deux chiffres terminaux d'un des gros lots.

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

S. E. LEFEBVRE, Gérant,
81, Rue St-Jacques, Montréal.

3-s-w



# LOTERIE

Pavillon Mauresque à la ville de Mexico dans lequel ont lieu les tirages.

# MEXICAINE

DE LA

## Beneficencia Publica

(CHARITE PUBLIQUE)
FONDEE EN 1878 DANS LA

## VILLE DE MEXICO

ET

La seule Loterie protegee par le Gouvernement National Mexicain.

N'ayant absolument rien de commun avec aucune autre Compagnie se servant d'un nom semblable.

LE PROCHAIN TIRAGE MENSUEL
AURA LIEU DANS
Le Pavillon Mauresque à Mexico.

## JEUDI LE 4 JUIN, 1891.

## PRIX CAPITAL. . . $60.000

Par les conditions du contrat, la compagnie doit déposer le plein montant de tous les prix compris dans le tirage, avant d'en vendre un seul billet, et recevoir le permis officiel suivant:

CERTIFICAT.—Je certifie par le présent, certifie que la Banque de Londres et Mexico a en dépôt les fonds nécessaires pour garantir le paiement de tous les prix devant être tirés au tirage de la Loterie de la Beneficencia Publica.

APOLINAR CASTILLO, Intervenant.

De plus la compagnie est requise de distribuer cinquante-six pour cent de la valeur de tous les billets en prix—une proportion plus forte que celle qu'accorde aucune autre loterie.

80,000 Billets à $4.00, . . . $320,000.00
Prix des Billets en Argent Américain

Billets entier $4, demi, $2, Quart, $1.

LISTE DES PRIX.

| | | |
|---|---|---|
| 1 Prix capital de $60,000 | fait | $60,000 |
| 1 Prix capital de 20,000 | fait | 20,000 |
| 1 Prix capital de 10,000 | fait | 10,000 |
| 1 Grand prix de 2,000 | fait | 2,000 |
| 3 Prix de 1,000 | font | 3,000 |
| 6 Prix de 500 | font | 3,000 |
| 20 Prix de 200 | font | 4,000 |
| 100 Prix de 100 | font | 10,000 |
| 340 Prix de 50 | font | 17,000 |
| 564 Prix de 20 | font | 11,180 |

PRIX APPROXIMATIFS.

150 Prix de $60, approximatifs au prix de $60,000 . . . $9,000
150 Prix de $50, approximatifs au prix de $20,000 . . . 7,500
150 Prix de $40, approximatifs au prix de $10,000 . . . 6,000
799 Prix terminaux de $20, décidés par le prix de $60,000 . . . 15,980

2276 Prix se montant à . . . $178,560

Tous les billets gagnants vendus aux États-Unis sont payés en argent courant aux États-Unis.

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

Envoyez par lettres ordinaires, l'argent, les mandats de poste payables par toutes les compagnies d'express. Les lettres contenant de l'argent doivent être invariablement envoyées sous lettre enregistrée.

Adressez

U. BASSETTI,
MEXICO, MEXIQUE.


## L'AMATEUR DE TIMBRES-POSTE

Causerie bi-mensuelle

J'ai déjà eu occasion, je crois, de vous parler d'une société qui existe en France sous le nom de *Fédération Universelle des Echangistes*. Cette société, comme vous pourrez le voir par les règlements que nous publions plus bas, donne des facilités énormes à tous les amateurs collectionneurs qui en font partie, pour échanger entre eux.

Je ne saurais trop conseiller à nos lecteurs collectionneurs de faire partie de cette association.

***

### FEDERATION UNIVERSELLE DES ÉCHANGISTES

*Siège social: 9 rue Guy-de-la-Brosse, à Paris.*

REGLEMENT

I.—BUT DE LA FEDERATION

Article 1er.—La *Fédération universelle des échangistes* a pour objet de faciliter, entre amateurs, toutes sortes d'échanges, principalement ceux de timbres-poste, enveloppes et bandes timbrées, cartes postales, cartes-lettres, journaux, etc.

Art. 2.—Le siège de la fédération est à Paris.

II.—COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Art. 3.—La fédération ne comprend qu'une catégorie de membres: les membres titulaires.

Art. 4—Les directeurs de journaux, les présidents et membres de conseil de sociétés philatéliques et les marchands de timbres ne peuvent en faire partie.

Art. 5.—Les cent premiers sociétaires pourront prendre le titre de membre fondateur.

Art. 6.—Pour être reçu fédéré, il faut se faire présenter par deux membres titulaires et accompagner les références fournies de la somme de 1 franc pour couvrir les frais d'enquête relative à la profession et à la probité du candidat.

Art. 7.—Les noms des candidats sont publiés avec ceux des parrains dans les *Plaisirs du foyer*. La candidature dure un mois pour les européens et un trimestre pour les autres.

III—AVANTAGE DE LA SOCIÉTÉ

Art. 8—La *Fédération universelle des échangistes* met à la disposition de ses membres des moyens sûrs, peu coûteux et éminemment pratiques (inconnus jusqu'à ce jour) d'effectuer des échanges de timbres poste. Ils permettent en effet a un fédéré d'un point du globe quelconque, moyennant 10 centimes et quelques millimes: 1o d'envoyer à un autre fédéré, domicilié n'importe où, un stock de doubles dont ce collègue connaît la valeur; 2o au besoin de lui indiquer en même temps cette valeur; 3o de lui désigner les timbres, cartes, etc., qu'il désire recevoir en échange, proportionnellement à ce qui sera gardé; 4o de lui envoyer les frais de retour; 5o de régler sur le champ toutes les transactions, sans qu'il soit besoin de tenir la moindre comptabilité; 6o de mettre à la disposition de chacun des correspondants sûrs, probes et de bonne foi dans tous les pays, sans qu'il soit besoin d'entrer en pourparlers—lesquels sont toujours coûteux, quand ils ne sont pas entamables faute de relations ou d'adresses.

Art. 9.—Elle facilite du reste toute sorte d'échanges, grâce aux instruction du *Guide du fédéré*.

Art. 10.—Les fédérés sont tenus au courant de tout ce qui se passe d'important dans le monde philatétique à l'aide des *Plaisirs du Foyer*.

IV.—OBLIGATIONS DES FÉDÉRÉS

Art. 11.—Toute personne admise comme membre, avant d'être inscrite sur les livres de la société et d'avoir son nom et adresse publiés, doit envoyer au directeur la somme de 8 fr. 50, dont 5 fr. pour le *Guide du fédéré* et 3 fr. 50 de cotisation annuelle qui donnent droit au service des *Plaisirs du Foyer*, le tout accompagné de l'engagement suivant:

"Je soussigné m'engage à ne communiquer à personne le *Guide du fédéré* et à n'en faire aucun usage en dehors de la *Fédération universelle des échangistes*. En cas de démission ou de radiation de ladite société, je m'engage sur l'honneur à retourner ledit *Guide*, sous pli clos et recommandé, à l'adresse du directeur."

(*Signature*)

Art 12.—La cotisation annuelle est payable en janvier et part du dit mois, malgré qu'on soit admis à n'importe quelle date. Toutefois le service des *Plaisirs du Foyer* ne part que de la date d'admission, si les numéros de janvier à cette date sont épuisés.

Art. 13.—Les cachets de la fédération sont acceptés comme des espèces sonnantes, conformément aux indications du *Guide du fédéré* et sous la réserve expresse de l'exécution ponctuelle de l'art. 38.

Art. 14.—Tout fédéré qui aura vent de la moindre indélicatesse commise dans les transactions par un échangiste, quel qu'il soit, est tenu, dans l'intérêt général, d'aviser le directeur de la fédération.

Art. 15.—Ce dernier demandera des explications à l'intéressé et s'il refuse d'en donner, il le raiera des cadres et publiera les motifs de cette exécution dans le journal sous la rubrique consacrée: LISTE NOIRE.

Art. 16.—Tout fédéré habitant la même localité qu'un candidat, est tenu de fournir sur ce dernier les renseignements qu'il pourra recueillir, si le directeur juge à propos de lui en demander.

Art. 17.—La société devra être avisée de toutes les pertes, vols, etc., que pourrait subir chacun de ses membres. Donner surtout l'adresse du fédéré à qui l'envoi était adressé, car des disparitions trop souvent répétées, à propos de la même personne, donneraient lieu à une enquête qui aboutirait peut-être à la découverte du coupable.

Art. 18—Au cas où les cachets de la fédération devraient être retirés de la circulation, pour un motif quelconque ou pour être remplacés par d'autres types, il en serait fait mention dans les *Plaisirs du Foyer* et tous les cachets devraient remis être à la poste de son domicile, c'est-à-dire réexpédiés à l'adresse du directeur dans le délai de deux mois, pour être remboursés ou remplacés par des nouveaux. [Le timbre de la poste servira de contrôle pour la circonstance. Le délai commencerait dès le lendemain du jour inscrit en tête du numéro des *Plaisirs du Foyer* annonçant la nouvelle. Aucun des cachets retirés confiés à la Poste de son pays après les deux mois ne pourrait plus être remboursé.]

Art. 19.—Les membres ne seraient tenus d'accepter de ces cachets, après l'annonce du retrait, que jusqu'à l'avant-veille de l'expiration des deux mois.

Art. 20.—Ceux même qui ne voudraient plus en accepter, après la dite annonce, n'auraient qu'à l'écrire au directeur qui en aviserait tous les membres par la voie des *Plaisirs du Foyer*.

V.—AU SUJET DES ENVOIS

Art. 21.—Ce qui suit est absolument nécessaire pour effectuer des envois: 1o Le dernier catalogue Maury numéroté de certaine façon; 2o des feuilles à cases spéciales dénommées feuilles d'offres et d'envoi; 3o des cachets de la fédération d'une valeur représentative de 1 cent., 5 cent., 30 cent. et 1 franc, en nombre suffisant pour les transactions que l'on a en vue; 4o le *Guide du fédéré* contenant les instructions relatives à l'emploi des trois articles précédents.

Art. 22.—Chaque membre a le droit d'envoyer d'office à ses confrères ses doubles accompagnés de sa mancoliste partielle ou complète, pourvu qu'il accompagne son envoi des frais de retour en cachets de la fédération.

Art. 23.—Les membres offrant des timbres-poste en échange de numéros de journaux devront le dire en se faisant inscrire, une croix placée devant leur nom indiquera aux autres qu'ils peuvent leur envoyer des numéros de journaux, en se conformant à l'article 22 pour les frais de retour.

Art. 24.—Le destinataire de chaque envoi retient les articles qui lui conviennent en les soldant au prorata de leur valeur conformément au prix porté au catalogue Maury: soit en timbres manquant à l'expéditeur et demandés par lui en échange, soit en cachets de la fédération.

Art. 25.—Dans tous les cas, le débit doit être régularisé à chaque coup et toute soulte doit être complétée en cachets de la fédération.

Art. 26—Quand le catalogue Maury n'indique pas le prix de certains doubles envoyés à choix, l'envoyeur est tenu d'indiquer ce qu'il en demande, à l'aide des *signes conventionnels* portés dans le *Guide du fédéré*.

Art. 27—Par contre, si le prix est porté au dit catalogue, il est expressément défendu de le surélever, sous peine d'expulsion immédiate à moins qu'avis en ait été donné dans les *Plaisirs du Foyer*, d'après le journal de M. Maury.

Art. 28.—Chaque membre prend telles précautions qu'il lui convient pour éviter les détournements, c'est-à-dire qu'il recommande ses envois et les accompagne de cachets de la fédération en valeur suffisante pour que le destinataire les lui retourne de même.

Art. 29.—Les modes de réexpédition sont donc subordonnés aux frais envoyés par l'expéditeur initial et chaque membre est tenu d'employer celui indiqué explicitement par la valeur des cachets de la fédération envoyés.

Art. 30.—Faute de se conformer à l'article précédent, on s'expose à supporter les pertes qui pourraient en résulter en cas de vol.

Art. 31.—Tout envoi doit être réexpédié dans les quinze jours qui suivent son arrivée. Une aussi grande marge s'explique par la faculté qu'a chaque membre d'effectuer des envois à ses collègues sans qu'ils les demandent, ce qui pourrait provoquer parfois des encombrements chez certains fédérés. Il est recommandé d'apporter la plus grande diligence aux réexpéditions.

VI.—OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Art. 32.—Les fédérés seuls seront initiés à la valeur des cachets de la société, dont une empreinte figure sur le *Guide du fédéré*.

Art. 33.—Ces empreintes y sont suivies de tous les renseignements propres à assurer la reconnaissance de l'authenticité des cachets.

Art. 34.—Le prix de ces cachets est surélevé de 1 0/0 pour la France (et pour les autres pays du coût d'émission d'un mandat-poste d'une égale somme) et des frais d'expédition.

Art. 35.—Il n'en sera pas expédié, ni remboursé pour moins de dix francs à la fois.

Art. 36.—Les expéditions en seront faites sous pli recommandé, sous lettre ordinaire ou comme papiers d'affaires, au choix, mais aux risques du fédéré.

Art. 37.—Tout fédéré n'a qu'à envoyer, au directeur de la société, à n'importe quelle époque, tous les cachets que ses nombreux échanges lui auraient valu en trop grande quantité et leur montant intégral il en sera envoyé en un mandat-poste dans les cinq jours qui suivront la réception.

Art. 38.—Comme garantie de ces remboursements, le directeur verse au fur et à mesure à la Caisse d'épargne postale le montant de tous les cachets demandés. Au-dessus de 2,000 fr., il effectuera à la Banque de France le dépôt du montant des cachets mis en circulation.

Art. 39.—Un comité de surveillance, composé de trois fédérés habitant Paris et élu par tous les membres, à l'aide d'un vote provoqué dans le journal, veillera spécialement à l'observation rigoureuse de l'art. 38 afin que la société puisse rembourser, pour ainsi dire à vue, tous les cachets circulant entre ses membres.

VII.—REVISION DES REGLEMENTS

Art. 40—Il suffit de la demande écrite de cinq fédérés pour la mise aux voix, par l'intermédiaire des *Plaisirs du Foyer*, de toute modification aux articles de ce règlement, à l'exception des invariables mentionnés dans l'article suivant.

Art. 41—Les votes devront être parvenus deux mois après la publication. Les abstentionnistes seront considérés comme repoussant la modification proposée. Il faudra deux tiers de suffrages pour l'adoption de toute proposition ne touchant en rien aux articles 3, 4, 6, 11 à 13, 18, 21, 32 à 35, 36, 38 et 41 qui sont considérés comme fondamentaux.

Le Directeur,
HENRI ISSANCHOU,
9 rue Guy-de-la-Brosse, Paris, France.

N. B. Monsieur Issanchou se fera un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements qui pourraient lui être faites.

***

On lit dans un journal d'annonces:

"Un collectionneur de timbres-poste, possédant 12,544 timbres, épouserait demoiselle collectionnant aussi qui aurait le Pence bleu de l'île Maurice 1847."

Quand les paysans parlent d'un homme quelque peu détraqué du cerveau, ils disent qu'il est "timbré." Ne semble-t-il pas que le mot, ici, serait particulièrement de mise, encore que le "pence bleu" dont il s'agit soit, dit-on, coté $400 en bourse de timbres-poste.

H. L.


UN VERITABLE BAUME.—Le Baume de Cerises Sauvages du Dr Wistar est un véritable baume. Il contient les principes balsamiques de la cerise sauvage, les propriétés balsamiques du goudron et du pin et les ingrédients qui entrent dans sa composition sont tous balsamiques. La toux, le rhume, les maux de gorge, la bronchite et la phtisie disparaissent en peu de temps, sous l'effet de son influence balsamique.

UNE MINUTE PAR JOUR

Une minute consacrée tous les jours, à prendre une dose des Burdock Blood Bitters, vous guérira de la constipation, de la dyspepsie, des attaques de bile ou du sang impur et vous épargnera des semaines de maladie et la perte de beaucoup d'argent. Rien de meilleur que les Burdock Blood Bitters. (1)

DIRECTEMENT ET INDIRECTEMENT

La maladie des reins, l'hydropisie et autres maux analogues proviennent directement d'un mauvais fonctionnement des reins et indirectement de l'impureté du sang. Les Burdock Blood Bitters règlent l'action des reins et débarrassent le sang de toute impureté; ils guérissent ainsi la maladie des reins, l'hydroisie, etc. (3)

EPILEPSIE.—Attaques d'épilepsie, crises nerveuses arrêtées *gratis*, par le Grand Restorateur Nerveux du Dr Kline. Guérisons merveilleuses. Traité et bouteille à essai, de $2.00, *gratis* à tous ceux qui souffrent de maladies nerveuses. Adresse: Dr Kline, 931 Arch, Philadelphie, Pa. 3 a w. jno


### Le Derby Anglais

Les Anglais à l'étranger, dans quelque partie du monde qu'ils se trouvent, s'intéressent toujours au "Blue Riband of the turf," on se rappelle certains événements de la vie précisément parce qu'ils sont arrivés dans l'année où un certain cheval a gagné le Derby. En dehors de l'Angleterre où de promptes nouvelles des courses ne peuvent pas arriver, les Sportmen se livrent au plaisir du bon vieux *Sweepstake*. En 1879, Isaac Ebbitt, de l'hôtel Windsor de Montréal, organisa son premier *Sweepstake* qui était de $1,000. D'année en année cette combinaison est devenue populaire arrivant à $20,000 en 1890 et aujourd'hui pour répondre aux demandes de billets il annonce un sweep de $40,000, soit 8,000 billets à $5 chacun. Pour renseignements complets s'adresser à Ebbitt & Brand, Hôtel Windsor, Montréal, Canada. 3 a w


### Dents extraites sans douleur

M. Brosseau, dentiste, 7 rue St-Laurent, est allé récemment à New-York où il a fait l'acquisition d'un grand nombre d'instruments nouveaux et notamment d'un appareil perfectionné pour l'extraction des dents sans douleur, qui est le dernier mot de l'art. 70 jno

F. G. et M. N. BLANCHARD

82 rue Cherrier, Montréal, artistes, portraitistes, portrait à l'huile, peinture à l'eau, au crayon et à l'encre de Chine, copie d'après n'importe quelle photographie sur papier et zinc et agrandie à volonté. Portraits à l'huile, grandeur naturelle, une spécialité. Tous leurs ouvrages à de très bas prix. On garantit l'exactitude des copies. Célèbres portraits au crayon, grandeur naturelle, dans un magnifique cadre, seulement $10.—82 rue Cherrier. 117-jno

Le grand guerisseur du poumon est cet excellent remède, connu sous le nom de Sirop anti-consomptif de Bickle.

Il soulage et diminue la sensibilité des membranes laryngées et aerifères, est d'une puissance souveraine pour la toux, le rhume, l'enrouement, les douleurs de poitrine, les bronchites, etc; a guéri plus d'un cas de consomption réputé très avancé.

# ST. JACOBS OIL

TRADE MARK

# LE GRAND REMÈDE

## CONTRE LA DOULEUR

GUÉRIT:

## RHUMATISME

NÉVRALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS
MAUX DE GORGE
ENROUEMENT, ENGELURES, ENTORSES, FOULURES, CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille. Envoyé par la malle sur réception du prix.

THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

O. LAFRENIERE,
FERBLANTIER, COUVREUR,
Plombier, Poseur de Fournaises à Eau Chaude, d'Appareils à Gaz, Etc.
292 RUE DORCHESTER, MONTREAL.
Toutes commandes seront promptement exécutées à des prix très modérés. Résidence 456½ rue Jacques Cartier. 223-27

V. ROY & L. Z. CAUTHIER
ARCHITECTES & EVALUATEURS
CHAMBRES 3 ET 4
180—RUE SAINT-JACQUES—180
Bâtisse de la Banque d'Epargne. jno

## Argent a Preter

Sur hypothèque à 5, 5½ et 6 pour cent selon la garantie et le montant. S'adresser à
Pérodeau & de Salaberry, Notaires,
Bâtisse du "New-York Life," Place d'Armes, Montréal. 285-jno


AVIS—Demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte autorisant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à augmenter le montant d'actions-débentures consolidées qui peuvent être émises en vertu de l'acte 52 Vic. chap. 69, dans le but de satisfaire ou acquérir ses obligations au sujet de son chemin de fer d'embranchement de Souris, du chemin de fer Colombie et Kootenay, du chemin de fer de Colonisation Sud-Ouest du Manitoba et du chemin de fer Calgary et Edmonton, ainsi qu'aux obligations que la compagnie peut contracter avec le consentement du parlement au sujet du chemin de fer de Colonisation du Lac Témiscamingue et d'un chemin de fer de vingt-sept milles de longueur, partant de Saskatoon et allant jusqu'aux eaux de la rivière Saskatchewan-Nord; et pour d'autres fins.

CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire, C. C. P.

Montréal, 12 mai 1891. 14-16-19-21-26-29-2-4-9

Province de Québec, District de Montréal, No 2899. } COUR DE MAGISTRAT Pour la Cité de Montréal

Le douzième jour de mai, mil huit cent quatre-vingt onze. Présent: M. le magistrat Barry. Joseph Zéphirin Arcand et Wilfrid Arcand, tous deux de la cité et du district de Montréal, et y faisant affaires ensemble comme marchands sous la raison sociale de "Arcand Frères," Demandeurs, vs. Ubalde Laurier, de la paroisse de St Ephrem d'Upton, district de St-Hyacinthe, et maintenant absent de la province de Québec, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

Montréal, 12 Mai 1891.
De par la Cour,
J. N. CARDINAL, Député G. C. M.
227-2

Province de Québec, District de Montréal, No 3191 } COUR DE MAGISTRAT POUR LA CITE DE MONTREAL

Le douzième jour de Mai mil huit cent quatre-vingt onze. Présent: M. le Magistrat Barry. Joseph Zéphirin Arcand et Wilfrid Arcand, tous deux des cité et district de Montréal, marchands, et y faisant affaires comme tels en société sous le nom de "Arcand Frères," Demandeurs, vs. Narcisse Lajeunesse, autrefois de la dite cité de Montréal, mais maintenant absent de cette province, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Montréal, 12 Mai 1891.
"De par la Cour,"
J. N. CARDINAL, Dép.-G., C. M.
227-2

Province de Québec, District de Montréal, No 2891 } COUR DE MAGISTRAT Pour la Cité de Montréal.

Le douzième jour de Mai mil-huit-cent-quatre-vingt-onze. Présent, M. le Magistrat Barry, Joseph Zéphirin Arcand et Wilfrid Arcand, tous deux des cité et district de Montréal, marchands, et y faisant affaires comme tels en société sous le nom de "Arcand Frères, demandeurs vs Alexandre Mallette, autrefois de la dite cité de Montréal, maintenant absent de cette Province.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Montréal, 12 Mai 1891
De par la Cour
J. N. CARDINAL, Dep. G. C. M.
227-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, No 390 } COUR SUPERIEURE, MONTREAL.

Dans l'instance de la Cité de Montréal, Requérante en expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame entre la rue McGill et la rue des Inspecteurs, et Owen McGarvey, de la cité de Montréal, fabriquant de meubles, indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la Requérante a déposé au Greffe de cette Cour, les prix et compensation de l'immeuble acquis par la dite Requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit: La partie Sud-Est du lot No 910 du cadastre pour le quartier Saint-Antoine, de cette Cité. Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au Greffe de la dite Cour Supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite "Gazette Officielle," à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

BUREAU DU PROTONOTAIRE, Montréal, 13 Mai 1891. } J. DESROSIERS Député-Protonotaire.
Doherty et Doherty
Procureurs de l'Indemnitaire. 14-16-20-23

Province de Québec, District de Montréal, No 390 } COUR SUPERIEURE Montréal.

Dans l'instance de la Cité de Montréal, Requérante en expropriation, pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, entre les rues McGill et de l'Inspecteur, et dame Angélique Lapierre, ès-qualité d'exécutrice testamentaire de feu Charles Séraphin Rodier, Ecr, en son vivant, de Montréal, Indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la Requérante a déposé au Greffe de cette Cour, les prix et compensation de l'immeuble acquis par la dite Requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit: La partie Sud-Est du lot No 3[illegible] du cadastre pour le quartier St-Antoine de la dite cité, et la partie Sud-Est du lot No 843 du cadastre pour le même quartier;

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au Greffe de la dite Cour Supérieure à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite Gazette Officielle, à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

Bureau du Protonotaire, Montréal, 5 Mai 1891. } J. DESROSIERS, Député Protonotaire, C. S.
BEAUDIN & CARDINAL,
Avocats de l'Indemnitaire. 8-9-15-16

Province de Québec, District de Montréal No 390 } COUR SUPERIEURE Montréal

Dans l'instance de la cité de Montréal, requérante en expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues McGill et Inspecteurs et Dame Adélaide C. Aubert de Gaspé, Marie Béatrice Elise de Beaujeu et Quiquerand Philippe A. Saveuse de Beaujeu, indemnitaires,

Avis public est par le présent donné, que la requérante a déposé, au greffe de cette cour, les prix et compensations de l'immeuble acquis par la dite requérante, par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit: Un passage de huit pieds de large, au centre du lot No 909 des plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Antoine, cité de Montréal, et commun aux propriétaires du dit lot 909.

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés, l'un en français, l'autre en anglais, à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec" les créanciers sont appelés à produire leurs réclamations au greffe de la dite Cour Supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite "Gazette Officielle," à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

T. POIRIER, Député-protonotaire.
COFFIN & DELFAUSSE,
Avocats des Indemnitaires.
Bureau du Protonotaire Montréal 6 mai 1891 } 227-4

Province de Québec District de Montréal No 390 } COUR SUPERIEURE Montréal.

Dans l'instance de la cité de Montréal, requérante en expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame ouest entre les rues McGill et Inspecteurs et dame Adélaide C Aubert de Gaspé, de Montréal, Indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la requérante a déposé au greffe de cette cour, les prix et compensation des immeubles acquis par la dite requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit: la partie sud-ouest du lot cadastral portant le numéro 909 du quartier St Antoine de la dite Cité, et la partie nord-est du même lot 909 des plans et livre de renvoi officiels du dit quartier St Antoine, dite Cité.

Et, sur la requête du dit Indemnitaire, il est ordonné que par un avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais, à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers seront appelés à produire leurs réclamations au greffe de la dite cour supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite "Gazette Officielle," à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

T. POIRIER, Député Protonotaire.
COFFIN & DELFAUSSE,
Avocats de Indemnitaire.
Bureau du Protonotaire, Montréal, 6 Mai 1891. } 227-4

Province de Québec, District de Montréal, No 390. } COUR SUPERIEURE, MONTREAL.

Dans l'instance de la cité de Montréal, requérante en expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues McGill et Inspecteurs et dame Marie Elise Béatrice J. de Beaujeu, de St-Etienne de Mont-Luc, France, Indemnitaire.

Avis public est par le présent donné, que la requérante a déposé au greffe de cette Cour, les prix et compensation de l'immeuble acquis par la dite requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit: Un emplacement, avec maison en briques et pierres, faisant partie du lot No 909 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du quartier St-Antoine, en la cité de Montréal.

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au greffe de la dite Cour Supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite "Gazette Officielle," à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

T. POIRIER, Député Protonotaire.
COFFIN & DELFAUSSE,
Avocats de l'Indemnitaire.
Bureau du Protonotaire, Montréal, 6 mai 1891. } 227-4

Province de Québec, District de Montréal, No. 390. } COUR SUPERIEURE, Montréal.

Dans l'instance de la cité de Montréal, Requérante en expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame ouest, entre les rues McGill et des Inspecteurs, et Quiquerand Philippe A. V. Saveuse de Beaujeu, gentilhomme de St-Ignace du Coteau du Lac, district de Montréal, Indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la requérante a déposé au greffe de cette Cour, les prix et compensation de l'immeuble acquis par la dite requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit: Un emplacement avec maison en pierre et en briques formant partie du lot No 909 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du quartier St-Antoine, en la cité de Montréal.

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais, à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au greffe de la dite Cour Supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite "Gazette Officielle," à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

T. POIRIER, Député Protonotaire.
COFFIN & DELFAUSSE,
Avocats de l'Indemnitaire.
Bureau du Protonotaire, Montréal, 6 mai 1891. 227-4


## Police d'Assurance sur la vie

L'annonceur est préparé à acheter toutes sortes de polices d'assurances sur la vie spécialement les polices Tontine et les polices Dotation. Toutes correspondances confidentielles.

Adressez A. Simard, Boîte 1897, Bureau de Poste, Montréal. 3-s-w



SANS PRECEDENT AUCUN
Au-delà de DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS

# L.S.L.

## Cie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature pour des fins d'éducation et de charité, et ses privilèges faisant partie de la présente constitution de l'Etat depuis 1879 par un vote populaire écrasant.

LES GRANDS TIRAGES extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les GRANDS TIRAGES SIMPLES ont lieu mensuellement les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

RENOMMEE DEPUIS 20 ANS, POUR L'INTEGRITE DE SES TIRAGES, ET LE PROMPT PAIEMENT DES PRIX. CERTIFIE COMME SUIT:

"Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de la loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages eux-mêmes, et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et de bonne foi pour tous les intéressés, et nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec des fac-similé de nos signatures attachés dans ses annonces."

[signatures]

Commissaires.

Nous, soussignés, Banques et Banquiers, payerons tous les prix gagnés à la loterie de l'Etat de la Louisiane qui nous seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. Louisiana National Bank.
PIERRE LANAUX, Prés. State National Bank.
A. BALDWIN, Prés. New-Orleans National Bank.
CARL KOHN, Prés. Union National Bank.

## TIRAGE MONSTRE

A l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, 16 Juin 1891.

## PRIX CAPITAL, - $600,000

LISTE DES PRIX

| | | |
|---|---|---|
| 1 PRIX DE $600,000 | est | [illegible] |
| 1 PRIX DE 200,000 | est | [illegible] |
| 1 PRIX DE 100,000 | est | [illegible] |
| 1 PRIX DE 50,000 | est | [illegible] |
| 2 PRIX DE 20,000 | sont | [illegible] |
| 5 PRIX DE 10,000 | sont | [illegible] |
| 10 PRIX DE 5,000 | sont | [illegible] |
| 25 PRIX DE 2,000 | sont | [illegible] |
| 100 PRIX DE 800 | sont | [illegible] |
| 200 PRIX DE 600 | sont | [illegible] |
| 500 PRIX DE 400 | sont | [illegible] |

PRIX APPROXIMATIFS

100 Prix de $1000 . . . [illegible]
100 Prix de 800 . . . [illegible]
100 Prix de 400 . . . [illegible]

PRIX FINALS.

DEUX NUMEROS TERMINANT

1998 Prix de $200 . . . [illegible]

3,144 Prix se montant à . . . [illegible]

PRIX DES BILLETS

Billets entiers, $40.00
Moitié, $20; Quarts, $10; Huitièmes, $5; Vingtièmes, $2; Quarantièmes, $1.

Prix pour les Clubs, 55 fractions de billets de $1.00 pour $50.

PRIX SPECIAUX AUX AGENTS, AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ VOTRE ARGENT PAR EXPRESS A NOS FRAIS EN SOMMES DE PAS MOINS DE $5.00

sur lesquelles nous payerons tous les charges et nous payerons les frais d'express sur les billets et les listes de numéros gagnants qui seront envoyés aux correspondants.

Adressez PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, La.

Donnez votre adresse en entier et signez lisiblement.

Le Congrès ayant dernièrement passé des lois défendant l'usage des malles à toutes les loteries, nous nous servons des compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et envoyer les listes des numéros gagnants, jusqu'à ce que les cours se soient prononcées sur nos droits. Les tribunaux fédéraux décideront bientôt si ces lois sont constitutionnelles et nous espérons qu'il en sera ainsi. Toute lettre ORDINAIRE adressée à PAUL CONRAD nous parviendra [illegible] ce qui est adressé à la NEW ORLEANS NATIONAL BANK.

ATTENTION [illegible]

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 Juillet dernier, a voté que la question constitutionnelle de la Louisiane serait soumise en 1892 au peuple; amendement qui prolongerait les privilèges de la Compagnie jusqu'en 1919.—L'impression générale est que [illegible]

## HOPE WAH

BUANDERIE CHINOISE

### 303 RUE CRAIG, MONTREAL

SERA OUVERTE AU 1er MAI

Cette buanderie est une branche de celle de Yee Wah, 487½ rue Craig. Nous nous appliquons à satisfaire le public. [illegible]

M. GOUETTE. B. P. MARTEL.

## M. GOUETTE & CIE.

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies et Meubles

Moulures, Tournage et Découpage
Manufacture sur le Canal, arrière de V. G[illegible] vis, rue des Seigneurs
Téléphone Bell 6676
Bureau Temporaire: No 145 Rue St Jacques MONTREAL.
Téléphone Bell, 2064 Téléphone Fédéral, [illegible]
101-1-a-s

Machineries et Courroies: Vendre. 50 Machines pour Travailler le Bois. 40 Scies à Travers, de toutes grandeurs. 12 Engins et Chaudières de 2 à 50 Chevaux-vapeur. 500 Poulies,—à grand escompte. Courroies en Caoutchouc. Neuves, à 50 p.c. d'escompte. Vieilles Courroies de 70 à 75 p.c. d'escompte. Arbres de Transmission, et Supports. Arbres de Transmission, et Accessoires. Fers de Rabot, Couteaux de Moulure, Meules, Courroies en Cuir et Scies Rondes. Neuves de 25 à 30 % d'escompte. Conditions faciles. Machineries Louées, Vendues ou Échangées. MULLIN & CIE. 27 rue Papineau, Montréal.

## MOIS de MARIE

Mois de Marie (Nouveau) dédié aux Maîtres du Canada, par un prêtre du Diocèse de Montréal, in-32, cartonné, 25c.

Notre-Dame du Perpétuel Secours, Vierge miraculeuse vénérée à Rome, dans l'église Saint Alphonse de Liguori, et honorée à Montréal, en l'église St-Joseph. [illegible] par un Père Rédemptoriste, in-32, 25c.

Petit Mois de Marie, Pensées pour chaque jour du mois de mai, in-32 [illegible] l'exemplaire le [illegible]

En vente à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS,
14 rue St-Vincent, Montréal.

PRIX $1.00

## ATTENTION

Si vous voulez vous procurer des chaussures de toute sorte à bon marché, allez chez [illegible] Saint-Laurent [illegible] le déménagement de l'ancien local, rue Ste-Catherine, [illegible] Une visite est sollicitée, vous ne trouverez en même, les articles offerts [illegible] qualité.

COLONNE CARSLEY

# L'Emporium du Canada

POUR LES GANTS DE DAMES

L'assortiment le plus considérable de gants de kid et de taffetas au Canada.

TOUTES LES NOUVEAUTES

Couleurs nouvelles, Patrons nouveaux.

**LE PRIX**

de nos gants de première qualité est certainement de 15 à 20 par cent meilleur marché que les prix ordinaires. Lisez nos prix.

LE GANT "HERCULE."

Gant fort en kid, 4 boutons, dos brodé, jaune et noir. De toutes grandeurs, 35c la paire.

S. CARSLEY

Gants de kid pour aller shopper, 4 boutons, fini élastique, durable et s'adaptant parfaitement à la main, 65c la paire.

LE GANT DE KID RELIABLE

4 boutons, qualité superbe, noirs, jaunes, bruns, gris, 65c la paire.

LE GANT DE KID FAVORI

Agrafes, gant de kid lacé, très fashionable, très durable, 75c la paire.

LE GANT DE KID ELEGANT

A 4 agrafes brevetées. Dos avec point cu... Le prix ordinairement vendu à $1. Le prix chez S. Carsley 85c.

D'AUTRES PRIX

$1 10, $1.25, $1.35, $1.45, $1.60, $1.75, $2.00, $2.15, $2.25.

S. CARSLEY

POUR DAMES GANTS D'ETE.

Gants de soie, de Taffetas, de fil de Lille.

Avec doigtiers en Kid
Avec doigtiers en Soie
Avec doigtiers à double trame.

Notre assortiment de gants de Taffetas est ce qu'il y a de mieux en ville. Prix plus que bas.

Gants en Taffetas de soie, 18c la paire
Gants en fil de Lille, 15c la paire
Gants pour enfants 12½ la paire

S. CARSLEY

MERCERIES

CHEMISES BLANCHES

CHEMISES BLANCHES

**Chemises Blanches pour Hommes de 13½ à 18 points.**

Pour hommes, Chemises Blanches
Pour hommes, Chemises "Regatta"
Pour hommes, Chemises "Oxford"
Pour hommes, Chemises en flanelle
Pour hommes, Chemises Union
Pour hommes, Chemises en soie de fantaisie

Le plus considérable assortiment de chemises au Canada.

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

MERCERIES

POUR HOMMES

Chemises en flanelle avec rayures en soie
Chemises en flanelle avec rayures en soie
Chemises en flanelle avec carreaux de soie
Chemises en flanelle avec carreaux en soie
Chemises en flanelle unies et en soie

Assortiment considérable. De toutes couleurs, de tous patrons, épaisseurs d'été. Prix ...

S. CARSLEY
rue Notre-Dame.

Pour Hommes Chemises en Soie

DE GOUT

Nouvelles nuances, nouveaux patrons. Chemises de toutes sortes faites sur commande. Nouvelles pour chemises de toutes sortes.

S. CARSLEY,
rue Notre-Dame.

CHAUSSETTES DE CACHEMIRE

Pour la meilleure qualité de bas et de chaussettes en cachemire noir, allez chez S. Carsley où vous trouverez l'assortiment le plus considérable au Canada.

TOUJOURS VRAIE VALEUR

Chaussettes en cachemire noir 15c
Chaussettes en cachemire noir 19c
Chaussettes en cachemire noir 25c
Chaussettes en cachemire noir 34c
Chaussettes en cachemire noir 36c
Chaussettes en cachemire noir 40c

S. CARSLEY
rue Notre-Dame.

DEPARTEMENT de BONNETERIE

BAS DE 1ère COMMUNION

Assortiment de Bas de 1ère Communion, de toutes grandeurs, de toutes fabriques.

Bas Blancs en Coton
Bas Blancs en Balbriggan
Bas Blancs en Fil
Bas Blancs en Soie Filée
Bas Blancs tout Soie
De toutes Grandeurs — De tous Prix
Bas Unis et Brodés

S. CARSLEY,
1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

FIL CLAPPERTON.

Servez-vous toujours du fil de Clapperton. Il est le seul certain d'avoir le meilleur fil. Le fil de Clapperton ne se brise pas, ne se ... pas et ... toujours.

FIL DE CLAPPERTON

COLONNE CARSLEY


# EDITION DE MIDI

## TELEGRAPHIE

### CANADA

**Le procureur-general du Manitoba**

WINNIPEG, 15—Clifford Sifton, député de Brandon North a été assermenté comme procureur-général, dans le gouvernement Greenway, hier soir.

**Pas de taxe pour la Brasserie**

QUEBEC, 16 — Le conseil de ville se propose d'accorder une exemption de toute taxe, pour dix ans, à une brasserie qui s'établirait dans Saint-Sauveur.

**Incendie**

BOWMANVILLE, 16—Les ateliers de la compagnie manufacturière d'instruments aratoires Crawford ont été incendiés hier matin, avec la plus grande partie de leur contenu. Les dommages s'élèvent à $8,000.

**Le Cardinal demande un coadjuteur**

QUEBEC, 16 — Vu son âge et l'état de sa santé, Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec a cru devoir demander au Saint-Siège de lui donner un coadjuteur. Lors de la réunion des évêques en cette ville, mercredi, trois noms ont été choisis et envoyés à Rome.

**Accident fatal**

THAMESFORD, Ont. 16—Jeudi après-midi, vers 4 heures, Hazzard Hull, propriétaire d'une scierie en cette ville, surveillait une scie circulaire, quand la planche qu'il était à scier fut subitement repoussée et l'atteignit à l'estomac. Il est mort hier des suites de l'accident. Il était âgé de 76 ans et hautement estimé.

**Est-ce le chloroforme qui l'a tué**

ST THOMAS, Ont., 15—Daniel Munroe, forgeron à l'emploi de la compagnie de chemin de fer Michigan Central, se présentait hier, chez le Dr Jas. Fulton de cette ville, qui, après l'avoir examiné, jugea une opération nécessaire.

Avec l'aide de son clerc, M. Lipsey, le docteur donna le chloroforme à Munroe qui expira pendant qu'il était sur la table.

Le Dr Fulton dit que le patient est mort de syncope du cœur et non de l'administration du chloroforme, à dose toxique.

Une enquête élucidera le mystère.

**Le cadavre d'un ex-député volé**

CORNWALL, Ont, 16—Le corps de feu M. P. Purcell, député du comté de Glengarry et entrepreneur millionnaire, a été volé. C'est un homme qui passait en chaloupe à peu de distance du rivage, vers midi, hier, qui s'est aperçu que la terre était bouleversée sur la tombe de feu M. Purcell, le cercueil vide et le couvercle jeté à côté de la fosse.

Il en a averti M. John Purcell, le frère du défunt, qui a constaté la disparition du cadavre.

On a découvert des traces de pas d'une chaussure d'environ 8 points. Quelques heures avant, on avait trouvé une embarcation allant à la dérive et portant le nom "Ellen." On a mandé des détectives de Montréal. Le corps avait été enterré le 5 courant, et l'on fit bonne garde autour de la tombe jusqu'à mercredi soir, alors qu'on crut que tout danger d'enlèvement avait disparu.

Mercredi soir, le gardien avait chassé deux hommes qui rôdaient autour de la tombe. L'opinion générale est que les auteurs du crime comptent sur une bonne rançon, car la fortune du défunt dépasse un million.

### AMERIQUE

**Maladie du Secrétaire des Etats-Unis**

NEW-YORK, 16—M. Blaine souffre de la goutte. Il ne pourra se rendre à Washington avant plusieurs jours.

**Incendie et pertes considerables**

CINCINNATI, O., 15—Le germoir de la brasserie de Moerhens a été incendié, hier soir. Pertes $90,000.

**Retour du president Harrison**

WASHINGTON, 16—Le président Harrison et sa suite sont arrivés à Washington à 5.30 heures, hier soir, exactement à l'heure dite.

**Les faillites de la semaine**

NEW-YORK, 16—Les faillites cette semaine, ont été de 212 aux Etats-Unis et 25 au Canada, soit un total de 237, contre 242 la semaine dernière.

**L'or à Buenos Ayres**

BUENOS AYRES, 15—A la fermeture de la Bourse, hier, l'or était coté à 290 pour cent.

Le sénat a rejeté la proposition de nommer un comité pour examiner l'état financier des banques.

**Les navires Chiliens et Américains**

CITY OF MEXICO, 16—On mande de Capulco que le vapeur chilien "Esmeralda" est au large de ce port, attendant une chance de s'approvisionner de charbon. On croit qu'un autre vapeur qui est au loin est l'"Etata." Le vapeur américain "Charleston" n'est pas en vue.

**Président infidèle**

NEW-YORK, 19—On vient de découvrir que l'ex-président de l'American Dock and Trust Co., mort il y a quelques jours, avait forgé un grand nombre de certificats de dépôts de coton, sur lesquels il empruntait de très fortes sommes. On ne connait pas encore le nombre de ses faux.

**Effondrement**

BIRMINGHAM, Ala., 16—Un pan de muraille de la nouvelle école Henley s'est effondré hier matin, au moment de la rentrée des élèves dans la vieille école. James Oden a été grièvement blessé à la tête et sur le corps; Ed Marks, âgé de 3 ans, a eu le crâne fracturé; Albert Mayer, 11 ans, grièvement blessé à la tête. Ils sont dans un état critique. Deux autres enfants ont été grièvement blessés.

**Le prix du charbon**

New-York, 16 — Les agents des compagnies de charbon anthracite se sont réunis hier et ont décidé d'augmenter le prix du charbon de 15 centins par tonne, le 1er juin. Plusieurs optaient pour une plus forte augmentation et l'échelle des prix ne sera définitivement arrêtée qu'à la prochaine assemblée, le 28 courant. On a aussi décidé de limiter, pour le reste du mois, la production à 100,000 tonnes par jour. Après l'assemblée, on a annoncé que des arrangements étaient pris pour une augmentation de $1 par tonne au 1er octobre.

### ETRANGER

**Les grèves en Belgique**

BRUXELLES, 16 — Les grévistes se remettent graduellement au travail.

**Justin McCarthy pris de la grippe**

Londres, 16—Justin McCarthy est atteint de la grippe. Les vents froids et les pluies qu'il a fait ces jours derniers causent nombre de récidives de la grippe.

**Accident à Guillaume II**

BERLIN, 16 — Les chevaux de l'empereur ont pris la peur, hier, à Potsdam, et le carrosse a donné contre un arbre. Un adjudant a reçu l'empereur dans ses bras et lui a ainsi épargné des blessures et peut-être sauvé la vie.

**19 hommes noyés**

ST PETERSBOURG, 15—Un accident terrible est arrivé ce matin, sur le Dnieper. Un chaland monté par 19 hommes est venu en collision avec un vapeur qui remontait la rivière. L'embarcation chavira et les 19 infortunés furent noyés.

**Allemands et Russes**

BERLIN, 16 — La *Kreuze Zeitung* s'alarme des intrigues des Russes sur le Danube. Ce journal déclare que la Russie a corrompu tous les directeurs de la compagnie de vapeurs du Danube et a placé des postons sur tous les points stratégiques du fleuve et il demande à l'Autriche de s'opposer aux plans de la Russie.

**Les massacres aux Indes**

SEMLA, 15—Une dépêche de Manipour, mande que le commissaire James Quinton et l'officier anglais qui ont perdu la vie tout dernièrement, n'étaient pas les victimes d'une population en fureur.

Les preuves produites au procès des insurgés manipours arrêtés par les troupes anglaises ont établi que Quinton et ses compagnons ont été décapités par le bureau public, sous les ordres d'un officier manipour et d'un déserteur des rangs anglais. Ces deux hommes ont été condamnés par le tribunal militaire.

**Crise ministerielle au Portugal**

LISBONNE, 16—Le cabinet portugais a démissionné.

LONDRES, 16—La démission du cabinet portugais est due à des divergences d'opinions sur la politique à suivre relativement à la crise financière. Le premier ministre portugais a averti l'ambassadeur anglais que le changement de ministère n'affecterait en rien la présentation de la convention anglo-portugaise aux Cortès. M. Bocogi a l'intention de garder le portefeuille des affaires étrangères.

**La persécution des Juifs en Grèce**

ATHENES, 16.—On mande de Corfou que le calme s'y rétablit un peu. Quelques Juifs ont rouvert leurs magasins et les autorités ont fait distribuer des aliments aux plus pauvres.

Le ministre de la Turquie a décidé de faire transporter les Juifs turcs de Corfou à Prève, en Turquie.

Les paysans de l'île se joignent à la populace pour persécuter les Juifs; les assassinats des israëlites sont encore à l'ordre du jour dans le Ghetto, où il vient de se déclarer une épidémie de fièvre typhoïde.

Le gouverneur de l'île et le maire de Corfou ont été destitués.

**Le sang de bouc dans la phtisie**

PARIS, 15—Le prof. Bernheim a soumis à l'Académie de Médecine le résultat de ses expériences, avec le sang de bouc, dans le traitement de la tuberculose.

Quatorze malades ont été soumis à la transfusion du sang de bouc. Deux étaient dans la dernière période de l'anémie et ont été guéris.

Dix patients pris de phthisie ont éprouvé un mieux sensible. Deux autres, dans la dernière période de la consomption sont morts six semaines après la première transfusion sanguine.

Le docteur ajoute que, dans les débuts de la tuberculose, son traitement fait beaucoup de bien, mais que quand le mal est avancé, il faut s'en garder.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

(De la *Semaine religieuse*)

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

Dimanche, 17 mai, Saint Gabriel à Montréal,
Mardi, 19, Saint Clet.
Jeudi, 21, Sainte Julie.
Samedi, 23, Sainte Madeleine de Rigaud.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 17, annonce des Quatre-Temps et de la fête de la Sainte Trinité.

Cathédrale.—Lundi, 18, grand'messe pour le repos de l'âme de feu **Mgr J. J. Vinet.**

Mardi, 19, ordination.

Eglise Saint Joseph, rue Richmond—Dimanche, 17, à 7 heures p. m. assemblée de la confrérie de Saint Joseph, instruction, recommandations aux prières et salut du T S Sacrement.

Mercredi 20, à 7 hrs. messe à l'autel de St Joseph, pour tous les membres de la confrérie de St Joseph, vivants et défunts, recommandations aux prières.

St Jean-Baptiste—Dimanche 17, fête de la Société de Colonisation, grand'messe pontificale.

Congrégation Notre-Dame — Jeudi 21, élections des officiers.

Grand Séminaire — Samedi 23, ordination.

Confirmations, dimanche 17, à 2 heures, au Mile-End. 3 heures, à St Jean-Baptiste. 4 heures, à St Louis.

Jeudi 21, à 2 heures, Notre-Dame; 3½ hrs. St Jacques.

Samedi 23, à 11 hrs. au Collège de Montréal, à 2 hrs. à St Paul, à 3 hrs. à St Henri, à 4½ hrs à Ste Cunégonde.

Dimanche 17—Fête du Titulaire du Saint Esprit.

Dimanche 24—Fête du Titulaire de la T. S. Trinité.

Le Titulaire de Sainte Julie n'a pas de solennité.

## Exposition de l'école des arts et métiers

ÉCOLE DE QUEBEC

Les élèves des cours d'architecture et de dessin à main levée, ont envoyé de nombreuses études dénotant chez leurs auteurs beaucoup de travail, et chez plusieurs une grande somme de talent. La mosaïque en bois, la mécanique, sont représentées par des travaux de grand mérite. Les peintures décoratives qui ornent les murs de la salle d'exposition, font honneur à la classe qui les a produites. Le cours de peinture décorative n'est en opération, à Québec, que depuis deux ans, et on suit la méthode inaugurée à Montréal il y a cinq ans.

L'ECOLE DE LÉVIS

s'est distinguée par ses travaux de dessin à main levée et de mécanique, et sous ce rapport nous offre une des plus belles collections de l'exposition. La comparaison entre l'exposition de cette année et celle d'il y a deux ans, indique un grand progrès chez les élèves.

HUNTINGDON

contribue à rehausser l'éclat de l'exposition par des dessins de mécanique et à main levée, qui par leur genre d'exécution nous font voir le côté vraiment pratique de l'enseignement qui se donne en cette ville.

S-HYACINTHE

est une ville de progrès. Depuis quelques années surtout, elle a acquis un développement exceptionnel.

L'art a servi la marche en avant de l'industrie, et la preuve est sous nos yeux, dans les différents travaux de dessin linéaire, de mécanique, etc., qui sont exposés. De beaux motifs d'architecture monumentale, d'autels, finement levés et consciencieusement exécutés, méritent qu'on les examine.

ÉCOLE DE ST-JEROME

Les études de charpente et de mosaïque exposées par l'école de St-Jérôme sont proprement faites et font deviner le goût dont les élèves sont doués pour ces branches de l'art industriel.

ÉCOLE DE SHERBROOKE

Les mécaniciens de Sherbrooke ont dignement apprécié les renseignements de leurs maîtres, si nous en jugeons par les travaux qu'ils offrent à la vue du public. Il y a du travail et de l'application dans leurs études.

A l'école de Sillery, l'exposition ne nous offre que peu de chose. En revanche, c'est du nouveau, de l'ameublement de maison sur une petite échelle.

Nous croyons, dans l'intérêt des différentes écoles de la province, devoir faire part, au conseil des arts et manufactures, d'une remarque que nous avons faite en visitant l'exposition actuelle.

Les écoles sont sous son contrôle et nous pensons que le conseil ne désire rien tant que de les voir prospérer. Le moyen de donner plus de vigueur à ces écoles, c'est de leur fournir les éléments nécessaires à leur vitalité, à leur croissance.

Ces éléments, ce sont les modèles, les modèles classiques surtout. Toutes les écoles n'en sont pas bien pourvues, cela se voit par les études exposées.

Malgré toute la science des professeurs et le talent des élèves, ces écoles ne parviendront jamais au degré de perfectionnement que nous laissent entrevoir les résultats acquis, si les classes ne sont pas bien équipées. Pour construire solide, il faut de bons matériaux; pour étudier sérieusement, il faut avoir de bons modèles sous les yeux.

A Montréal, le local où se donne l'enseignement, à part une ou deux salles, manque de confort et les autres classes n'offrent que peu d'attraits pour engager les élèves à être assidus aux cours.

**Chemin de fer du Grand Tronc**

Rapport du trafic, pour la semaine du 9 mai 1891.

| | 1891 | 1890 |
|---|---|---|
| Passagers | $110,724 | $114,505 |
| Fret | 217,327 | 255,842 |
| Total | 328,051 | 370,347 |
| Diminution en 1891 | $ 42,296 | |

Mme John McLean écrit de l'Ile Barrie, Ont., le 4 mars 1889, comme suit: "J'ai beaucoup souffert de névralgie pendant les neuf dernières années, mais ayant été conseillée d'essayer l'huile de Saint Jacob, je peux maintenant volontiers la proclamer un remède excellent pour cette maladie, car l'usage que j'en ai fait a grandement contribué à mon soulagement."

## L'ELEVAGE DES GRENOUILLES

Les Etats-Unis viennent de voir naître une nouvelle industrie qui, en cas de réussite, ne tardera pas à être exploitée aussi de l'autre côté de l'Atlantique.

Il s'agit de l'élevage en grand des grenouilles pour l'approvisionnement des tables de gourmets.

Jusqu'ici on se bornait à mettre en vente les pattes de grenouilles prises dans les bois ou les marais. Dorénavant, il n'en sera plus ainsi, et la multiplication et l'engraissage des grenouilles vont s'effectuer en grand, suivant une méthode traditionnelle, comme cela se fait actuellement pour les volailles et les huîtres.

On a créé un établissement de ce genre à Menasha, dans le Wisconsin, et on l'a pourvu, pour commencer, de 2,000 grenouilles femelles.

On sait que chaque femelle pond de six cents à mille œufs à la fois. On juge d'après cela à quelle production stupéfiante on peut arriver en observant certaines règles de nature à éviter une trop grande déperdition.

Les œufs éclosent au bout de 91 jours. Les petits batraciens commencent à se mouvoir 30 jours après leur éclosion et prennent au bout de peu de temps la forme d'un têtard. Après trois mois, deux petites pattes se montrent non loin de la queue du têtard, la tête semble se dégager du corps et la grenouille prend sa forme définitive.

## LA TAILLE HUMAINE

On lit dans le *Journal des Débats* sous la signature de Henry de Parville, l'article suivant qui est d'un grand intérêt:

"En se mesurant avec précision au saut du lit et avant de se coucher, on s'apercevra vite que nous rapetissons en général à mesure que la journée avance. On est grand homme à huit heures du matin, on l'est moins à huit heures du soir. Et la différence peut dépasser un bon centimètre chez de nombreux sujets. La taille varie sensiblement suivant les heures de la journée.

Nous perdons personnellement de 2 à 4 millimètres par jour, et nous savons des personnes qui rapetissent quotidiennement de 5 à 6 millimètres pour les regagner chaque matin. Il est un sujet, grand vélocipédiste, que nous connaissons, qui mesure 1m. 72 le matin et qui, le soir, après avoir parcouru une quarantaine de kilomètres sur sa monture d'acier, n'a plus que 1 m. 70. On se tasse plus ou moins selon l'exercice que l'on fait ou selon la station qu'on s'impose. Une dame qui passe toutes ses matinées au Salon, perd régulièrement, de neuf heures à midi, 4 millimètres de sa taille.

Toute personne qui ne fait que peu d'exercice, qui reste assise une grande partie de la journée, ne subit qu'une diminution de hauteur très faible; au contraire, celle qui marche beaucoup, reste debout longtemps, peut perdre jusqu'à 5 millimètres par jour. Les soldats, après une marche forcée, diminuent tous de hauteur. C'est que, lorsque le corps est fatigué, il s'affaisse, il a dépensé d'abord de la substance et de la graisse, ensuite les cartillages deviennent moins élastiques et moins épais; les coussinets graisseux et fibreux qui soutiennent les organes de la locomotion perdent aussi une épaisseur; la réparation organique se fait mal si le sujet est privé de sommeil, si bien qu'au total ces petites causes réunies finissent par déterminer une diminution de taille appréciable."

## PARC SOHMER

**Samedi soir, 16 mai**

PROGRAMME

1. Marche—La Toukinoise........Wenzel
2. Ouverture—Egazza laddra........Rossini
3. Valse—Brune ou blonde....Waldteufel
4. Chant—Valse chantée........Sappio
Mlle Vandyck.
5. Sélection—Ballets d'Excelsior......Morinco
6. Solo de piccolo—Les oiseaux....Malbé
M. Audiffret
(Intermède, 10 minutes)
7. Gavotte—Souvenir........Demoll
8. Chant—Idylle........Arnoud
Mlle Luckstone
9. Le célèbre ventriloque, M. Kennedy, de New-York.
10. Galop—Champagne........Lumbye

*Dimanche après-midi* (3 h. p. m.)

PROGRAMME

1 Marche — Le Troubadour........Reynold
2 Ouverture...."Jeanne"........Lacome
3 Valse—Casino........Gung'l
4 Chant — Prière........Gounod
Mlle Vandyck
5 Selection—François les bas bleus........Bernical
Intermède de 10 minutes
6 Duo de haut-bois et flûte—Fantaisie sur Guillaume Tell........Rossini
MM. Wounters et Audiffret
7 Chant—L'estocq........P. Blake
Mlle Luckstone
8 Valse de concert—Les Allmées........Godard
9 Gavotte — Les sourires........Vandyck
10 Galop — Le rapide........Tousini

*Dimanche soir 17 mai (à 8 heures p.m.)*

PROGRAMME

1. Marche—Marche nuptiale........Mendelssohn
2. Ouverture—Zampa........Hérold
3. Valse—Les Sourires........Waldteufel
4. Chant—Ave Maria........Gounod
Mlle Vandyck avec accompagnement d'orchestre
5. Sélection—Motifs de Rossini........Zoeller
(Intermède 10 minutes)
6. Musique Espagnole—Ballets........Desormes.
7. Duo de Violoncelle et Hautbois—Duo d'amour des scènes Béarnaises........Broustet.
MM. J.-B. Dubois et Wounters
8. Chant—Les Rameaux........Faure
Mlle Luckstone avec accompagnement d'orchestre
9. Solo de Violon—Cavatine........Raff
Par les premiers violons à l'unisson
10. Valse—Les Syratites........Fahrbach
Entrée 10 cts.

PARC SOHMER

Le festival de l'Hôpital Notre-Dame étant terminé, l'entrée au Parc Sohmer ne sera que de 10 cents, y compris un siège. Tous les soirs, matinées samedis et dimanche. 228-1

LE CANADA-REVUE

La valse de concert de Godard qui fut jouée hier soir par l'orchestre du conservatoire au Parc Sohmer, a été publiée dans le No d'avril du Canada-Revue, prix 25 cents. En vente aux magasins de MM. Lavigne et Lajoie, Edmond Hardy, et chez l'éditeur, 312 rue Craig. Franco par la poste. 225-4


**La Loterie de la Province de Québec. Deux tirages par mois. Prochain tirage, 3 Juin.**

227 juo


**Un athée**

M. Arsène Houssaye certifie l'authenticité de l'anecdote suivante, que recueille l'*Univers* :

Je chassais à Bruyères (France) avec un de mes amis qui professait l'athéisme. Mon scepticisme ne m'empêchait pas de saluer au passage Jésus-Christ sur son calvaire.

Passant devant le Christ du mont Saint-Pierre, je saluai gravement; mon ami éclata de rire.

"Tiens, me dit-il, tu vas voir comment je fais le signe de la croix." Il appela son chien, lui mit sa casquette et lui secoua la tête pour qu'il saluât. Ce ne fut pas assez: il lui prit la patte et lui fit faire le signe de la croix.

La pauvre bête se mit à aboyer douloureusement, étrangement furieusement. "Eh bien! es-tu content? dis-je à mon ami—Très content," me répondit-il. Mais il était pâle comme la mort.

Nous chassâmes comme de coutume, mais voilà qu'à notre retour, repassant devant la même croix, mon ami se mit à aboyer tout comme son chien, avec un cri plus désespéré encore.

Je croyais que c'était un sacrilège de plus, mais je vis à sa figure que cet aboiement était involontaire.

Un instant après, il se remit, essaya de rire comme s'il eût joué la comédie. Mais, en rentrant chez sa mère, une sainte femme, il aboya.

Le lendemain il aboya, puis le surlendemain, puis toujours.

**Une aventure du Prince de Galles**

Il vient d'arriver à un prince du sang—le plus boulevardier de tous (on a lu: le prince de Galles)—une amusante mésaventure.

Le dit prince, passant dernièrement quelques jours à Stuttgard, fut invité par un bourgeois huppé à honorer de sa présence une soirée où devaient se trouver tous les ducs, comtes, marquis et margraves de l'endroit.

Le prince se rendit à pied chez l'amphitryon, mais devançant quelque peu l'heure convenue, arriva au moment où, comme l'indiquaient les allées et venues d'un personnel affairé, on y terminait les préparatifs de la fête. Ce voyant, le prince prit le parti d'attendre un brin, et il se mit à arpenter la rue.

Tout à coup, comme notre flâneur repassait devant la porte du bourgeois, celle-ci s'ouvrit et une servante s'élança vers lui, lui glissa sous le bras un paquet contenant (le prince l'a appris plus tard) un saucisson et quelque argent et lui dit: "Va! il ne peut être question de venir aujourd'hui, nous avons une grande réception, à laquelle est attendu le prince X.... Ainsi, à demain soir!"

Elle appliqua sur les lèvres du prince une couple de baisers retentissants et disparut, avant même que le personnage ahuri eût pu se rendre compte de ce qui se passait.

Il continua néanmoins sa flânerie, tout en méditant l'étrange aventure qui le rendait si perplexe, lorsqu'il aperçut, enveloppé avec soin dans un long manteau, un soldat qui contemplait d'un air mélancolique les grandes fenêtres brillamment éclairées de la maison susdite.

Il aborde le militaire, lui demandant si sa Dulcinée habitait cette maison; et, sur la réponse affirmative du soldat, il lui remit le paquet de la belle, ajoutant que celle-ci l'attendait le lendemain. Le soldat remercia. Puis le prince ajouta: "Elle m'a donné autre chose encore, qu'il m'est impossible toutefois de vous remettre...."—"Gardez-le, répliqua notre militaire, j'ai assez pour aujourd'hui."

Le prince, homme d'esprit, a raconté l'aventure et vous pensez si l'on en rit!

**Menus faits**

Toutes les fontaines de la ville sont en opération.

L'inspecteur de la ville, M. St George, a donné instruction de répondre à toute personne qui téléphonera au département des chemins dans la langue qu'elle emploiera.

L'inspecteur de lait M. Dorion a obtenu 20 échantillons de lait des commerçants qui font affaire dans la partie sud-ouest de la ville. Plusieurs de ces échantillons sont de qualité inférieure et les commerçants qui le vendent seront poursuivis.

Chaque année accroît la popularité du Pectoral Cerise d'Ayer, recommandé pour toutes les affections des poumons.

PELERINAGE D'HOMMES

On parle beaucoup, pour le 8 août prochain, d'un pèlerinage d'hommes à Sainte-Anne de Beaupré, sous le patronage de la Conférence Saint-Vincent de Paul et la direction de messire J. A. Bélanger, Ptre, (du Sacré Cœur, de Montréal). Ce pèlerinage, dit-on, sera un des plus beaux de la saison. Il est temps d'y penser. 228-1

10 CTS D'ENTREE

A partir d'aujourd'hui, l'entrée au parc Sohmer ne sera que de 10 cts. 228-1

**LE BAZAR de la CATHEDRALE**

AVIS AUX DAMES

Toutes les dames qui s'intéressent à l'œuvre de la Cathédrale sont priées de se réunir lundi prochain, 18 mai, à 3 heures p. m., à la nouvelle Cathédrale, pour l'organisation d'un grand bazar, qui aura lieu cette année pendant le mois de septembre, à l'instar du bazar de 1886.

AVIS AUX MESSIEURS

Les messieurs qui voudront prêter leur concours à l'organisation du bazar, sont invités à se réunir le même jour, à la nouvelle Cathédrale, à 8 heures p. m.

"De l'Archevêché de Montréal." 226-4


LES TORTURES CORPORELLES

Une femme qui a longtemps souffert du Beau Mal nous écrit: "Une de mes amies me conseilla d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr J Larivière de Manville, R I, et après en avoir pris une bouteille sans beaucoup de succès, j'étais décidée de ne plus continuer. Mon amie me conseilla de persévérer et avant d'en avoir pris trois bouteilles je commençai à ressentir un grand soulagement. Je continuai à en faire usage et aujourd'hui je suis complètement guérie. Ce remède est le véritable ami de la femme." A vendre chez la plupart des pharmaciens ainsi que mes "Female Porous Plasters" (les seuls emplâtres recommandées par les meilleurs médecins) que j'envoie aussi par la malle sur réception de 25 cents en timbres de poste. EVANS & SONS, Agents généraux pour le Canada.


CETTE APRES-MIDI ET CE SOIR

Grandes représentations au Parc Sohmer, seulement 10 cts d'entrée, avec siège. 228-1


**Le Pin Rouge du Sud du Dr Harvey pour la Toux et le Rhume est la meilleure medecine en usage.**

**Nous faisons credit.** Jno

# La Poulie en Bois fendu brevetée

## De DODGE

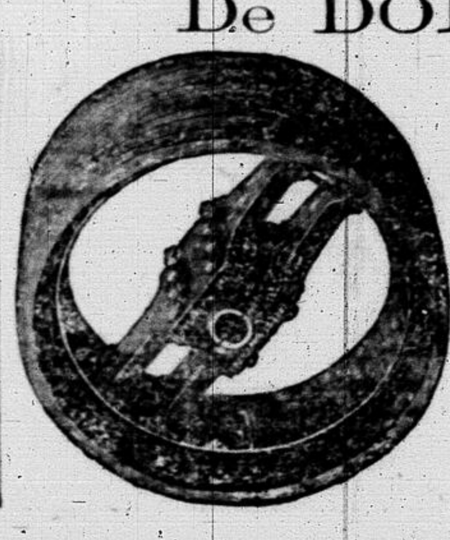

Se Meut Facilement!

S'Ajuste Rapidement!

LA MEILLEURE

Miller Frères & Toms,

Seuls Agents pour Montréal et les environs.

22-1

La bo... enfants, es... perlée pure, ... et recommandé... cins. Prix 25 ce... chez tous les phar... Cie, Montréal.

AVIS IMPORTA...

En raison du nombre toujour... de personnes qui veulent bien l'ho... leur confiance; Mme Jouin, sage-f... française, diplômée des facultés de Paris et Poitiers (France) licenciée pour la province de Québec, informe sa clientèle et le public en général qu'elle a décidé d'ouvrir à sa résidence, 306 rue St Antoine, une deuxième salle aussi uniquement pour la maternité à raison de 4 piastres par semaine, ainsi que de nouvelles chambres comportant toutes les améliorations modernes.

Cette maison se recommande par le pittoresque et la salubrité du site, la proximité du centre de la ville et son aménagement spacieux et confortable. Les dames qui ne peuvent avoir chez elles les soins voulus soit par manque de garde-malade ou à cause du chiffre trop élevé des dépenses incidentes trouveront chez Mme Jouin à un prix très modique tous les soins requis par leur état.

Pour toutes informations, s'adresser à Mme Jouin, 306 rue St Antoine, Bell Téléphone 8078.

**Musique à bon marché**

Grande valse brillante, Blake 15c; Carte de visite, valse, Montgomery 20c; Marguerite, grande valse brillante, Gottschalk 20c; Black Key polka, Herzog 15c; la Scintilla, mazurka, Gottschalk 20c; Galop du Diable, Ludovic 25c; Patrouille Américaine, marche, W F Sudd 20c; Cleveland's grand' marche, Miss Ida 20c; Mossy Dell, valse, J W Turner 10c; Winifred, valse, J Cary 10c; Charming polka, C Kinkel 10c; Gaetana, mazurka, Keeterer 10c; Norma, quadrille Norman 10c; Citizen galop, C Voltti 10c; Amazon, marche Michaelis 10c. 11 cents par la poste pour les morceaux de 10 cts. Expédiés franco par la poste sur réception du prix marqué. J. G. YON, 1898 rue Sainte Catherine. 184-juo

**C'EST CELA QUI......**

**Notre secret, c'est que nous fabriquons nous-mêmes et achetons nos chapeaux des manufactures. Or, nous payons 30 pour 100 moins cher que ceux qui achètent des marchands de la rue St-Paul comme nous faisions nous-mêmes autrefois. C'est cela qui nous permet de n'avoir qu'un seul et bas prix et de donner en cadeaux 20 par 100 environ par-dessus le marché.**

**CHS. DESJARDINS & CIE,**
**1537 rue Ste. Catherine.**

226 juo


Voici la liste des passagers embarqués à New-York, samedi, 2 mai à bord La Bretagne, en destination pour le Havre.

M Allien et sa femme, Albert, Alexander enfant et 2 servantes, Mme Alexander, F B Alexander, Angiaquette, Alger et sa femme, Aranbalza et sa femme, Bocquerez, Bouisset, Brooks, N Brewster, Borno et servante, Berti et 2 enfants, Bondy, Brown et sa femme, Bishop, Bourdois sa femme et enfant, Blanco, Boardman et sa femme, enfant et servante, Barry, Brownell et sa femme, Bondat, Bonotaux, Bernhard, Bernardi sa femme et enfant, Miles Lucy Emilie Mamie Carstairs et servante, Lena Carstairs, maître Jamie Carstairs, Mme Carstairs, Mlle Carr, Chase et sa femme, Calmeyn, Crosman, Condé et sa femme, Cobb sa femme et enfant, Cardinal sa femme et fille, Carbonneau, Cotting, Cavello et sa femme, Campbell, Curdon sa femme et 3 enfants, M. R J Davies, Miles Nellie Develin, Mamie Develin, M. Frank A Develin, Mme Frank Develin, ... rine Dunham, Jas E Dean, Mme Jas E Dean, M. Delprat, Mlle Ada Stoddard Egerton, J E Eveleth, M. Elbogen, Elbano Miliani, Fred G Fisher, Mlle Hattie Fischer, et bonne, Chas Fischer, Mme Fischer, Egito Fabbri, Dr S Frey, M Fidge, Mme Fidge et enfant, Santos Fernandez Mme Santos Fernandez bonne et enfant, M Fagueilu, Frank Ferraris, Dr C H Grimm, F A Giles, Miles E B Giles, Mattie Gamer, M C Gras, Mme Hammond et 2 enfants, Mme Daniel Haddock, W H Harbeck et domestique, Mme Harbeck et bonne, hon. J M Hamilton, Max Heller, A G Heaton, Mme Elizabeth Hewes, Mme Halford, Gabriel Hedman, Geo Harrison, Mlle Hart Jackson, Mme Johns, Mlle Jacquemod, José Jaina, Wm Kirsch, Mme Kirsch, Juan Kaiser, Mlle Keys, M Kaelin, Mme M Kaelin, P. Kukulpza, Robert Lefferts, Mme Lefferts, Mlle Florence Lockwood, Lorenzo Lupi, D Lupi, Abraham Lasry, Mlle Solange Lacont, Edouard Laplace, Mlle Jean Laurichesse, Capt A Lubrano, Mme Julia Levy, A S Luria, Emile Lutz, Melle Lutz, Henry Lyles, jr, Mme Lyles, jr, Mme C Loeser, H F Leddy, Mme Laroche, H E Le Graw, Mme Le Graw, Henry S Leech et serviteur, Mme Henry S Leech, Melle Marie D Leech et servante, David C Leech et serviteur, Mme David Leech et servante, J Morales, F Merz, Nicolas Morgaloff, José Menendez, Melle Minta McCormick, Mme M Manier, Mlle Nicholas, T Noivas, Pierre Nioz, A J Ostheimer, Mme A J Ostheimer, M Ocampos, Wm Potter, Mme Wm Potter et deux enfants, Albert Potter, P W A Pigou, Melle Louise Peters en compagnie d'une demoiselle, Henry S Leech, jr, David C Leech, jr, Arthur H Lowe, Mme Arthur Lowe, Mme Louis Le Grand, H Le Prince, May, Mme May, Mme Mitchell, C Maurian, J E Marquette, Mme J L Morgan, Melle Léontine Morgan, Megroz, Jas McGilian, Victor Masson, Paul Frotin, E Potocarrero, B Potocarrero, B Potocarrero Francisco Polanéo, R Roy et serviteur, Paul Rousseau, Mme Paul Rousseau et enfant, Rosenberg, W H Riley, W E Rice, Mme W E Rice, Albert Robart, Melle E Riera, Geo Rockwell, E Cobiena, Mme Geo Rockwell et enfant, McAsie Rosales, M Richard, Mme Richard, E A Shipman, L E Shipman, Mme W H Schieffelin, Mlle Schieffelin, Mlle J A Stiles, H E Salisbury, Mme H E Salisbury, Mlle Florence A Shiff, Mlle Theresa A Shiff, Mme E M Simpson, Patrick Strain, A M Stewart, Hon Bellanny Storer, F H Sargent, Mme F T Sargent, M Sorg, M Shoemaker, O Shoenherr, Mme Stears, Wm Schaus, J E Schermerhorn et servant, Mme J E Schermerborn 2 enfants et 2 servantes, Mme Burgess Stears, G L M Sadta, Auguste Seeli, José Lopez Sierra, Claudius Saens, G W Timerman, E C Tremblay, José Tuero, Alexis Teploff, Mlle J de Villedon, Mlle Vanuxem, Van den Abeele, E G Veith, Mlle M Venlery, W Hull Wickham, F Wolff, Mme F Wolff, Col V Warren, F H Wright, Mme Wooley, Mlle IA C White, Dr A T Webb, Mme M A Wightman, W Worthington, M Winslow, W J Week, J E Wood, Chas L York, Mlle Minnie York, Henry Zeimer, Mlle Laura Zabriskie, M Zepeda.

MONGENAIS, BOIVIN & Cie
338 rue Saint-Paul, Montréal.

## ...OIR.

### ...UTE

...ote sera, cette année, ... dans toutes les églises, ...s programmes qui nous ...uniqués. En voici les princi-

**A Notre-Dame**

Messe d'Ambroise Thomas, accompagnée par l'orchestre de monsieur Ernest Lavigne. Solistes: messieurs N. J. Power, P. Gagnon, A. Lortie, F. Pelletier et H. C. St-Pierre.

A l'offertoire, l'orchestre jouera le premier mouvement du 2e Quintette de Mendelssohn.

Au Salut, "Pange lingua" de Witt, "Regina Cœli" de W. Schulthes, "Tantum Ergo" de Tempia. Solistes: Messieurs P Gagnon, L Ratto, F Pelletier, C O Lamontagne, H Dansereau.

Organiste, M. A Béique, maître de chapelle, E Couture.

**La Pentecote au Gesu**

Le chœur du Gesu et celui des élèves du Collège chanteront la messe de Ste-Cécile de Gounod, avec accompagnement d'orchestre.

Les solistes sont: Messieurs E. Lebel, D. Brodeur, A. Giroux, J. C. Prieur, ténors; J. Saucier, baryton; Chas Leroux, basse. Monsieur Charles Santley, le premier baryton d'Angleterre, de passage à Montréal, a gracieusement offert son concours, afin de donner encore plus d'éclat à la fête. Il chantera après l'épitre une œuvre de sa composition, accompagné par le chœur et l'orchestre. A l'offertoire, le même virtuose rendra le Pater Noster de Niedermeyer.

Le soir au Salut: Sanctus, de Gounod, chœur et solo par M. E Lebel; Pater Noster de Niedermeyer, par M. Chas Santley; Ave Maria de Wagner (extrait du Lohengrin) chœur et orchestre; Tantum Ergo et Genitori, de Rossini. Sortie: Marche Gauloise de S. Smith.

M. Alex. Clerk dirigera le chœur et l'orchestre.

**A Ste-Brigite**

Messe Brève de Gounod et "Credo" de Winter avec accompagnement d'orchestre.

A l'offertoire "Beni Sancte Spiritus," duo de Battman.

Au salut Agnus trio par Winter, "Ave Maria" de Millard et "Tantum Ergo" de de Bordese. Les solistes seront MM J Cartier, Loiseau, Paré et Gariépy.

Le professeur A Perreault conduira le chant et M. Gariépy présidera à l'orgue.

**Saint Patrice**

A St Patrice la messe de Mercadante en trois parties.

A l'offertoire, le "beni Creator" de Millard. Les solistes seront MM. J J Rowan, E Hewitt, J P Hemmill, F Greene, F Feron et E F Casey.

Au salut, le chœur des dames chantera "O cor Amoris" duo par Miles Drum et McNally; "Ave Maria" solo par madame Monk, "Veni Creator" solo et chœur par Miles Leprohon et Durack. Le professeur Fowler, présidera à l'orgue.

**A Saint-Jean-Baptiste**

Le soixante-cinquième bataillon assistera demain à la grand'messe à l'église Saint-Jean-Baptiste, rue Rachel. Le corps de musique de la Cité, sous la direction de M. Marié, qui fait maintenant partie du bataillon, assistera en corps, ainsi que les clairons.

Mgr Fabre chantera la grand'messe.

Un chœur puissant chantera la messe de Fauconnier. La parade du 65ième aura lieu à 8.30 hrs, à la salle d'exercices, rue Craig.

Dans l'après-midi, il y aura confirmation à l'église Saint Jean-Baptiste par Mgr l'Archevêque.

Ce matin au-delà de 200 enfants ont fait leur première communion. M. l'abbé Auclair, curé de la paroisse officiait et dans une allocution des plus touchantes, a exhorté les jeunes enfants à conserver les douces joies de ce grand jour. "Le jour de leur première communion."

Parmi les enfants qui, ce matin ont fait leur première communion nous avons reconnu le jeune fils de l'hon. juge Gill, le fils ... avocat.

**La Fête de la Reine**

La *Gazette du Canada* annonce que la fête de la Reine sera célébrée officiellement le 25 mai.

**La venerable Marie de l'Incarnation**

Mgr Nussi, est chargé de demander la sanction pontificale pour les décisions qui ont été adoptées par la S Congrégation des Rites, relativement à la validité et importance du procès sur la renommée de sainteté, les vertus et les miracles en général de la Vénérable Servante de Dieu, Marie de l'Incarnation, fondatrice du monastère des Ursulines de Québec.

**Inauguration du nouvel orgue de Notre-Dame**

Messieurs les maîtres de chapelle et les chantres des chœurs d'église sont cordialement invités à assister à la répétion qui aura lieu lundi, le 18 mai, à huit heures du soir, dans la salle des répétitions de l'église Notre-Dame, (entrée: rue St-Sulpice) pour les Saluts des 20, 21 et 22 mai, donnés à l'occasion de l'inauguration officielle et de la bénédiction du nouvel orgue, auquel présidera monsieur Fred. Archer. Une carte d'admission, sans laquelle personne ne sera admis à la tribune de l'orgue, sera délivrée à chacun lundi soir.

G. COUTURE.

**Le Château de Ramezay**

La Société Numismatique de cette ville s'est réunie dans la grande salle de l'Institut des Artisans. L'honorable sénateur Murphy présida la réunion, et M. de Léry-Macdonald agit comme secrétaire.

L'ordre du jour était de procurer les moyens de conserver l'antique château de Ramezay tel qu'il est aujourd'hui. Le but de la société serait d'en faire un musée pour les antiquités de Montréal.

L'assemblée nomma un comité composé de MM. De Léry-Macdonald, R. W. McLaughlin, Lucien Huot, P. Horne, Henry Seymour, S. C. Stevenson et de l'abbé Verrault, qui fut chargé de préparer un plan pour cette fin et de le mettre devant le public aussitôt que possible.

**Monsignor Issa à Montréal**

Monsignor Etienne Issa, chapelain d'honneur de Sa Sainteté Léon XIII et archidiacre du Patriarcat Chaldéen envoyé par le St Siège avec la bénédiction spéciale du St Père pour intéresser le monde catholique au sort de sa nation, où se produit un merveilleux mouvement de retour vers l'Eglise Romaine, est descendu au séminaire de Notre-Dame.

Monsignor Issa a étudié de longues années dans la ville Eternelle et a reçu son bonnet de docteur en théologie des mains mêmes de Léon XIII.

La patrie de l'illustre visiteur est comme tout l'Orient, divisée par le schisme. Dans ces derniers temps, les Nestoriens, les Eutychiens et d'antres sectes séparées de la communion romaine ont senti le besoin de revenir au giron de l'église.

C'est afin d'assurer leur conversion en les dotant de prêtres et d'écoles que Mgr Issa fait appel, par le monde, à la charité catholique.

**L'EXCURSION A OTTAWA**

Les billets pour cette excursion, qui aura lieu les 27 et 28 mai (Fête-Dieu), sont maintenant en vente. Ceux qui désirent prendre part à ce beau voyage feront bien de se procurer leurs billets d'avance, vu que le nombre en est limité.

Les excursionnistes auront le plaisir de visiter les bâtisses du Parlement, les chutes Rideau et Momontrency, etc.

Les billets sont bons pour partir par les trains de l'après-midi du 27 et tous les trains du 28, et revenir par tous les trains du 28. Pour autres détails, voir l'annonce.


**Notre Succursale** d'épiceries est maintenant en pleine opération No 257 rue Saint-Laurent (anciennement J. D. Adams & Cie). Nous sollicitons une visite de tous.
DUFRESNE & MONGENAIS. 204-jno

Jouissez du splendide paysage au Parc Sohmer, en fumant un Rose Bud Reliance, le meilleur cigar vendu au magasin de tabac de M. Brazeau. 224-jno

**La Loterie de la Province de Québec. Deux tirages par mois. Prochain tirage, 3 juin.** 227 jno


## NOTRE-DAME

**Les marguilliers donnent leur demission**

Une nouvelle qui a été un sujet de surprise par toute la ville, c'est la démission en corps des marguilliers de l'Eglise Notre-Dame, MM. J. C. Auger, T. C. de Lorimier et le Dr E. P. Lachapelle. On ne sait encore quel motif a porté les marguilliers à adopter cette ligne de conduite.

M. J. C. Auger interrogé à ce sujet, a déclaré ne pouvoir rien dire, pour le moment.

M. le Dr Lachapelle a dit que quand M. le curé Sentenne se sera prononcé sur la question, ce que le curé de Notre-Dame fera probablement au prône demain, il sera temps de parler. Il est rûmeur cependant que la question de l'organiste et du chœur de chant aurait entraîné la démission des marguilliers.

A l'encontre de ce qui se pratique dans les autres paroisses du diocèse, les marguilliers de Notre-Dame ne sont pas élus par les fidèles de cette église, mais bien par les anciens marguilliers du Banc d'Oeuvre. On dit qu'une assemblée des anciens marguilliers a été convoquée et qu'on y discutera la situation.

M. le curé de Notre-Dame garde un silence absolu sur cet évènement. Les paroissiens s'attendent cependant à quelques mots sur le sujet, demain à la grand'messe.

**Un Canard**

On a trouvé hier dans le canal Cornwall, le cadavre d'un inconnu. Immédiatement le bruit a couru que c'était celui de M. McClanaghan. On ajoutait que l'on avait trouvé sur le noyé une somme de $500. Informations prises, la rumeur est fausse. M. McClanagham n'est pas encore retrouvé.

**Mort du Frère Philippe**

Le très cher Frère Philippe, qui enseignait depuis de longues années, à Oka, Lac des Deux-Montagnes, est décédé subitement hier matin, d'une syncope cardiaque, au presbytère des MM. de St Sulpice de l'endroit.

Le Frère Philippe était dans sa soixantième année.

**Reconnaissance**

On nous écrit de St-Constant:

Un comité de dames de Saint-Constant, parmi lesquelles les veuves et les demoiselles majeures font assaut de zèle, organise une souscription pour offrir à leur pasteur un cadeau spécial à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, vendredi prochain. La liste de souscription sera close jeudi soir.

**Le colonel de Longueuil**

M. Monongahela de Beaujeu, vient de publier, en une élégante plaquette, un certain nombre de documents inédits sur le colonel de Longueuil (Joseph Dominique Emmanuel Le Moyne de Longueuil.) Cette brochure est précédée d'une courte notice biographique sur le dernier gouverneur des Trois-Rivières. L'impression de cette brochure est très soignée, et fait honneur à MM. Edouard Leblanc et Desaulniers, 22 rue St Gabriel.

**Annexion de Ste-Cunegonde**

Le comité de l'annexion a siégé ce matin sous la présidence de l'échevin Robert. Etaient présents, les échevins Savignac, Conroy, Préfontaine et Clendinneng.

On s'est disputé, on a discuté, et finalement il n'y a eu rien de fait.

Les échevins Clendinneng et Prefontaine ont proposé que les deux parties présentent leurs documents qui seront soumis à l'avocat de la cité.

Le rapport de l'avocat de la cité sera lu à la prochaine séance du comité de l'annexion et le comité décidera.

**Capture très importante**

Les détectives MacMahon et Campeau ont arrêté, jeudi soir, à la gare de Montcalm deux individus qui essayaient de faire sauter le coffre-fort de la "Charlepaie des agents de la Compagnie a lieu le 15 de chaque mois et se monte à $5,000 ou $6,000. Les voleurs avaient pris leurs informations et ... leuse opération en faisant sauter le coffre-fort la veille du jour de paie.

Les officiers de la compagnie informés de la présence de ces individus à allure suspecte, avaient déposé leur argent à la banque de Joliette et avisé les détectives, qui après deux jours de garde surprirent les voleurs en flagrant délit et les arrêtèrent ainsi que le cocher qui les avait conduits jusqu'à l'entrepôt de la compagnie. Les deux voleurs, Price et McShane, qui viennent de Montréal, ont été conduits à la prison de Joliette.

Un ex-commerçant de bois est impliqué dans l'affaire, et arrêté, dit-on, et incarcéré à Joliette.

**Les funerailles de Madame Saucier**

Les funérailles de Mme Saucier, femme de notre confrère et ami M. J. Edouard Saucier, ont eu lieu ce matin à l'église St-Jacques, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Les membres de la presse s'étaient fait un devoir de se rendre en corps aux funérailles, pour rendre un dernier hommage à la mémoire de la défunte et offrir à leur confrère si cruellement épouvé, un témoignage de leur profonde sympathie.

Le deuil était conduit par notre collaborateur J. E. Saucier, le père de la défunte, M. Courval, trois de ses oncles, deux de ses cousins, dont l'un est marchand à Maskinongé et l'autre à Montréal.

Parmi le nombreux cortège, nous avons remarqué deux Frères de la Doctrine Chrétienne, dont l'un est le frère de M. Saucier. Son Honneur le juge Desnoyers, le Recorder Demontigny. MM. F. Vanasse, rédacteur en chef du MONDE, J. Lessard, MPP, gérant, A. Wurtele, administrateur; Lucien Lassalle, assistant-rédacteur; L. J. François, secrétaire de la rédaction; A. Carufel, J. F. Morrissette, Alex. Giroux, H. D. Têtu, A. McCoy, L. Couture. Alex. Côté, de la *Presse*, H. Dallaire, P. Robineau, T Barnabé, J. A. Caron, A Allarie, J. A. C. Emond, Jos Larochelle, propriétaire du *Sténographe Canadien*, W. Barrette et plusieurs autres.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Guyot, qui a aussi chanté le service.

Une magnifique couronne de violettes et de lilas blanc, offerte par le personnel du journal LE MONDE, était déposée sur le cercueil.

Après le service, le convoi funèbre s'est dirigé vers le cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

**Personnel**

MM. Wilfrid Chicoine, A. Sarrazin, E. Moquin, et L. de Lotbinière Harwood, qui viennent de passer avec succès leur examen préliminaire à l'étude de la médecine, sont tous élèves de MM. Leblond de Brumath et A. Bonnin.

**Les amusements**

Voici le programme des amusements pour la semaine prochaine:

Académie. — "Little Puck" et "The Attorney" se partageront le programme.

Au Royal. — "The Clemenceau Case."

Au Parc Sohmer. — Orchestre et variétés.

A la Gaieté. — L'orchestre des coqs savants; Zoe Linda, la reine du feu; Ando Mithki, le jongleur japonais, et une série d'attractions nouvelles.

A l'Eden. — Programme nouveau et attrayant.

## TELEGRAPHIE

**L'hon. M. Blaine**

NEW-YORK, 16—L'honorable M. Blaine a passé une bonne nuit. Il n'éprouve aucune douleur ce matin.

**S. E. le Cardinal Taschereau demande un coadjuteur**

QUEBEC, 16—Son Eminence le Cardinal Taschereau, alléguant son grand âge, et le faible état de sa santé, a demandé un coadjuteur à Sa Sainteté Léon XIII. La supplique est partie pour Rome.


**Notre Succursale d'épiceries est maintenant en pleine opération au No 257 rue Saint-Laurent (anciennement J. D. Adams & Cie). Nous sollicitons une visite de tous. Dufresne et Mongenais.** 204-jno


## LES MARIAGES PAR ANNONCES

**Jadis et aujourd'hui**

Un écrivain allemand vient de publier dans les *Nouvelles de Munich* un curieux compte-rendu des mariages par annonces, depuis leur origine jusqu'à nos jours. La plus ancienne remonte au 8 juillet 1738 et fut insérée dans la *Feuille d'avis* de Francfort; elle était libellée en ces termes:

Une honnête jeune fille, célibataire, bien faite et très jolie, dans le but d'obtenir un riche héritage de 100,000 francs, qui lui revient de droit dans ce pays, cherche un avocat célibataire qui s'engagera à lui gagner son procès; en échange, la jeune fille offre à l'avocat de devenir sa femme et lui promet d'etre aimante et fidèle.

Il serait intéressant de savoir si des amateurs se sont présentés et si le procès a été gagné, mais le journaliste allemand n'a pas poussé jusque-là ses recherches.

Malgré tous les progrès accomplis par la réclame, les annonces matrimoniales d'autrefois ont une saveur dont les avertissements lancés par nos agences modernes du conjungo sont entièrement dépourvus. On peut en juger par l'annonce suivante, qui a paru le 9 mai 1812 dans l'*Intelligenzblatt*, de Leipsick:

Quatre honnêtes et très jolies jeunes filles de 18 à 24 ans, appartenant à une bonne famille de campagne, et dont chacune possède une dot de 3,000 florins, désirent se marier pour demeurer en ville. Elles se flattent d'être de bonnes ménagères, car elles ont été habituées à toutes sortes de travaux et elles tiennent plus à l'honnêteté et à la bonne famille qu'à la fortune. Pour plus amples informations, les personnes âgées de moins de quarante ans et n'ayant aucun défaut personnel pourront seules s'adresser au bureau de rédaction.

Cette annonce est peut-être un peu longue, mais au moins elle est explicite; sous ce rapport cependant, la palme revient à un *Journal de Munich* de 1840; assurément, les annonces devaient coûter moins cher qu'à présent à en juger par les dimensions de celle-ci:

D'après le calendrier, j'ai déjà soixante-dix ans, mais d'après mes forces, je n'ai que vingt-cinq ans. Celle que je désire épouser doit avoir de seize à vingt ans, de beaux cheveux, de belles dents et de petits pieds; elle doit être née de parents bráves et honnêtes et sa réputation doit être sans tache. Elle doit s'habiller simplement de velours et de soie, et sous aucun prétexte ne revêtir aucune autre étoffe; je ne veux pas non plus qu'elle porte des boucles d'oreilles, des chaînes, des bagues et autres bibelots semblables, ni des pantoufles, ni des bonnets, ni des rubans, ni de faux cheveux. Elle ne doit jamais faire ses robes d'après la mode, car il n'y a rien de plus détestable que de suivre la singerie des autres. Je veux qu'elle fasse faire ses robes conformément à son goût particulier, et qu'elle ne prête aucune attention aux remarques des gens à la mode.

Je veux qu'elle sache monter à cheval ou qu'elle apprenne l'équitation, si elle l'ignore.

Elle ne doit jamais s'amuser à broder car ce genre d'exercice des doigts n'est bon que pour masquer la nullité de l'esprit. Je veux qu'elle ne fasse que de la musique qu'elle doit connaître en perfection, car rien n'est plus insupportable que le tapotage dont les demoiselles accablent ordinairement les habitués de la maison. Elle sera maîtresse dans la maison, je me ferai un plaisir de me soumettre à ses caprices raisonnables, car je trouve odieux que la femme soit l'esclave du mari.

Elle me suivra dans tous mes voyages et partout où j'irai, car c'est une honte pour les hommes de passer leurs jours et leurs nuits dans les cafés pendant qu'ils laissent leurs femmes s'ennuyer toutes seules à la maison.

Ma femme ne doit pas, comme cela arrive trop souvent dans les ménages, abaisser sa dignité féminine en faisant des avances amoureuses comme certaines femmes se croient obligées de le faire pour amuser leur nigaud de mari.

En employant plus haut le mot *doit*, je n'ai pas voulu impliquer une idée de soumission, mais seulement indiquer une entente, une convention toute à l'avantage de la femme. Le jour du mariage, elle recevra 30,000 gulden en obligations ... prussiennes, mais elle s'engagera à dépenser chaque année les revenus de cette somme, car rien n'est plus répugnant que le ... ne doit jamais danser, car je n'aimerais pas voir ma femme sauter comme une sotte. Si elle est riche, elle sera maîtresse de sa fortune, mais elle devra dépenser toutes ses rentes, car je ne connais rien de plus stupide que d'économiser au profit des autres. Jouir de la vie, tel est mon principe et ma philosophie.

Les annonces de nos journaux n'ont plus cette expansion naïve ni cette originalité, cependant on peut encore faire des trouvailles dans les feuilles de certains pays, où la publicité est peu coûteuse. Ainsi tout récemment à Lodz, dans la Pologne russe, le journal de la ville inséra l'annonce suivante:

"Je suis une honnête ouvrière et je travaille à l'usine...... Mon père possède cinquante cochons, valant chacun 30 roubles. Je travaille à l'usine...... et qui me veut pourra m'avoir. (En justes noces bien entendu.)"

L'Amérique a la spécialité des annonces peu banales, comme celle que vient de publier miss Georgina MacClarman:

"Citoyens! resterez-vous indifférents en présence d'une compatriote bien élevée, connaissant la musique, possédant tout ce qu'un homme peut désirer, bien qu'elle en soit réduite à chercher un mari par l'intermédiaire des journaux? Hâtez-vous, citoyens. En avant, marche! Le mariage ou la mort! Avancez-vous sans crainte. Depuis que le monde existe, jamais cœur pusillanime n'a su conquérir une belle!"

Une annonce encore plus bizarre et qui prouve que les Peaux-Rouges sont décidément dans le train, est celle-ci, cueillie dans le *Prairie-Journal*:

"Un chef indien offre mille chevaux à l'homme blanc qui épousera sa fille, âgée de 18 ans. En échange, l'homme blanc habitera le territoire indien et apprendra aux Indiens à labourer. Les chevaux représentent un capital de 80,000 dollars. La jeune Indienne est de taille moyenne, elle a les yeux noirs, une abondante chevelure et de solides appas."

Hélas! même chez les Peaux-Rouges, les idylles aujourd'hui s'épanouissent sous formes d'annonces! Que nous sommes loin des poétiques rêveries de Longfellow!

## POUR 50 Centins

L'Edition quotidienne du "MONDE" sera envoyée à partir de ce jour pendant toute la durée de la session du Parlement Fédéral, aux personnes qui, désireuses de suivre les débats, nous enverront la somme de CINQUANTE CENTINS.

Le "MONDE" contiendra un compte-rendu complet des débats de la Chambre des Communes et du Sénat, et une correspondance d'Ottawa.

La session qui va s'ouvrir le 29, la première du présent Parlement, sera très importante, et la grande question fiscale y sera discutée à fond.

En outre, "LE MONDE" est le journal français le mieux renseigné et le plus complet du Canada. Adressez

LE MONDE,
Montréal, P.Q.

## ACHETEZ DES BONS LIVRES

**FEUILLETONS ILLUSTRES**

"Le Secret de Papa Lagratte," "Le Crime de Charley." A VENDRE au bureau du "Monde," 10 cents l'exemplaire. Les deux pour 15 cents.


Jouissez du splendide paysage au Parc Sohmer, en fumant un Rose Bud Reliance, le meilleur cigare vendu au magasin de tabac de M. Brazeau. 224-jno


### NAISSANCE

**Dechene**—A Ste-Cunégonde, le 13 courant Mde H. T. Dechene, un fils. 228-1

### DECES

**Durocher**—En cette ville, le 16 courant à l'âge de 59 ans, Mme Caroline Durocher, épouse de Ed. Ferland, meublier.

Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant à 6 hrs. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte No. 111 rue St Dominique pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans aucune autre invitation.

Les journaux de Québec sont priés de reproduire. 228-1

**Gadbois**—En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 79 ans, M. Laurent Gadbois, sellier.

Les funérailles auront lieu demain, le 17 du courant. Le convoi partira de la demeure de son gendre 181 rue Beaudry, à 2hrs pour se rendre au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans aucune autre invitation. 228-1


## Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.

Les vapeurs "Sovereign" et "Empress," faisant le trajet quotidien entre Montréal et Ottawa, commenceront leur service le 18 mai prochain.

**LIGNES DES MARCHÉS**

Le vapeur "MAUDE" partira du bassin du canal, tous les mardis et vendredis, à 6.30 P. M. pour le quai de Brown et les stations intermédiaires:

Fret pour Ottawa au plus bas prix.

Le vapeur "MAUDE" arrivera à Montréal à bonne heure les Lundis et Jeudis après midi.

Le vapeur "PRINCESS" partira du bassin du canal, à 6 heures A M., tous les mercredis et Samedis, pour Ste-Anne, Oka, Como, Hudson, Pte aux anglais, St-Placide, Rigaud, St-André, Carillon et Pointe Fortune.

Les passagers pourront prendre le vapeur à Ste Anne, en quittant Montréal, par le train du Grand Tronc, à 9 heures a. m.

Fret au plus bas prix.

Renseignements complets en s'adressant, au bureau, 88 rue des Communes, bassin du Canal.

R. W. SHEPHERD, Jr., Gérant.

Téléphone Bell, 1029.

VENTE DE PROPRIETES A L'ENCAN sises RUE NOTRE-DAME et RUE FULLUM.

Nous sommes autorisés à vendre à l'encan dans nos salles, 181 rue St-Jacques,

**MERCREDI, 20 COURANT**

le magnifique terrain situé rue Notre-Dame, en face de la rue Moreau, allant jusqu'au quai et connu comme partie du No. 78 sur le plan cadastral du quartier d'Hochelaga avec une façade sur la rue Notre-Dame de 63 pieds sur environ 130 pieds de profondeur et une superficie totale d'environ 8,000 pieds. L'ouverture de ce lot par la ville pour une rampe laissera encore un lot de 25 pieds de façade au coin des deux meilleures rues de ce quartier. On vendra en même temps la belle propriété située au 253 rue Fullum et connue sur le plan cadastral du quartier Ste-Marie comme partie du No 1461, ayant une façade sur la rue Fullum de 51 pieds sur une profondeur de 214 pieds et une superficie de 13,736 pieds, presque au coin de la rue Ontario, avec une magnifique maison en briques sus érigée. Cette propriété serait tout particulièrement convenable à un charpentier ou entrepreneur, manufacture, maître charretier ou autres. Bonnes conditions.

VENTE A 11 HEURES.

J. DRADOCK SIMPSON & CIE, Encanteurs

228-3

QUAND VOUS ACHETEZ DES

HABILLEMENTS

ALLEZ DIRECTEMENT A LA

Maison de Confections la plus considérable et possédant le plus grand assortiment à Montréal.

L'Argent Epargné EST DE L'ARGENT que l'on fait.

N'achetez pas de HARDES — A DES — Prix de Fantaisie

Des accidents arrivent dans les maisons de commerce les mieux réglées, et c'est à un accident (printemps en retard et mauvais temps) que nous attribuons le surplus de stock que nous avons en main. Jamais, depuis la GRANDE CRISE de 1857, les MANUFACTURIERS et les IMPORTATEURS n'ont été dans semblable dilemme. Jamais ils n'ont éprouvé pareil besoin de toucher de l'ARGENT. Les SALLES D'ENCAN sont bondées de marchandises et quelques-unes des maisons de gros, dans l'EST et dans l'OUEST, ont ouvert leurs portes au détail. D'autres plus prudents et plus perspicaces ont expédié à prix réduits leurs marchandises à des maisons de détail bien réglées, bien établies et bien connues. Voilà ce qui explique au public, comment nous pouvons offrir des occasion de bon marché extraordinaire dans les

HABILLEMENTS

*POUR HOMMES, JEUNES GENS, GARÇONS ET ENFANTS.*

Nous avons un assortiment complet et il nous faut l'écouler COUTE QUE COUTE

Costumes de 1ère Communion

Grande variété, depuis $3.50 en montant.

COSTUMES EN TWEED TRES FORT POUR GARCONS

Promettant bonne durée. Ne se trouvent qu'au

MAGASIN DE CONFECTIONS DE GLASS,

1850 ET 1852 RUE NOTRE-DAME. 228-1

WILLIAMS PIANOS

Endorsed by the best authorities in the world.

5,000 EN USAGE A MONTREAL.

WILLIS & CIE.,

1824 rue Notre-Dame, près McGill

— SEULS AGENTS —

Pianos Knabe, Williams et Bell Et Orgues Bell

On accorde et répare les orgues et pianos, d'une manière artistique et à des prix raisonnables. On accorde à l'année les instruments des abonnés.

L'UNIVERSEL

238 et 240 rue St-Jacques

A ETE ROUVERT

avec une collection choisie de jolies

MARCHANDISES NOUVELLES

convenables pour présents de

MARIAGES, ANNIVERSAIRES DE NAISSANCE ou autres

Le DEUXIEME ETAGE est à présent ouvert comme Salle d'Exposition pour les Objets de fantaisie, Peintures et Gravures artistiques, Chevalets, &c, Lampes de Piano, de Table et de Banquet.

Le PREMIER ETAGE contient plus de deux cents soixante-dix pieds de long de vitrines en glace anglaise, remplies des plus jolies nouveautés en argenterie, maroquinerie, sacoches de dames, châtelaines, porte-monnaie, bourses, etc. Belle bijouterie en doublé, meilleure coutellerie de poche, services à découper de Sheffield, en écrins, Nécessaires de travail et de toilette en tous genres, boîtes à bijoux et à gants, casiers à musique, etc. Encriers de fantaisie, Petits Bronzes, Timbres, Argenterie, &c., Plumes en or, Porte-crayons, Jumelles de théâtre et de campagne, &c.

Meilleurs éventails français, de toutes couleurs et un grand et complet assortiment de BELLES FOURNITURES DE BUREAU dans les dernières nouveautés parues.

Tout sera vendu aux plus bas prix. Les prix ne sont élevés dans aucune ligne. Les meilleures marchandises pour le moins d'argent possible.

G. W. CLARKE,

Importateur d'Objets de Fantaisie, Fournitures de Bureau, etc.

238 et 240 rue St-Jacques

*PAR MARCOTTE FRERES*

Vente pour le Commerce

TROIS JOURS DE VENTE SANS RESERVE

Mardi, Mercredi, Jeudi, les 19, 20, 21 Mai

NOUS TIENDRONS A NOS SALLES

95 RUE ST-JACQUES,

La plus Grande Vente de la Saison.

MARDI, le 19, une grande quantité de Marchandises Sèches de toutes sortes, Articles de Fantaisie, Hardes de Confection, etc.

MERCREDI, le 20, un fonds d'Epiceries de gros, Liqueurs, Vins fins, Eau-de-vie, Gins, Liqueurs françaises, Articles en boîtes, Savons, Poissons salés et fumés, Tabacs, Garnitures de magasin, et un assortiment général d'épiceries de première classe.

JEUDI, le 21, nous reprendrons notre grande vente de Nouveautés, Hardes de confection, Toiles, Etoffes à Robes, Cotons, Indiennes, Fournitures de Tailleurs, Chapeaux, Valises, Cigares, Chaussures assorties, Modes, Rideaux, Tweeds, etc.

Tout sera vendu absolument sans réserve en lots convenables au commerce.

Vente à DIX heures A.M. chaque jour.

MARCOTTE FRERES Encanteurs.

227-5

Avis de Faillite.

*DANS L'AFFAIRE DE*

D. CINGRAS,

Sainte-Angèle de Monnoir, Qué.

Les soussignés vendront par encan, au bureau de Kent et Turcotte, 7 Place d'Armes, Montréal, mercredi, 27 mai, 1891, à midi, l'actif de la succession comme suit:

| | |
|---|---|
| Fonds de commerce de marchandises sèches, chaussures, épiceries, ferronneries, etc | $2,267 89 |
| Fixtures | 24 40 |
| | $2,292 29 |
| Dettes de livres et billets d'après liste | 1,308 92 |
| | $3,601 21 |

L'inventaire est au bureau de Kent & Turcotte. Le magasin sera ouvert le 26 courant.

A. GIRARD, Curateur.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 16-18-22-26

*PAR MARCOTTE FRERES*

VENTE DE MEUBLES DE MENAGE

Nous vendrons, LUNDI, le 18 Mai courant, à nos Salles, 89 rue St-Jacques, une grande quantité de meubles neufs et d'occasion.

4,000 verges de prélart anglais, ameublements de chambre à coucher et de salon, fauteuils, pupitres, table de centre, canapés, miroirs, tables à rallonge, tables et ustensiles de cuisine, matelas, sommiers élastiques, couchettes, poêles, glacières, tapis, rugs et prélarts, verrerie et vaisselle, pendules, coutellerie, etc.

VENTE 2 HEURES P. M.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

228-1

PAR MARCOTTE & FRERES VENTE PAR ENCAN

de Bijouterie et effets de maison provenant de la Succession P. A. MERCIER, Mardi le 19 Mai Courant à 2 hrs P. M. au No 89 rue St-Jacques.

Les soussignés vendront à la date ci-dessus toutes les effets et marchandises appartenant à la dite Succession, consistant: Bijoux en or et en argent, Montres, Diamants, Boutons de chemises, Boutons de poignets, Joncs, Chaînes Loquets etc., une canne à pommeau d'or, Couteaux, Fourchettes et Cuillers.

Une grande quantité d'Ustensiles de cuisine et effets de toutes sortes, Vaisselles et Verreries, Lampes, Cabarets, Couchettes, Oreillers, Draps, Fauteuils etc.

SANS RESERVE

MARCOTTE FRERES, Encanteurs

228-2

VENTE A L'AMIABLE.—Doivent être vendues immédiatement pour régler une succession en liquidation les deux propriétés suivantes.

1o Un immeuble avec devant en pierres de course, côtés en briques solides, fondations de 1ère classe, écurie et hangar en briques, terrain 22½ x 90 plus ou moins, ayant vue sur le beau bassin du carré St Louis. Chauffage à eau chaude, intérieur bien fini.

Prix $4,500, conditions exceptionnellement avantageuses.

2o Trois lots à bâtir à Maisonneuve en face de l'église protestante. Placement de 1ère classe.

ECREMENT & CIE., 54 rue St-Jacques.

5-224

VENTE A L'ENCAN

Bon Placement pour un Petit Capital!

Nous sommes autorisés à vendre par adjudication au plus haut et dernier enchérisseur, à nos bureaux, Nos 52 et 54 rue St-Jacques,

Vendredi, 22 Courant à 11 Hrs., A. M.

La Propriété suivante, savoir:

Nos 488 et 490 rue Cadieux (No. 2.. du cadastre officiel du village St-Jean-Baptiste), d'une contenance de 25 x 80 plus ou moins, avec maison et autres dépendances sus érigées. Cette maison donne un loyer annuel de $132.—Evaluation de la corporation $1,400.

ECREMENT & CIE., 54 rue St-Jacques

228-5

La Dominion Steam Carpet Beating Co., No 11, rue Hermine, H. N. Tabb, gérant. Telephone Bell 795 et Fédéral 610. 84-jno

ACADEMIE DE MUSIQUE

HENRY THOMAS, Locataire et Gérant.

Semaine commençant lundi le 11 mai, matinée samedi seulement.

Première apparition depuis 5 ans, des ... de la Comédie-farce, Evans & Hoey. Succès de la ...

"A PARLOR MATCH"

Présentée par une grande troupe de comédie comprenant les trois Sœurs Anglaises Levey. Les sièges sont maintenant en vente chez Nordheimer. 22-6

Semaine prochaine CLEMENCEAU CASE.

ACADEMIE DE MUSIQUE

HENRY THOMAS, Locataire et Gérant.

Semaine commençant Lundi 18 Mai. Matinée Samedi seulement.

Le Comique distingué, M. FRANK DANIELS, sa grande troupe de comédie, comprenant ... Chaque soir "LITTLE PUCK," ... de la fameuse histoire anglaise, "VICE VERSA," à la Matinée de Samedi, seule représentation du grand succès Londonien, "THE ATTORNEY." Prix ordinaires. Billets en vente chez Nordheimer. 227-6

THEATRE ROYAL

SPARROW & JACOBS, Props.

Semaine commençant Lundi, le 18 mai, après-midi, à 2 heures; soirée à 8 heures.

La grande sensation de la saison, l'émotion de New-York, Londres et Paris. L'adaptation par ... Fleron, du grand roman d'Alexandre Dumas.

"THE CLEMENCEAU CASE"

Arrivée directe du Théâtre Standard de New-York. Splendide mise en scène.

Prix d'admission: 10, 20 et 30c, sièges réservés ... extra.

Plan au théâtre de 9 a. m. à 10 p. m.

Prochainement, WOMAN AGAINST WOMAN.

Gaiety Theatre and Museum

82 RUE ST-LAURENT,

W. H. BRISTOL - - - Gérant.

Ouvert toute l'année—De 1.30 à 10.30 P.M.

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI, 18 MAI

DANS LES SALLES DE CURIOSITES

Dernière Semaine de la Grande Sensation Nouvelle

L'orchestre de Coqs vivants Parisien ... ALLILAB. La dernière idée Européenne, direct de Paris.

10 COQS VIVANTS EN ORCHESTRE 10

Guerriers de Basse-Cour. Bien dressés. ... Musiciens.

Cet orchestre est composé de vrais Coqs de Basse-Cour, dressés à jouer du Violon, le Cornet, ... Tambour, les Cymbales, etc., ... danse le Cancan.

La Grande Reine de Feu

ZOE LINDA

La seule Dame au monde qui est jamais parvenue à manger de l'huile bouillante, de la cire à cacheter brûlante, des Bananes en flammes et brûlantes, ... les de feu ardent.

LES ENFANTS PRICE

Beaux petits Albinos avec des cheveux blancs ... neige, magnifiques yeux roses, les plus beaux ... au monde avec des teints de neige.

ANDO MITIHIKI

Jongleur Japonais, direct de la cour du ...

Dernière semaine de SOTO SUNETARO, ... Fantaisiste Japonais.

SUR LA SCENE DE THEATRE

L'homme qui rit, G. W. WOODS ... dernièrement des Ministrels Cleveland ... Solos originaux de Chants et de Banjos.

La Favorite New-Yorkaise, Miss Minnie ... dans ses chansons serio-comiques et ... chic.

JOHN & NILLIE MACARTY, ... quise de Société.

Dernière semaine des Faiseurs de Farces ... HAMLIN & HAMLIN FRANK.

Jeudi après-midi, les enfants d'école au-dessous de 10 ans; admis pour 5 cts.

Les Dames et les Enfants sont priés de venir aux représentations de l'après-midi afin d'éviter la foule du soir.

Entrée Générale 10c. Sièges réservés 5c et 10c extra. Six représentations au théâtre par jour à 2.30, 3.30, 4.30, 7.45, 8.45 et 9.45 p.m. 228-1

— DE —

MONTREAL — A — OTTAWA

PAR LE PACIFIQUE

ALLER ET $2.50 RETOUR

ENFANTS MOITIE PRIX

Mercredi et Jeudi, 27 et 28 Mai 1891

Billets bons pour partir par les trains de Mercredi après-midi et tous les trains de Jeudi, et revenir par tous les trains de Vendredi. Pour heures de départ ou autres informations, s'adresser chez

PIGEON & BUREAU, 1146 Rue Ste-Catherine.

16-23

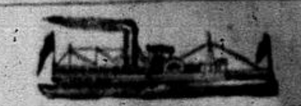

GRANDE EXCURSION PAR LE VAPEUR

FILGATE

— A LA —

DAME SAINT-OURS

Sur la rivière Richelieu,

DIMANCHE LE 24 MAI.

Arrêtant, allant et revenant, à Varennes, Verchères, Sorel et St-Ours. Rafraîchissements strictement de tempérance, et lunch servis à bord aux prix de la ville. Un magnifique orchestre est engagé pour l'occasion. Départ au quai Jacques-Cartier, à ... a.m. Prix du billet, 50 cents. Billets à vendre chez C. O. Gies, 1250 rue Notre-Dame; Jetté & Lamieux, 202 rue St-Laurent; E. Larocque, 601 rue Craig; à la Presse et au journal LE MONDE, F. Bissonnette ... membre de l'Union des Commis-Marchands, Organisateur. 14-16-19-21-23

COURSES AU TROT

— A —

BLUE BONNETS

2, 3 ET 4 JUIN

PREMIER JOUR—MARDI

Classe de 3.00 ........ Bourse de ...
Classe de 2.33 ........ Bourse de ...
Classe de 2.25 ........ Bourse de ...

SECOND JOUR—MERCREDI

Chevaux de 4 ans ........ Bourse de ...
Classe de 2.40 ........ Bourse de ...
Classe de 2.29 ........ Bourse de ...

TROISIEME JOUR—JEUDI

Course nommée ........ Bourse de ...
Classe de 2.35 ........ Bourse de ...
Free for all ........ Bourse de ...

Les entrées seront closes lundi le 25 mai, à ... heures p.m.

Pour autres informations et en faisant les entrées, s'adresser à

J. B. BUREAU, Secrétaire

No 1802 rue Sainte Catherine.

2,3, 16, 23, 25

$14,000 DE BOURSES

CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUEBEC!

OUVERTURE A LONGUEUIL

Mardi, le 26 Mai 1891

Classe de 3 minutes ........
Classe de 2.40 ........
Classe ouverte (free for all) ........

—CONDITIONS—

Les règlements de l'Association Nationale des Courses gouverneront.

Entrées 10 p.c., et closes Mercredi le 20 Mai.

Quatre entrées, trois trotteront.

Le gagnant n'aura droit qu'à un seul argent.

Division des bourses: 50, 25, 15 et 10 pour cent.

Les entrées, ou toutes autres communications, doivent être adressées à

J. A. RENAUD, Secrétaire.

1802 rue Ste-Catherine, Montréal.

N. B.—Pools et autres privilèges à vendre. 228-4


**AVIS A NOS ABONNES DES ETATS-UNIS**

**Monsieur Joseph Morin, de Marlboro, Mass., n'etant plus notre agent général, nos agents locaux et nos abonnés des Etats-Unis sont priés de correspondre directement avec l'administration de notre journal, No 1650 rue Notre-Dame, Montréal, Canada.**